3 1761 06677555 2
BRIEF
PQA
0010358

Presented to the
LIBRARY *of the*
UNIVERSITY OF TORONTO
by

Mr. A. F. B. Clark

à M. Gaston,

témoin et hommage

d'un ancien élève.

L. Vaunois

fbg St. Jacques 87. rue Lafayette Paris

Mlle DE CHAMPMESLÉ

ÉTUDE HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

Tirage à 75 exemplaires

N° 70.

L. Vaunois

Extrait du Bulletin de la Société libre d'Emulation du Commerce et de l'Industrie de la Seine-Inférieure (*Première partie*, 1891-1892).

J. NOURY

Mlle DE CHAMPMESLÉ

COMÉDIENNE DU ROY

(Née à ROUEN. — 1642-1698)

ROUEN

IMPRIMERIE DE ESPÉRANCE CAGNIARD

Rues Jeanne-Darc, 88, et des Basnage, 5

1892

LIBRARY
FEB
21
1979
UNIVERSITY OF TORONTO

M^lle DE CHAMPMESLÉ

MARIE DESMARES

COMÉDIENNE DU ROY

I. Les Desmares. — Biographie. — II. La femme et ses adorateurs. — III. La Comédienne et ses rôles. — IV. Bibliographie. — V. Iconographie. — VI. Rue à baptiser. Plaque à poser.

La province si dédaignée a toujours été pour la capitale comme une suprême ressource, un regain d'épanouissement. Mais aucune ville, peut-être, plus que Rouen n'a contribué à la gloire du grand règne; nulle n'a jeté autant d'unités actives de toute sorte, autant de talents, d'intelligences et d'énergies dans le mouvement littéraire du XVII^e siècle.

On sait la génération brillante qui naquit, grandit ou vécut à l'ombre pittoresque de nos églises et des pignons de nos vieilles rues.

Comptons au hasard quelques naissances : rue de la Pie, ce sont les deux Corneille; rue aux Juifs, c'est Jouvenet, le peintre, célèbre à dix-huit ans, de la *Guérison du Paralytique;* plus loin, rue Saint-Vigor, vers la

place Cauchoise, c'est Fontenelle, au sang Cornélien [1]. Ailleurs c'est Cavelier qui fera des poèmes hors France pendant que l'auteur du *Cid* en écrira; c'est Catherine Bernard que l'Académie couronne dans les prix de prose et de poésie; enfin, dans le quartier Saint-Vivien, c'est Pradon que le voisinage de plus grandes gloires a relégué dans la pénombre et que la verve mordante d'impitoyables satiriques a trop ridiculisé.

Paris vient demander à Rouen un galant archevêque, Harlay de Champvallon; Blaise Pascal y passe sept ans de sa géniale adolescence; une de ses sœurs, Jacqueline, est lauréate de ses Académies, dans les Concours poétiques des Palinods ou Puys de l'Immaculée-Conception, pendant que Gilberte y trouve, en Périer, un mari selon son cœur.

Sans parler de Tabarin, les comédiens — et quels comédiens! — Molière avec sa troupe, la fameuse marquise de Gorle [2], Rosidor [3], Chevillet, La Roque [4] veulent, avant d'affronter la première scène du monde, obtenir du goût exigeant, mais éclairé de nos pères, l'encouragement ou la consécration de leurs talents.

D'autres, pour ne citer que M^lle^ de Launay, la future femme de chambre de la duchesse du Maine, et que ses *Souvenirs* ont illustrée, viendront chercher dans un de ses nombreux couvents, l'instruction et les belles manières.

[1] Voici l'extrait de son acte de baptême que j'ai relevé dans les Archives de l'Hôtel-de-Ville de Rouen : « le 14e jour de février a esté baptizé Bernard, fils de François le Bovier, sieur de Fontenelle, et dame Marthe Corneille, nommé par le sieur Thomas Corneille et damoiselle Catherine Lebure. »

[2] Voir chapitre II, pp. 73 et suiv.

[3] Jean Guillemois du Chesnay, sieur de Rosidor, du théâtre du Marais.

[4] Voir chapitres II et III.

Voilà quelques-uns des hôtes de nos aïeux ; force m'est d'en restreindre le nombre.

J'oublie une femme, une des non moins connues, qui fait justement l'objet de cette étude, et qui s'est trouvée mêlée de la façon la plus intime au commerce des beaux esprits du temps, à la vie surtout de Racine, à l'histoire de son théâtre et de celui de toute la fin du XVII[e] siècle. Vous avez nommé avant moi Marie Desmares, femme du comédien auteur Champmeslé.

Par une curieuse coïncidence, l'art dramatique, qui est redevable à Rouen de la naissance de l'Eschyle français, lui doit aussi celle de la première grande tragédienne. Eclipsée la fameuse Vesly, qui joua dans *Marianne* d'Alexandre Hardy ; éclipsée aussi la Duparc, la créatrice d'*Andromaque*.

I

LES DESMARES. — BIOGRAPHIE

Ce que l'on connaît de l'enfance et de la vie de la comédienne classique a tenu jusqu'ici peu de place. Comme il est difficile d'innover en pareille matière, l'on me pardonnera de procéder quelquefois par induction et de faire œuvre de marqueterie. Çà et là on trouvera quelques documents nouveaux authentiques qui éclaireront d'un nouveau jour une biographie assez obscure et permettront à d'autres de mieux faire.

Qu'est-ce que les Desmares? Une note erronée que je retrouve à mainte place, dans les meilleures éditions [1], comme dans des dictionnaires historiques, représente

[1] Entre autres. *Œuvres choisies de Boileau*, annotées par Ch. Gidel; par Aubertin, etc.

Marie Desmares[1] comme la « *fille d'un président au Parlement de Normandie* » poussée par la misère à vivre du théâtre. Comme si charge de cette importance n'impliquait pas d'assez gros revenus ! Comme si le grave parlementaire, tel que nous pouvons nous figurer le président Desmares, eût permis à sa fille, même majeure, pareils goûts et l'eût laissée fréquenter des gens aussi peu recommandables que l'étaient alors, d'après l'opinion, les comédiens ! Quel scandale si Mlle Desmares avait paru sur les planches dans la ville même où son père ceignait le mortier ! Remarquons en outre qu'à cette époque l'administration des théâtres appartenait exclusivement au Parlement.

Le cloître n'était-il pas là pour punir un tel oubli des convenances ? Ce ne serait pas d'ailleurs le premier président — pour ne parler que de la noblesse de robe — qui eût, en vertu de son pouvoir discrétionnaire, ou de son autorité paternelle, fait « enfermer sa fille parmi les Vestales »[2], selon l'euphémisme païen de Labruyère.

Pour la majeure partie de ses biographes, le président Desmares aurait eu un fils rebelle, qui se serait marié sans son consentement et qu'il aurait déshérité implacablement. C'est cette union qui aurait rendu grand-père malgré lui l'inflexible magistrat. Se laissa-t-il toucher par la chétive enfant qui s'appelle Marie, — d'autres disent Anne[3], — et serait née à quelques ruelles seulement de son hôtel ? Quelle scène touchante pour les amateurs de situations dramatiques ! Quel attristant duo d'amour

[1] L'abbé de la Porte, *Anecdotes dramatiques*, Paris, 1775, lui donne le nom de Marie *Desmarets*.

[2] *Caractères*, du Mérite personnel.

[3] Édition des *Lettres de Mme de Sévigné*, par Monmerqué, membre de l'Institut, t. II, note de la lettre 142e. — Hachette, 1862.

soupiré par les parents auprès du berceau de la Champmeslé, si ce n'était pure légende !

Sur quelles pièces sérieuses veut-on lui faire couler à toute force dans les veines du sang de magistrature normande? Les frères Parfait [1] ne s'avancent point; pour eux c'est simplement « la fille d'un marchand de Rouen. » Nous verrons s'ils sont dans le vrai. S'ils avaient eu connaissance d'une autre origine, nul doute qu'ils ne l'eussent consignée dans leur brève monographie.

Feuilletons l'*Armorial du Parlement de Rouen*, dressé sous le second Empire [2] par MM. de Merval. Aucun des *premiers présidents* audit Parlement, non plus que des *simples présidents* n'eût nom Desmares ou autre approchant dans la longue série qui se déroule du mois de février 1510, jusqu'au jour de la dernière séance, purement nominale, le 29 septembre 1790 [3]. Bien plus, même silence aux articles *Conseillers*, *gens du roi*, *greffiers*, *avocats généraux*, *référendaires* et *chauffecires*. Parmi les conseillers quelques noms pourraient avoir donné lieu à cette tradition, en les modifiant toutefois. Ainsi en 1619, il y a bien un Alexandre des Marets, mais il y a un léger inconvénient, il était *clerc et abbé de Mortemer;* plus loin nous rencontrons deux Desmarets ou des Marets, qui feraient notre affaire s'ils s'étaient un peu plus hâtés de naître. Ils ne retardent guère que d'un siècle [4].

[1] *Histoire du Théâtre-Français*, t. XIV.

[2] En 1867, Evreux, 1 vol. in-4.

[3] En 1608, le premier président était Alexandre de Faucon; en 1628, Charles de Faucon; en 1647, Jean-Louis de Faucon... Parmi les présidents, citons : en 1600, Charles Maignart; en 1602, Nicolas le Roux. etc....

[4] Le premier, Laurent-Louis, exerçait en *1711*; l'autre, Louis-Jean-François, en *1742*. Ce ne peut-être un *Nicolas Deschamps*, nommé en *1627*; la divergence, l'écart entre les deux noms est trop grand. En 1643, il y avait comme conseiller un Jacques Bautru Desmarets, charge supprimée peu après.

Mais, me dit-on, ce nom de Desmares ne pourrait-il être celui d'un fief, d'un titre domanial appartenant à l'un des présidents? Je trouve dans l'ouvrage précité des frères de Merval, et d'autre part dans les *Mémoires du Président Bigot de Monville, en 1639*, publiés par les soins de M. Langlois d'Estaintot, mention d'un sieur Voysin de la Haye des Mares. Celui-ci, par la concordance des dates serait bien l'aïeul de la comédienne. Mais, s'il est cité comme présent au conciliabule tenu en 1640, à la maison de M. le Premier Président, c'est à la suite des « présidents au mortier » parmi les simples conseillers. Conseiller aux requêtes, il devait cet office de création récente aux largesses de son beau-père qui la paya 54,000 livres sonnantes, non compris le marc d'or et les frais de lettres. Pour plus de sécurité, j'ai eu la fantaisie de faire quelques recherches dans les précieuses archives que possède notre hôtel de ville et que de plus grandes cités lui envient. Le 23 février 1641, le dit François Voysin, écuyer, sieur de la Haye des Mares, « conseiller du Roy en la cour du Parlement de Normandie », disent les registres de la paroisse de Saint-Nicolas (page 116), eut bien une fille, mais qui s'appela Catherine et coûta la vie à sa mère, Cécile Lebrun [1]. Lui-même mourut le 2 septembre 1650. Ce n'est donc pas l'ancêtre demandé.

Mêmes recherches infructueuses du côté de la Chambre des Comptes et des Aides.

Et pourtant le nom de Desmares sent bien le terroir normand. Rien de plus commun à cette époque par toute la province. Ici, c'est Desmares, curé d'Angerville-l'Orcher;

[1] Se reporter aux Baptistaires et Mortuaires de la sus-dite paroisse. Ce n'est pas toujours bien lisible.

là, c'est Toussaint Desmares, le fameux oratorien à l'éloquence duquel Boileau rendit hommage [1] et qui fut, en chaire, victime d'une farce de mauvais goût, racontée, sans sourciller, par Mme de Sévigné, à sa fille [2].

A Rouen, les Desmares semblent s'être cantonnés dans certains quartiers. Il est des paroisses, où je n'ai pu en trouver un seul; mais, dame! quand on en rencontre, c'est à ne plus savoir où donner de la tête, tant la végétation est luxuriante et inextricable. Je ne compte pas les enseignes à ce nom qui grinçaient au vent et menaçaient au XVIIe siècle les acheteurs égarés dans les venelles de Saint-Maclou, Saint-Vivien, Saint-Godard, Sainte-Croix-Saint-Ouen, etc. Pas un de profession libérale. S'il n'y a plus d'enseigne de ferronnerie en l'an de grâce 1891, ce nom patronymique n'est pas encore éteint dans toutes nos rues, à lire l'*Annuaire*. Du côté de Bon-Secours, il est assez commun.

Je relève toutefois, en 1634, le passage dans notre ville d'un « Anthoine Des Mares, escuier, seul seigneur

[1] Né à Vire en 1599; penchait en faveur des opinions jansénistes, collabora avec Dom Rivet au *Nécrologe de Port-Royal*, se vit interdire la prédication à Paris, reparut en chaire à Saint-Roch en 1614. Il avait été député en 1653 à Rome, avec quelques docteurs de Sorbonne, au sujet des disputes sur Jansénius; il prononça devant le Pape un discours en latin. Il renonça à la prédication à cause d'un polype qui lui poussa dans le nez, au dire de quelques-uns.

Desmares, dans Saint-Roch, n'aurait pas mieux prêché

(Boileau, Sat. X., *Contre les femmes*, 1694.) Il mourut en 1687.

[2] La voici : « On donna l'autre jour au P. Desmares un billet en montant en chaire; il le lut avec ses lunettes. C'était :

» De par Monseigneur de Paris
» On déclare à tous les maris.
» Que.....
» *Alleluia!*

» Il en lut plus de la moitié, on en pensa mourir de rire. » (Lett. du 28 mars 1671.)

et patron de Bellefosse, Grainville, l'Allouël, etc. », député aux États ordinaires de la province de Normandie « pour les personnes ecclésiastiques, de la noblesse et du tiers état », du bailliage de Caux [1]. Venu à Rouen pour le mois de décembre de la dite année, le gentilhomme campagnard prit-il goût aux plaisirs urbains dont il était sevré? Amena-t-il avec lui sa famille et se fixa-t-il définitivement ici? Peut-être; mais encore n'abdiquait-on pas si facilement ses droits et privilèges seigneuriaux, dans une cité qui comptait près de 80,000 âmes et tant de hauts personnages et verrait-on tous ses titres figurer dans les actes ecclésiastiques, écrasant de leur hauteur les naissances ou mariages plébéiens.

Je n'insiste pas sur la famille de Médine, d'origine espagnole, dont les représentants, conseillers, secrétaires du roi, maison ou couronne de France, ou audienciers en la chancellerie du palais, s'intitulaient sieurs *Des mares,* ou seigneurs *Des mares*, *Vattelot,* etc. [2].

Une des premières Desmares que j'ai rencontrées sur Saint-Cande-le-Vieil, en 1623, du prénom de Marie, était « servante à la Coste » ; elle épousa, le 15 janvier, Noë Andrieu, également domestique « en présence de leurs maîtresses, hostellières à Saint-Georges-de-la-Coste. » Touche-t-elle de près ou de loin à mon héroïne? Je l'ignore.

D'autres Desmares, originaires de Saint-Pierre-de-Manneville, vers 1638, émigrèrent dans nos murs [3], en

[1] Cf. Ch. de Beaurepaire, *Cahier des États de Normandie*, t. III, p. 220.

[2] Voir, Registres de la paroisse de Saint-Patrice: baptêmes, juin 1657; mariages, 1664.

[3] Voir *Registres paroissiaux* de Saint-Nicolas; Mariages, 1638, p. 77.

vertu de l'attraction immortelle des grands centres sur les campagnes.

En présence de toutes ces incertitudes ne vaut-il pas mieux abandonner la légende qui s'est faite autour du nom de la Champmeslé et reléguer sa filiation nobiliaire dans le fabuleux passé des mots historiques forgés après coup ou des à-propos spirituels, trouvés en sortant sur le carré. Puisque les contemporains n'en parlent pas, cette histoire pourrait bien avoir été fabriquée au XVIIIe siècle par une plume ingénieuse. N'importe, ce n'est pas amoindrir la renommée de la grande tragédienne que de la croire issue tout bonnement d'une famille de petits marchands où, de père en fils, derrière un lourd comptoir en chêne, l'on aunait rubans, draps, tiretaines ou belinges, à moins qu'on n'y vendît des épices ou des meubles. On verra qu'elle naquit sur Saint-Godard. N'était-ce pas là que [1] « les drappiers drappans avaient leur confrairie de la Trinité » et à Saint-Ouen que « les drappiers marchands avaient la leur », celle de Saint-Pierre et de Saint-Paul.

Elle n'est donc pas la petite-fille d'un président au Parlement de Normandie. En tous cas, ce ne serait que par sa mère ; et ce n'est point son père qui fut déshérité pour mésalliance. A propos même de Corneille, de graves auteurs, des professeurs au collège de France, ne disent-ils pas qu' « *on l'appela Pierre, parce que, dans les familles de noblesse de robe, ce prénom était réservé aux aînés.* » Or, Pierre Corneille ne fut que le second. Trois ans avant lui, le 6 octobre 1603, naissait, pour mourir, peu après il est vrai, Vincent, le premier rejeton de cette glorieuse lignée.

[1] F. Noël Taillepied ; *Recueil des Antiquitez et Singularitez de la ville de Rouen.* Rouen, Martin Le Mesgissier, 1610.

Et voilà justement comme on écrit l'histoire!

Pendant que je m'occupais de ce travail, sous la signature d'*Erasme*, le journal l'*Evènement* publiait, le 5 juillet 1891, un article de fond sur *M^lle de Champmeslé*. Si humoristique et documentaire que soit cette étude, elle ne faisait point avancer d'un bien grand pas la biographie de la célèbre tragédienne.

Il y aura tantôt deux siècles que chaque auteur de dictionnaire ou historien jongle, au sujet de sa naissance, avec différents millésimes. Trop longtemps on s'est copié l'un l'autre, enregistrant les mêmes erreurs, avant de recourir aux pièces justificatives originales.

Le *Larousse*, en passe de devenir — tel jadis l'*Iliade* pour Alexandre! — l'épée de chevet, le *vade mecum* de plus d'un de nous, fait naître *Marie Desmares* en 1641; en cela, il s'accorde avec les *frères Parfait*, les premiers historiographes du Théâtre-Français. Un camp rival, et ce sont les plus nombreux, des érudits locaux, journalistes, lexicographes, etc., ont crut devoir la rajeunir de *trois* et même *quatre* ans. Tel est le cas de *Charles Durand* qui, dans un cours professé à Rouen en 1828, et recueilli sous le titre de *Soirées littéraires* (Tome II, p. 66), n'hésite pas à inscrire la date de 1645.

Si les concitoyens eux-mêmes de M^lle de Champmeslé sont en pareil embarras, que dire des étrangers, éloignés de tout document et obligés de s'en rapporter à des pionniers inconnus, auxquels ils n'ont pu communiquer le feu sacré? Jugeant donc intéressant de poursuivre de nouvelles recherches dans la ville natale de la comédienne, l'auteur de l'article en question recevait cette lettre :

MAIRIE DE ROUEN.
CABINET DU *Secrétaire en chef.*

Rouen, le 18 .

« Je vous envoie ci-joint, Monsieur, copie des trois actes que j'ai trouvés :

» 1° L'acte de naissance de Marie *Desmarres*, née le 6 août 1642 ;

» 2° L'acte de naissance de Marie *Desmare*, née le 2 février 1652 ;

» 3° L'acte de naissance de Nicolas *Desmare*, né le 16 juin 1655. »

Ici une légère rectification, le nom de ces deux *Desmares* est orthographié comme je viens de l'écrire. En présence de plusieurs candidates, Erasme, après avoir examiné sommairement les raisons pour et contre qui peuvent militer en faveur de l'une ou de l'autre, laisse prudemment à la critique historique le soin de tirer des conclusions. Il me semble toutefois réserver ses plus douces complaisances pour la plus jeune. Qui lui en fait un crime? Mais il ne suffit pas de mettre la main sur une pièce rare qui réponde à vos vœux, une contre-épreuve est nécessaire. L'on doit donc rechercher d'abord dans les obituaires, puis dans les mariages, si rien ne vient infirmer la valeur de votre découverte.

Notre Marie Desmares, la vraie, on le sait, épousa Charles Chevillet, sieur de Champmeslé, comédien, alors qu'ils couraient ensemble la province. Or, son homonyme du 2 février 1652, née d'Anthoine Desmares et de Catherine Paragé, rue Saint-Cande-le-Vieil, à peine âgée de quinze ans, se maria en la même collégiale à un campagnard des environs. Témoin l'acte suivant :

« Ce 21e jour d'octobre 1666 fust célébré le mariage entre Charles Morin de Saint-Aquilin d'Augerons (anciennement du diocèse de Lisieux, et aujourd'hui dans l'arrondissement de Bernay, Eure), et Marie Desmares, de cette paroisse, présence de Firmin Guillemart (beau-frère de la jeune fille), André Hazard, Catherine Paragé, mère de la dicte Desmares, Thomas Renault, tous tesmoings soubsignés, par M. Nepveu, curé, chanoine sepmainier. »

Les bans étaient publiés du dimanche 1er août.

Anthoine Desmares avait d'ailleurs l'habitude de marier très tôt ses filles, trésors si difficiles à garder, même dans le bon vieux temps.

Ne croyons pas que Marie Desmares, devenue veuve, ait convolé en secondes noces avec le sieur de Champmeslé, car je retrouve trace dudit Charles Morin, le 26 octobre 1677, dans les registres de Saint-Vigor, comme parrain, avec Barbe Desmares, de Charles Guillemart, fils de Firmin et de de Florence Desmares, sœur aînée de Marie.

Et d'un !... Mlle de Champmeslé avait un frère puîné du nom de Nicolas, qu'elle protégea jusqu'à faire crier au népotisme. Jusqu'ici l'on croyait qu'il avait vu le jour trois ans plus tôt : mais une faute typographique est si vite commise ! Marie Desmares de 1652, s'écrie Erasme, a pour défendre sa cause, le baptistaire de ce Nicolas Desmare, né comme elle des mêmes père et mère ! Tout serait pour le mieux, si celui qui s'est chargé de compulser les archives municipales avait feuilleté encore quelques pages. Il aurait pu lire alors cet acte de décès pour l'année 1657 :

« Le douzième jour de novembre fust inhumé le corps

mort de Nicolas Desmares, fils d'Anthoine Desmares, aagé de deux ans environ, par M. Duhamel, curé chanoine sepmainier. »

Ce n'est donc pas ce Nicolas Desmares qui fut admis à la Comédie-Française, sans débuts, en 1685, grâce à la toute-puissance de sa sœur et à la protection de Louis XIV. Il est vrai que pour compenser ce deuil, après une série ininterrompue de naissances féminines, Anthoine Desmares eut l'heur de faire donner ce prénom de Nicolas à un autre garçon qui, lui, naquit le 16 septembre 1664. L'écart entre les dates est trop considérable. Comment expliquer aussi que ce soit ce jeune homme, un adolescent, que l'on retrouve en 1682, jouant la comédie à la cour de Danemarck, marié et père d'une fillette, la fameuse Charlotte Desmares! L'hypothèse n'est guère plausible.

Il faut donc rejeter d'ores et déjà cette famille Desmares comme souche originelle de la grande actrice. Tout au plus pourrais-je prouver que ce n'était qu'une branche collatérale.

De plus, le procès-verbal d'inhumation de la Champmeslé, conservé dans les registres de Saint-Sulpice, à Paris, est formel [1]. On verra qu'il accuse *cinquante-six ans*. Il est impossible que M. de Champmeslé, officier du roi, collaborateur de La Fontaine et auteur lui-même, se soit trompé de *dix ans* sur l'âge de sa femme ou l'ait oublié dans les nombreuses rasades qu'il s'offrait plus souvent qu'à son tour. A moins peut-être que, mari toujours galant, il n'ait voulu, par cet euphémisme, rajeunir la morte devant le bedeau et le sacristain de son église paroissiale.

[1] Voir plus loin, p. 53.

Comme les femmes en général, et les comédiennes en particulier [1], ne comptent jamais les mois de nourrice, et que l'acte de décès est implacable, il faut donc chercher vers 1641 ou 1642 au plus tard.

La Marie Desmares du 6 août 1642, fille de Henry Desmares et de Marie Deshayes, obtiendrait nos suffrages si, à l'ombre du même Saint-Godard, je n'en retrouvais une troisième, née de *Guillaume Desmares* et de *Marie Marc*, six mois auparavant.

En continuant nos recherches, il n'est pas dit que d'autres ne surgiraient tout armées pour la lutte. Qu'est-ce en effet que cette Marie Desmares, mariée le trois septembre 1674, sur Saint-Vigor, à Louis Auzout, de la paroisse de Notre-Dame-de-Caudebec, et âgée d'environ vingt-quatre ans? Un de ses témoins a signé *Nicolas Desmares*. Qu'est-ce encore que cette Marie Desmares dont l'union avec Pierre de Mantes fut célébrée sur Saint-Étienne-la-Grande-Église, « le dimanche 20e de novembre 1667, suivant le mandement de M. l'Official et dabté comme dessus, en la Chappelle *(sic)* de la cour ecclésiastique », quoique les deux époux habitâssent sur Saint-Jean?

Ne jouons pas plus longtemps à cache-cache avec ces cinq ou six homonymes. Nous avons rejeté Marie, issue du mariage d'Anthoine Desmares et de Catherine Paragé; biffons aussi d'un trait l'acte de naissance de la fille de Henry Desmares, nommée par Salomon Vincent et Jeanne Lespée, le 6 août 1642.

Tous ces Desmares d'ailleurs avaient entre eux quelque lien de parenté plus ou moins éloigné.

[1] « Comment savoir l'âge des actrices? Elles se rajeunissent ou leurs camarades les vieillissent. » Boindin, *Lettres sur les Spectacles*, 1791.

Reste Marie Desmares, baptisée sur la même vasque de marbre renaissance, en février 1642. Celle-ci est *la Champmeslé*.

Les documents reproduits ci-dessous sont infaillibles et doivent clore toute discussion en fixant les dates de sa naissance et de son hymen, conjectures jusqu'ici.

Son père et sa mère « Guillaume Desmarre [1] » *(sic)* fils d'Anthoine, et « Marie Marc » furent bannis simultanément le dimanche 1er juin 1636, à Sainte-Croix-de-Saint-Ouen et à Saint-Godard, leurs églises respectives. Ils se marièrent le 2 du mois suivant, sans aucune dispense de bans, en la paroisse de la jeune fille. Pour se faire unir sur celle du fiancé, il n'aurait fallu rien moins qu'une sentence de l'Official, lequel ne la donnait jamais gratis. A quoi bon d'ailleurs changer? Les deux quartiers ne se coudoyaient-ils pas comme de nos jours? Sainte-Croix-Saint-Ouen a seul été balayée à la Révolution et remplacée depuis par l'église de l'abbaye de ce nom. Un pâté de maisons à quatre étages, avec café, en occupe la place.

Le nouveau ménage dut élire domicile sur Saint-Godard; c'est là du moins que Marie Marc [2] vint faire deux de ses couches. Agée à peine de vingt ans, elle mit au monde un premier enfant « Jacques », né avant terme sans doute, car ce serait faire injure à la mère de le croire un fruit de l'amour illicite. Pierre Desmares et Louise

[1] C'est l'orthographe du mémorial de Saint-Godard. A Saint-Ouen, le clerc matriculier l'écrit « Desmares ». — « Aucun de ces deux registres ne fait mention qu' « opposition ait été faite à leur mariage », comme le veut la légende accréditée.

[2] Marie Marc, fille de Michel Marc et de Denise Nepveu, fut baptisée sur Saint-Étienne-de-la-Grande-Église, le 26 septembre 1617. Ses parrain et marraine étaient *Abraham David* et Nicolle Nepveu, femme de Robert de la Haye.

le Charretier le tinrent sur les fonts le 25 février 1637.

Cinq années plus tard, seconde naissance. Voici le texte de cet état civil important.

« Registre des baptêmes pour la paroisse de Saint-Godard.

1642.

» Febvrier. — 18e (jour). *Marie, fille de Guillaume Desmare (sic) et de Marie Marc; p.* (arrain) *Georges Desarpens* [1] *et m.* (arraine) *Marie David.* »

Comme aucune loi n'exigeait de déclaration immédiate et que l'on se contentait d'ordinaire, sauf en péril de mort, de porter, dans les trois jours, les nouveaux-nés à l'église, on peut en toute assurance considérer la date du baptême de la Champmeslé comme celle du jour de sa naissance. S'il s'était écoulé un plus long intervalle, même huit jours, nul doute que le sacristain de Saint-Godard ne l'eût consigné comme pour d'autres, car il était bien pointilleux cet homme d'église !

L'acte est très lisible. Il est de l'écriture si nette de François Farin, « prebtre. » A vrai dire ce n'est qu'une copie. L'original, jadis déposé au bailliage et qui moisit aujourd'hui dans les caves du rez-de-chaussée du Palais, laisse en blanc le nom du père. On lisait après celui de la marraine : « sage-femme, Madame Fleury ; nota *Spuria.* » C'est-à-dire *illégitime.* Cette annotation ne pouvait résulter que d'une erreur ou d'une distraction de Guillaume Amelin, le curé, ou du vicaire de semaine qui administra le sacrement.

Mais Farin, qui, depuis cinq ans exerçait les fonctions de clerc matriculier, et devait connaître Marie

[1] Fils de Richard Desarpens, un des plus célèbres lieutenants de la bourgeoisie, pendant le siége de Rouen par Henri IV, en 1591.

Marc et son mari, crut devoir, en transcrivant sur le duplicata réglementaire cet acte de baptême [1], le compléter comme de droit. Il ratura et surchargea si bien la note d'infamie qu'elle est presque indéchiffrable aujourd'hui. A remarquer néanmoins que ce n'est qu'après mûre réflexion, ou enquête, que Farin ajouta le nom du père « Guillaume Desmares » si l'on en juge par la différence des encres ; mais la main est la même.

Le prêtre n'avait pas eu à se plaindre de la générosité, ou du moins de la correction, des parrain et marraine, car leur nom n'est point stigmatisé de cette réflexion, si commune dans le registre et écrite en grosses lettres : « Nota. Que ce parin *(sic)* n'a pas eu la grâce de donner un double au clerc. » Était-ce scrupules de conscience ou douloureux *a-parté* que ces formules au fer rouge de tournure presque identique ? Il y en a bien d'autres ou de plus sévères. Aussi quelles sources d'études psychologiques sur le bon Farin d'alors, si l'on avait le temps et l'âme satirique ! Heureusement qu'il est des circonstances atténuantes pour l'historien de Rouen ; songez qu'il ne réalisait guère plus de cinq cents livres annuellement avec son bénéfice, qu'il avait sa famille à soutenir. Il lui était donc permis de ne pas dédaigner le casuel, et l'abbé Cochet avait bien raison de le qualifier « le plus froid et le plus positif des hommes [2]. »

Après Saint-Maclou, Saint-Godard était la deuxième paroisse de la ville pour la population. En 1698 on y comptait encore 767 feux. On peut donc se faire une idée de ce

[1] Né le 17 mars 1604, sur Saint-Denis à Rouen, mort le 8 septembre 1675. Il devint clerc matriculier de Saint-Godard en 1637, avec la charge d'organiste, fut nommé prieur de Notre-Dame-du-Val, près Veules. On lui doit l'*Histoire de Rouen*, 3 vol, in-12. Jacques Hérault, 1668.

[2] *Églises de l'arrondissement d'Yvetot*; 1853, t. II, p. 76.

qu'était, à la naissance de la Champmeslé, ce ramassis d'échoppes en bois, de ces ruelles tortueuses où grouillait tout un monde d'enfants voués à une peste quasi endémique. Il y avait néanmoins quelques hôtels, de grandes familles et des gens « devaient sçavoir leur monde [1]. » Ce quartier dut vite s'améliorer, car, dès 1666, une pétition des habitants, à l'effet d'obtenir l'aplanissement du bas de la rue Beffroi, donne comme motif que « cette paroisse remplie autrefois de menu peuple et de petites maisons, est maintenant une des plus considérables de la ville par le grand nombre des maisons bâties et pour le logement des personnes de qualité [2]. »

Si, au lieu d'être ce fils de noblesse parlementaire et indiscipliné que veut la tradition, Guillaume Desmares était d'une condition assez relevée pour qu'à Saint-Godard on fit précéder son nom d'un M [3], celle qu'il aima semble avoir été de son monde. Il est peu de familles aussi nombreuses que les Marc [4]. Un des frères de Marie, *Nicolas*

[1] Allusion à cette note trouvée sur le registre de Saint-Godard : Mariage de Jean Heuzé, advocat, avec demoiselle Louise de Cantrel. « Le dit Heuzé n'a pas eu la grâce de remercier le clerc, ni pour les bans, ni pour les fiançailles, ni pour le mariage, ce qui est une grande ingratitude à un avocat *qui doit sçavoir son monde.* »

[2] Extrait des registres des délibérations, 1666, 7 août. (*Archives départementales*).

[3] Des membres de sa famille sont qualifiés « d'honnêtes hommes ». Témoin ce *Nicolas Desmares,* de Sainte-Croix-Saint-Ouen, qui, en juin 1635, répondit avec Françoise Pinchon, pour Jean Michaut, fils de Pierre et de Françoise Raulin. — Citons encore cette pièce. — « Mercredi 17 novembre 1658, mariage de maistre Robert Philippes, procureur en la Cour des Aydes, fils de Jean et de *Marie Desmares,* de la paroisse de Sainte-Croix-Saint-Ouen, avec damoiselle Geneviève de Setz..., etc. »

[4] Nommons pour mémoire les *Marc* « sieurs de la Ferté » dont l'un, Scipion, conseiller au Parlement de Rouen en 1619, maître des requêtes en 1637, devint premier président en 1659. Une de ses sœurs, « Marie Marc », épousa le sieur Trubert « Thrésorier de France. » Il n'eut aucune fille du nom de Marie. Encore une famille *parlementaire* à rejeter !

Marc [1], — peut-être le parrain de l'introuvable *Nicolas Desmares*, le puîné de la Champmeslé, — était huissier au Parlement et demeurait sur Saint-Vivien. Un autre, *Jean*, également huissier, mais au bailliage, choisit pour nommer son fils, le 27 juillet 1650, Michel le Tac et *Louise le Charretier* [2], déjà marraine du frère aîné de la grande comédienne. Un *Pierre Marc*, mourut sur Saint-Godard en la même année. On verra du reste d'autres Marc signer sur des procès-verbaux ultérieurs.

Ignorance complète sur l'enfance et la jeunesse de Marie Desmares. Son père, elle dut le perdre après 1652, sans doute pendant l'épidémie de 1653. Malgré mes recherches, son acte de décès, pas plus que le baptistaire de son fils Nicolas, n'a pu être rencontré. Les registres de Saint-Godard feuilletés consciencieusement ne font mention de Marie Marc qu'une fois, en 1657, le 29 janvier, où elle servit de commère à Robert Roger, au baptême de Jean, fils de Charles Flamin et de Françoise Pinchon, qu'on retrouve dans le mémorial précité du 4 juin 1635.

Toujours est-il qu'ils déménagèrent du quartier Saint-Godard. Où allèrent-ils? Serait-ce dans une de ces paroisses qui, comme celles de Saint-Sauveur ou de Saint-Eloi même, jouent de malechance et ne nous ont laissé que des lacunes aux dates les plus intéressantes de la vie de Corneille et du séjour en notre ville de Molière et de sa troupe? Émigrèrent-ils à la campagne, à l'inverse de ce qui se produit d'ordinaire? Il n'y aurait rien d'étonnant

[1] Marié sur Saint-Godard, le 5 décembre 1633 à Anne le Telier.

[2] Une Geneviève *Le Charretier*, de Saint-Patrice, est donnée le 16 juillet 1653, comme femme de Jean Le Vavasseur « procureur au bailliage. » Un Thomas le Charetier « docteur en Sorbonne » fut curé de Saint-Ouen de 1696 à 1730.

à ce qu'ils se fussent rendus sur *Notre-Dame-de-Blôville, dite de Bon-Secours*, comme on disait alors. Je trouve en effet, vers 1665, époque où commencent les registres pour cette paroisse et conservés au bailliage, un *Jacques Desmares*, qui, par son âge [1], correspond bien à celui né en 1637, et dont le nom figure souvent dans les actes religieux de l'église Saint-Paul.

Quoiqu'il en soit, la veuve de Guillaume Desmares se remaria avec Anthoine *Aguérault*, ou *Laguérault*, ou *de Laguéraud*, plus vieux qu'elle de sept ans, et originaire de Saint-Paul, hors les murs. C'était un gros propriétaire des environs, au pied de la côte d'Eauplet; ses parents étaient honorables et bien considérés. A plusieurs reprises, *Marguerite Thorel*, sa mère, est qualifiée, gros comme le bras, de « Madame » ou de « femme de Monsieur Laguérault » [2].

C'est seulement à partir de la mort d'Anthoine Laguérault père, ex-fabricien et trésorier de Saint-Michel, survenue le 21 septembre 1661, que le fils vint habiter sur cette paroisse et lui succéder dans ce patrimoine, qui se transmettait alors religieusement à l'aîné.

Comme rien de ce qui regarde la Champmeslé et ses proches ne doit nous être indifférent, l'on me permettra de citer le document suivant, il peut servir de point de départ peut-être à de nouvelles trouvailles.

Registres de Saint-Paul. — « Le 17e d'april mil six cent soixante-treize, s'est présenté à moi M. Anthoine

[1] Ce Jacques Desmares mourut sur Saint-Paul, le 19 février 1725, nonagénaire.

[2] Témoin les actes de baptême des 14 juin 1628 et 30 juin 1630, où elle eût comme compère Jacques du Havre-de-Grâce et Pierre Colombel, conseiller au Baillage. — Lui-même, dans le baptistaire d'Anne Pinchon, fille d'un tavernier du quartier Martainville, est expressément qualifié d' « honorable homme. » — 13 mars 1670.

Laguéraud [1], mon paroissien, lequel nous a déclaré que depuis trois mois, ou environ, un de ses amis l'avait prié de recevoir chez lui une femme de laquelle, à ce qu'on lui avait fait connaître, le mari ou soi-disant, étant en charge de brigadier engagé aux affaires de Sa Majesté, qui s'appelle *(sic)* Jacques Letailleur, depuis lequel temps ladite créature qui s'appelle Charlote le Roux aurait acouché *(sic)* d'une fille; lequel m'a requis de lui donner le baptême, ce que j'ai faict et a esté nommée Marguerite, par Jean de la Rivière, Marguerite Senut, tous bourgeois de Rouen, son parrain et marraine, et lesquels ont signé avec le dit requérant, et comme j'ai prié le dit Laguéraud et la sage-femme à faire sçavoir si l'enfant était né de légitime mariage, lesquels nous ont déclaré n'en rien sçavoir, et ainsi l'ai couché sur mon livre, comme illégitime au dit jour et an que dessus. »

On le voit, M. Laguérault et sa femme, Marie Marc, étaient assez indépendants de caractère — on dirait libéraux aujourd'hui — pour mépriser le qu'en dira-t-on dans le voisinage. Mais n'oublions pas que nous en sommes à Marie Desmares enfant.

A elle comme à ses frères, Anthoine Laguérault donna une éducation et une instruction ordinaire. Lire, écrire et compter sommairement, et pour la fille, savoir en plus :

Réparer un pourpoint *et coudre* un haut de chausses [2],

ce dut être tout. On la verra en effet recevoir de tendres lettres de ses adorateurs; comme ceux-ci lui en demander

[1] Une Anthoinette Laguérault habitait, en 1636, à Saint-Pierre-l'Honoré. « Le 13 april, jour de Pasques 1664 », avec une de ses sœurs, Cécile, il nomme « le garçon à Jean Courbet et Magdelaine Saint-Léger. »

[2] Molière, *Femmes Savantes*.

avec fièvre. Je ne sais à quel point son orthographe pouvait donner prise aux critiques, mais à cette époque, comme en cette fin de siècle [1], on n'y regardait pas de si près, et la célèbre épistolière de l'hôtel Carnavalet s'en donnait à cœur joie pour l'écorcher [2]. Mais à coup sûr son écriture valait bien celle de ses contemporains, à en juger par quelques signatures, les seuls autographes qu'elle nous ait légués [3].

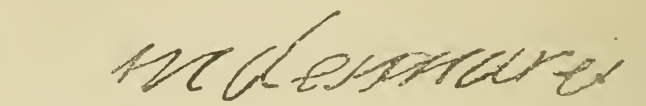

Voilà bien la vieille écriture française, haute de près d'un centimètre, légèrement penchée à droite, sans majuscule toute d'une haleine sans pleins ni déliés, faite avec la mauvaise plume d'oie d'une étude de notaire. Je la livre aux graphologues pour les déductions à faire, tant au physique qu'au moral. Ils nous obligeraient bien en nous dévoilant comment s'est passée sa jeunesse.

Fière de ses avantages physiques, douée d'heureuses dispositions pour l'art dramatique, Marie se décida à demander au jour le jour de la vie d'acteur les ressources qu'elle ne pouvait trouver à la maison où régnait un beau-père. Elle avait vingt-trois ans quand elle débuta.

Sur quelle scène ? Deux jeux de Paume principaux se disputaient pour l'heure les meilleures troupes de passage. Les acteurs de tragédie choisissaient de préférence celui des *Braques*, dont l'entrée était rue Saint-Eloi et dont le

[1] Voir *Circulaire Ministérielle du* 27 *avril* 1891. Instruction publique.

[2] On n'a qu'à consulter son *Livre de Comptes* aux Rochers.

[3] Ce fac-simile est emprunté au *Dictionnaire critique* de Jal. Malgré les nombreuses signatures retouvées dans les registres de l'état civil au nom de Marie Desmares, il n'y en a pas une, je crois, de celle qui nous occupe.

fond donnait presque dans la rue du Vieux-du-Palais, près de la place Henri IV [1]. Il est question d'y poser une plaque commémorative [2]. N'est-ce pas là qu'avant la Champmeslé jouèrent l'immortel Molière et les Béjart? Les *Deux Maures* [3], situés rue des Charrettes, dans le voisinage de l'hôtel actuel des Douanes, et non au bas de la rue Herbière, avaient depuis 1656 bien perdu de leur antique renom. On y jouait de préférence la comédie. C'est là que nos aïeux vinrent entendre les premières tragédies en musique, baptisées plus tard du nom d'opéras.

Consacrés, l'après-midi, à la raquette, le soir, ces jeux de Paume se convertissaient à peu de frais en salles de spectacle. N'importe, on devait être assez mal à l'aise dans ces vastes cours rectangulaires aux murailles élevées et garanties par le haut de filets! Quelques loges en planches de sapin, des bancs de bois, complétaient l'aménagement de ces salles que les paumistes du quartier se plaignaient de ne pas louer assez souvent à des comédiens de campagne. Désiraient-ils une troupe à demeure? Leurs descendants en ont fait plus d'une fois la fâcheuse expérience.

Se coudoyant presque, ces deux théâtres s'élevaient au centre du mouvement commerçant, en pleine *Cité* rouennaise. Le quai était à cent pas tout au plus, avec son bateau *de Bouille* et ses carrosses pour le Havre. Malgré l'hypothèse de M. Bouteiller *(Histoire des Théâtres à*

[1] Il devint en 1696 la proie des flammes. C'est le berceau du Théâtre-Français actuel. On a conservé souvenir de la rixe qui s'éleva en cette salle, le 20 mai 1667, contre les comédiens de M. le Prince, et qui aurait pu devenir sanglante. (Voir Bouquet, *La troupe de Molière à Rouen, en 1658*).

[2] Voir vie partie, p. 176.

[3] En janvier 1691, le 24, on y constate l'existence d'une *Académie Royale de Musique*; l'aïeule deux fois séculaire du Théâtre-des-Arts (Bouquet., *id.*)

Rouen) je croirais plutôt, avec M. Gosselin [1], que Marie Desmares joua pour la première fois aux *Braques*. Les *Deux-Maures* étaient de dimension beaucoup plus restreinte ; et les petites troupes s'y donnaient rendez-vous. Il n'est guère probable que ce soit au jeu de paume du *Vert-Buisson*, dans la Rouge-Mare, où l'on représentait la comédie, en cette même année 1665. Le quartier était déjà éloigné et la renommée de cette scène n'était pas consacrée définitivement comme pour les autres.

On aimerait à savoir si, le jour de ses débuts, le droit des pauvres, ou pour mieux dire des hospices, y trouva son compte, et si MM. les Administrateurs, à titre de remerciement ou par galanterie, lui envoyèrent, comme précédemment à l'égard d'autres troupes [2], « une douzaine de boîtes de confitures, » sage précaution pour les mois d'hiver ou les soupers après la représentation.

A ses côtés débutait un parisien du quartier Saint-Germain-l'Auxerrois, *Charles Chevillet*. Plus jeune qu'elle de neuf mois, — il avait été baptisé le lundi 20 octobre 1642, — soigné de sa personne, quoique avec un léger embonpoint « bel homme, l'air noble et d'une extrême politesse [3], » spirituel, il possédait tout ce qu'il faut pour plaire et commander l'amour. C'était le fils, non d'un marchand de rubans, mais d'un découpeur en draps de soie de la rue Saint-Honoré [4]. Brodeurs, gau-

[1] *Revue de Normandie*, 1863, p. 34.

[2] En 1660 et 1661. Voir Bouteiller, *opus citat.* A Rouen on a toujours été fort pour les confitures. Ne firent-elles pas le menu d'une collation présentée, à l'hôtel de ville, à sa Majesté Louis XIII, le 27 novembre 1617? Lors du départ de la duchesse de Longueville, le 4 août 1649, c'est encore un viatique de 3 douzaines de boîtes de confitures que la ville lui offre. Voir *Nouvelliste de Rouen*, 26 mai 1858, un intéressant article signé de M. de Beaurepaire sur l'ancien théâtre de Rouen.

[3] Frères Parfait, *Hist. du Théâtre-Français*, t. XIV, p. 526.

[4] D'après les *Anecdotes dramatiques*, il serait né rue du Pont-au-

freurs et découpeurs, en relations suivies avec les élégantes et les comédiens ne formaient qu'une seule confrérie. En homme pratique, M. Jean Chevillet, qui faisait sonner haut son titre de « sieur de Champmeslé », essaya d'inspirer à son fils le goût de son métier. Les frères Parfait le disent expressément « il avait été dans le commerce [1]. » On connaît aussi l'épigramme que lui décocha Le Noble :

> Tu les as mesurés sans doute à l'aune antique
> Dont jadis ton papa mesurait ses rubans.

Quoi qu'il en soit de la profession paternelle, le jeune apprenti trouva bien monotone le découpage à l'emporte-pièce des étoffes de prix et leur gaufrage à l'aide de cylindres chauds gravés en relief. Aussi s'empressait-il, le soir, trois fois la semaine, de courir au théâtre voisin *du Petit Bourbon* [2], où, dès 1658, Molière représentait, concurremment avec les siennes, les pièces des deux Corneille dont il venait de faire la connaissance à Rouen, sa dernière étape provinciale.

Insensiblement, à écouter les grands comédiens, la vocation lui vint irrésistible, et, un beau jour, il se mit à « courir la province. » Nul doute qu'il eut à essuyer des quolibets de la part de ses camarades ; mais il s'en vengea, en 1682, dans sa petite comédie *la Rue Saint-Denis*.

Bref, nous le trouvons, en 1665, à Rouen, sur Saint-Eloi. Ce quartier des théâtres, comptait 470 feux environ ;

Change. D'Allainval qui confond le fils avec le père, prétend qu' « avant ses débuts, Champmeslé était fort gros et vendait des rubans dans la rue du Pont-au-Change. » M. Jal, *Dictionnaire critique*, art. Champmeslé, fait bonne justice de cette erreur.

[1] *Op. citat.*, t. XIII.

[2] Il se trouvait entre le Vieux-Louvre et Saint-Germain-l'Auxerrois.

l'église paroissiale, à peu de distance des *Braques* et des *Deux-Maures,* formait avec eux un triangle rectangle dont les Braques occupaient l'angle droit. C'est là, au premier de ces deux jeux de Paume, que Charles Chevillet connut la brillante Marie Desmares, et résolut bientôt d'unir sa destinée à la sienne. Il l'aimait d'ailleurs et devina la carrière glorieuse qu'elle devait fournir. Lui demander sa main, l'obtenir d'elle et de ses parents, courir à Paris pour avoir le consentement de son père qui lui tenait rigueur, *en ramener sa mère et des témoins*, ne prirent que quelques semaines. A la fin de cette année 1665, leurs bans vont être publiés. Mais il faut compter avec l'autorité diocésaine et métropolitaine qu'effarouche leur qualité de comédiens. Enfin, une sentence de l'Official, M. Alphonse de Chalon, « sieur de Launay, prebstre, licentié ez loix, doyen de la cathédrale, » permet au curé Anthoine Daviray, de remplir cette condition *sine qua non.*

Voici le texte des actes qui les concernent.

Paroissse de Saint-Eloi. — « Registre des baons (bans), 1665; 29e de décembre, Charles Cheuilliet *(sic)* de Saint-Germain de la ville de Paris et demoiselle Marie Desmares *(sic)* de cette paroisse. »

Et en marge : « Mariés ce 9e de janvier 1666, 2. f.(ête) du mois, en prés.(ence) de Me Claude Froissart, advocat au Parlement de Paris, Françoise Léveillé, mère, et Laguérault. »

Mention aussi brève ne renseigne guère sur les familles des conjoints. Elle ne m'aurait pas permis, entre autres, de déterminer la filiation et la date de naissance de Marie Desmares. Par bonheur, en tournant quelques pages au revers du même cahier, je suis tombé sur un document

inappréciable que plusieurs déjà avaient en vain cherché[1]. C'est la pièce officielle de leur mariage; en appuyant le baptistaire du 18 février 1642, de Saint-Godard, elle ne laisse aucun doute sur l'identité de Mlle de Champmeslé. Le prêtre qui l'a rédigé connaissait bien son droit; il est rare de mettre la main sur une pièce de cette valeur avant l'ordonnance d'avril 1667, art. 8, titre 10, dite *Code Louis*, donné par Louis XIV à Saint-Germain-en-Laye et réglementant la tenue des registres paroissiaux si négligés ou si laconiques jusqu'alors. Une remarque, c'est à la profession même des jeunes mariés que nous devons un compte-rendu de cette longueur, le double de ceux qui l'entourent.

Saint-Eloi. (Registre des Mariages). — « 1666. Le 9e de » janvier furent mariés par Louis Ruault, prestre, vicaire » en cette paroisse, Charles Cheuillet, fils de Jean et de » Françoise Léveillé de la paroisse de Saint-Germain- » l'Auxerrois de la ville de Paris, et demoiselle » Marie Desmares, fille de feu *Guillaume Desmares* » et de *Marie Marc,* de la paroisse de Saint-Paoul » *(sic)* lez Rouen, ayant demeuré ci-devant trois » mois en cette paroisse de Saint-Eloy, et estant revenus » depuis quinze jours, *faisant vacation*[2] *de comédiens*, » après les fiançailles et baons proclamés par trois » dimanches et festes continuels, au prosne de la messe » paroissiale du dit Saint-Eloy, vestus de sentance *(sic)*,

[1] J'ai cru devoir prendre date de ces découvertes dans le *Nouvelliste de Rouen* des 2 et 5 février 1892. *L'Intermédiaire des Chercheurs* du 30 juin les a aussi mentionnées. M. Georges Monval, archiviste de la Comédie-Française, était venu en vain à Rouen, en 1884, compulser nos archives.

[2] Le mot *vacation* était autrefois synonyme de *profession, métier, état*... (Voir entre autres *Dictionnaire* de Bescherelle).

» donnée par Monsieur l'Official, en dabte du 26e dé-
» cembre dernier par laquelle il a esté permis de faire
» publier lesdits baons, *nonobstant qu'ils ne cessent de*
» *faire leur devoir par temps de droit,* et d'autre
» sentence du sr Official du 7e janvier dernier et par
» laquelle il lui a esté aussy permis de célébrer leur
» mariage en ladite paroisse, ce qui faict a esté en la
» présence de lad. Françoise Léveillé, mère dudit
» Cheuillet, Anthoine Laguérault, père en loy[1] de ladite
» Desmarre, et de ladite Marie Marc, sa mère. M. Claude
» Froissart, advocat au Parlement de Paris, Raulin
» Guibbé, bourgeois de Rouen et autres, et tous leurs
» parens et amys. »

Moins de deux mois après, le 22 février 1666, en la même église, « delle Marie Desmares » servait de commère à « messire François de Béthune, marquis, conseiller du Roy en ses conseils » pour nommer Françoise-Marie Sardin, fille de François et de Catherine Le Bourgeois.

Depuis quand Chevillet, ou plutôt Champmeslé était-il à Rouen? Comme les troupes de campagne venaient donner de préférence leurs représentations d'avril à septembre, mais surtout pendant les mois d'été, rien n'empêche de supposer que le jeune acteur soit arrivé de Paris vers Pâques de cette année 1665.

D'octobre à décembre, lui et sa future eurent donc tout le temps voulu pour les démarches; voilà l'explication de leur absence momentanée de la paroisse Saint-Eloi. Ils ne seraient pas allés, au cœur de l'hiver, jouer à Évreux, Caen ou Lisieux. Si Marie Desmares avait perdu son père, sa mère s'était remariée au sieur Anthoine

[1] Beau-père. « *Père en loy* » c'est le terme juridique. Comparer avec l'anglais « father in law ».

de la Guérault; elle n'était pas sans famille ni sans abri.

L'acte de mariage précité a bien son importance. Outre qu'il m'a permis de reconstituer la généalogie de cette illustration rouennaise, il éclaire d'un nouveau jour la condition des comédiens à l'égard de l'église, et détermine d'une façon presque victorieuse la date des débuts de la Champmeslé. Hier encore ne disait-on pas qu'elle s'était produite au théâtre, en 1668! Cela fait une différence de trois ans. Mais trois ans c'est énorme pour une vie d'actrice! 1668 ce serait bien tard pour une vocation aussi indomptable! M^lle^ Clairon ne vint-elle pas, en 1738, à peine âgée de 16 ans, affronter notre scène? L'avantage reste aux jeunes. C'est donc bien au printemps de 1665 que Marie Desmares obtint pour la première fois les suffrages de ses compatriotes.

D'ailleurs, au dire des frères Parfait, historiographes du Théâtre-Français, *elle joua quelques années en province,* avant de partir chercher la consécration de sa renommée à « l'hôtel de Bourgogne et du Marais qui étaient l'un et l'autre le *non plus ultra* des comédiens[1] ». Or, on sait que ses débuts eurent lieu en 1669 à Paris.

Ce nom de Champmeslé, Marie Desmares l'immortalisa.

S'il n'y a pas d'orthographe pour les noms propres, c'est évidemment pour celui-là. Racine écrit indifféremment *Chamellay* ou *Chameslé;* Boileau et La Fontaine *Chanmeslay;* de vieilles éditions portent *Chammeslé* et *Channeslé;* il n'est pas jusqu'à son acte de décès qui n'écorche son nom matrimonial: *Champellé!*

Les procès-verbaux de police, les minutes notariées des *Archives Nationales* l'orthographient plus commu-

[1] Scarron, *Roman comique*, I, chap. XII.

nément, comme de nos jours *Champmeslé;* le remplacement de l'*s* par l'accent circonflexe date de la moitié du XVIII^e^ siècle. Mathieu Marais voulait qu'on écrivît *Chammellay*.

Mademoiselle de Champmeslé! La Champmeslé. Que de fois ce nom sonore fit retentir les échos de la Cour et de la ville, l'espace de trente ans! *Mademoiselle!* ne le prenait pas qui voulait ce titre réservé aux femmes légitimement mariées ou aux filles de parents nobles ou de bourgeois anoblis. *Madame* était un titre de plus haute volée encore. Les auteurs dramatiques trouvant le nom de *Mademoiselle*, attribué par notre vieille urbanité aux premiers rôles, trop gênant pour la prosodie, appelèrent *Madame :* Hermione, Andromaque, Pauline, Henriette, à l'instar de ce qui se passait dans la famille royale [1].

Au XVII^e^ siècle, mariées ou non, les comédiennes [2] prenaient officiellement le titre de « demoiselles. » Dieu sait si de nos jours cette qualification a encore sa saveur et si elle est recherchée dans la liste des actrices. Je ne suis pas bien sûr, malgré une assertion contraire [3], si les comédiens, du moins les premiers rôles, ne figuraient pas sur les affiches rouges de l'hôtel de Bourgogne ou

[1] Ne voyons-nous pas Colbert « offrir un carosse à Mademoiselle son épouse? » En plusieurs actes passés par devant notaire, la mère de La Bruyère est qualifiée de « demoiselle veuve! » Molière comprenait tout le ridicule attaché à ce mot pris en pareille circonstance : « Ah! qu'une demoiselle veuve est une étrange affaire » fait-il dire à l'un de ses maris.

[2] *Comédien* désignait aussi bien les acteurs de tragédie, dont le partage était d'exciter la pitié et les larmes, que ceux qui cherchaient à provoquer le rire.

[3] Contre l'opinion de J. Bonassies, de Eugène Despois. Voir les documents originaux relevés par Emile Campardon, *les Comédiens du Roi.* En s'en tenant à la lettre de ce qu'en dit Chapuzeau, *op. cit.*, liv. III, n^os^ 49, 50, etc., on peut supposer que mention y était faite des principaux acteurs.

sur les affiches vertes du théâtre Guénégaud. N'a-t-on pas plus d'une fois rendu l'argent quand la comédienne attendue ne paraissait point?

On disait aussi *la* Champmeslé, comme on appelait couramment *la* Duparc, *la* Molière, *la* Beaufour, comme nous avons entendu nos pères vanter *la* Malibran, comme nous-mêmes nous applaudîmes *la* Patti. Ce *la* qui paraît si dédaigneux, malgré son origine latine emphatique, n'était pas la propriété exclusive des actrices ou des femmes du peuple. Madame de Sévigné, Saint-Simon, etc., l'emploient pour les dames du grand monde, mais, avouons-le tout bas, de préférence pour celles qui ont failli, même avec les princes du sang, même avec le roi [1].

Ce n'est plus aujourd'hui un terme méprisant, il est devenu une particule, bâtarde si l'on veut, mais qui confère la noblesse et l'immortalité aux grandes cantatrices ou tragédiennes, si la race n'en est pas éteinte.

Le nouveau ménage se rendit à Paris, dans le courant de juillet 1668. La peste qui ravageait les quartiers de Rouen dût hâter leur exode de cette ville malsaine, d'autant plus que *les Braques* étaient en plein foyer contaminé... Peut-être avaient-ils assez de leur condition de comédiens ambulants? Champmeslé devait avoir la nostalgie de sa ville natale, comme sa femme le désir de s'y produire. Leurs succès de Rouen n'avaient pu ni les griser, ni les retenir. Si ce que dit Chapuzeau [2] est vrai : « bon nombre de comédiennes goûtées dans les grandes villes n'en sortaient qu'avec beaucoup de profit, » il est à croire qu'ils ne firent pas ce voyage riches seulement d'espérances, mais l'aumônière bien garnie.

[1] Saint-Simon, Mémoires : *La Beauvais* et *passim*.

[2] *Le Théâtre-Français*, p. 215, Lyon, 1674, chez Michel Mayer.

Le mari comptait dans la capitale des parents ou connaissances chez lesquels il pouvait espérer trouver le vivre et le couvert, en attendant un emploi. Ses démarches aboutirent bientôt. Après avoir donné des preuves de capacité en jouant quelques comparses, on l'admit enfin au théâtre du Marais. Il sut bientôt s'y tailler une renommée dans les rôles comiques. Nul mieux que lui, après Baron, ne rendit avec plus de majesté les rois dans la tragédie.

Les services de Champmeslé, ses instances, valurent à son épouse l'admission sur la même scène de la rue Vieille-du-Temple. Elle y débuta, le 15 février 1669, dans *la Fête de Vénus*, insipide pastorale de l'abbé Boyer : le public fut si charmé par sa grâce, que, chaque soir, il venait plus nombreux.

Le 2 août 1672, Mlle de Champmeslé tint sur les fonts baptismaux le fils d'un tailleur d'habits, fournisseur peut-être des comédiens, nommé François le Cœur. Son compère était « *Jean Juvenon, officier du Roy* » *aliàs* le comédien La Thuilerie [1].

Ces applaudissements ne la satisfirent qu'à demi. Elle rêvait de plus grands triomphes ; mais elle ne se sentait pas encore assez de force, assez d'étude pour affronter la tragédie. Par bonheur pour elle, un de ses camarades, avec lequel elle s'était déjà trouvée à Rouen probablement, pressentant sa destinée brillante, s'attacha à lui donner des leçons qui l'empêchèrent de piétiner sur place longtemps encore en cherchant sa voie. « Elle reçut d'utiles conseils de la Roque [2], qui lui aidèrent à parvenir à la per-

[1] Voir A. Jal, *Dictionnaire critique et historique*, art. *Champmeslé*.

[2] Regnault Petit Saint-Jean (sieur de la) parut à Rouen en août 1660 ; la recette fut de 261 livres. « Personne mieux que lui ne savait juger mieux du mérite d'une pièce ni en prévoir le succès. » (Frères Parfait.) Il fut

fection qu'elle acquit depuis [1].» Sachons lui gré d'avoir contribué à former la célèbre tragédienne, qui, depuis le jour où, en 1670, elle reprit le rôle d'Hermione, jusqu'aux derniers mois de sa vie, suscita tant d'enthousiasme.

L'on verra au chapitre III tous les détails de sa vie de théâtre.

Mlle de Champmeslé ne fit qu'un court passage au Marais. Voyant cette troupe dépossédée peu à peu du privilège de jouer la tragédie, puis la comédie, pour se consacrer aux pièces dites à machines, en femme habile et prévoyante, elle se fit engager, pour la rentrée de Pâques 1670, par leurs rivaux de l'hôtel de Bourgogne. Le titre de « *Comédiens du Roy* », qu'ils portaient depuis les premières années du règne de Louis XIII, devait flatter son amour-propre. Elle y rencontra Racine et la gloire.

Quelques années plus tard, la salle du jeu de Paume de la rue Vieille-du-Temple tombait sous la pioche des démolisseurs [2]. Le personnel eut la permission d'ouvrir un théâtre dans la rue *Mazarini,* au jeu de Paume de *la Bouteille;* il est aussi connu sous le nom de Guénégaud. Malgré le talent de la veuve de Molière, qui soutenait cette troupe, on délaissait ses comédies pour aller écouter la Champmeslé dans ses rôles tragiques.

Elle secondait, inspirait Racine depuis tantôt sept ans quand, comme un hêtre atteint de la foudre, s'écroula l'immortel chef-d'œuvre de Racine. On était dans la première semaine de janvier 1677. Pendant qu'elle inter-

vingt ans l'*Orateur* de la troupe. Voir Chapuzeau, *op. cit.*, liv. III, 49.

[1] Mme Poisson, veuve du comédien de ce nom.

[2] D'après l'ordonnance du lieutenant général de la police, la Reynie, du 23 juin 1673.

prêtait avec sa *maestria*, avec plus de génie encore, le grand rôle de *Phèdre*, sa mère agonisait à Rouen. C'est là peut-être un événement qui influença sur le sort de cette pièce [1].

Pour les sceptiques qui croiraient à une invention pour les besoins de la cause, voici l'extrait de l'obituaire de Saint-Paul.

« Le 4e de janvier 1677, Marie Marc, femme d'Anthoine de la Guérault *(sic)*, aagée environ de 60 ans, a, en la communion de nostre mère Sainte-Église, rendu l'âme à Dieu ; de laquelle le corps a esté inhumé en l'église de Saint-Paul, au fauxbourg Martinville. »

Ont signé :

Louis Dépardé, Curé. Aguérault *(sic)*, Marc.

Il écrivait bien ce Laguérault! Il devait surtout être bien considéré pour que l'on rédigeât un acte de décès aussi aristocratique, et que l'on inhumât son épouse sous les dalles même de l'église. Les autres étaient enterrés sans façon au cimetière.

Le voyage de Paris à Rouen était trop long pour permettre à M. et à Mme de Champmeslé et de recevoir à temps cette triste nouvelle, et d'assister aux funérailles.

En bon mari, Laguérault ne pouvait s'éterniser sur terre, il mourut lui-même un an après, presque jour pour jour [2].

[1] Voir 3e partie, p. 129, les raisons en faveur de cette hypothèse. Représentation de *Phèdre*.

[2] « Le septième de janvier 1678, a esté inhumé en l'église de cette paroisse le corps de Anthoine Laguérault, âgé viron *(sic)*, de soixante-sept ans. »

Ont signé d'une belle main (les initiales seules sont illisibles):

Marc. Marc.

(Registres de Saint-Paul). — Archives de l'hôtel de ville de Rouen.

Ayant vu grossir leurs épargnes par cet héritage et se voyant privés de progéniture, les deux époux, d'un commun accord, dès le 18 janvier 1678, se présentent par devant les Conseillers du Roi, garde-notes de sa Majesté, au Châtelet de Paris, pour déclarer une donation entre-vifs. La concorde la plus parfaite régnait donc dans cet intérieur, malgré les amourettes de la femme. Je ne puis résister à la tentation de transcrire ce curieux et peu connu document de précaution conjugale:

« M. de Champmeslé et Mme de Champmeslé, son épouse, tous deux comédiens de la seule troupe du Roi, et demeurant rue Pavée, paroisse Saint-Sauveur, étant en bonne santé par la grâce de Dieu, et n'ayant aucuns enfants qui puissent après leur décès jouir du bénéfice de leur travail, désirant à cet effet que le survivant d'eux ait le meilleur moyen de vivre le reste de ses jours, puisque leurs effets ne consistent qu'en ce qu'ils ont amassé et épargné ensemble par leurs soins et économies, se sont, par ces présentes, volontairement fait don mutuel, pareil, égal et réciproque au survivant d'eux, ce acceptant, de l'usufruit des biens, meubles et conquets immeubles qui se trouveront appartenir au premier mourant au jour et heure de son décès, en tels lieux et endroits qu'ils se trouveront assis et situés, sans rien excepter ni réserver...

» ..... Ce présent don mutuel ainsi fait pour les causes sus dites et pour la bonne amitié qu'ils se sont portée et se portent et parce que telle est leur volonté et intention..... [1].

[1] Archives nationales, Y, 234, f° 16, cité par Emile Campardon, « *Les Comédiens de la troupe du Roy.* » — Voir aussi Gueullette, *Acteurs et Actrices du Temps passé.*

» Fait et passé ès études, l'an 1678, le 18e jour de janvier. »

MOUFFLE. FILLOQUE.

Racine avait dit un irréparable adieu à la tragédie. Plus de nouvelles créations destinées à l'immortalité. La scène de la rue Mauconseil vit s'éclipser sa gloire d'antan en perdant ses meilleurs auteurs. La médiocrité de leurs successeurs ne parvenait pas à mettre en relief les interprètes qui, selon Chapuzeau, ne sont que le corps de la comédie tandis que les poètes en sont « la forme substantielle. »

Mlle de Champmeslé fit une seconde fois preuve d'opportunisme, d'autres diraient d'amour du changement. Son intérêt semble encore l'avoir guidée. Qu'elle ait eu maille à partir avec ses camarades, ou qu'elle les ait quittés à l'amiable, ne voulant pas rester à cet hôtel de Bourgogne, hanté à tous les coins par les souvenirs d'un amour évanoui, telle n'est point ici la question. Toujours est-il que la troupe Guénégaud, à la *Quasimodo* de 1679, le 12 avril [1], les accueillit à bras ouverts, elle et son mari, comme sociétaires. Il leur fut accordé par clause spéciale en dehors de leur part annuelle une pension de mille livres.

« M. et Mlle Champmeslé sont entrez dans notre Société et sont sortis de l'hostel de Bourgogne. On leur a accordé outre leurs partz 1,000 liv. » [2].

Combien d'artistes de province se contenteraient à

[1] Assista-t-elle le 15 février 1679, sur Saint-Sauveur, au mariage d'une cousine germaine de son mari, Marie-Madelaine-Armande Le Charton, qui épousait un nommé Jean Bouillart? Peut-être, quoiqu'elle n'ait pas signé. Au bas des actes de cette sorte il n'y avait d'ordinaire que des paragraphes d'hommes.

[2] *Registre* de Lagrange, année 1679.

moins, même en tenant compte de la dépréciation de l'argent.

La situation du ménage Champmeslé n'était donc pas précaire [1], malgré tous les frais inhérents à leur condition et la dépense exorbitante aussi bien pour leurs costumes de ville que pour ceux de la scène.

Un seul habit à la Romaine — mais aussi quel habit! — allait souvent jusqu'à *cinq cents* écus; il est vrai que « le faux or ny le faux argent, qui rougissent bientôt, n'y étaient point employés » [2].

Leur entrée au théâtre de la rue Mazarini ne diminua donc pas leurs épargnes du bout de l'an. Ce fut le coup de grâce pour l'hôtel de Bourgogne qui se vit délaissé. Quels de leurs seconds rôles pouvaient rivaliser avec la grande actrice dans le répertoire de Corneille et de Racine qu'elle apportait à l'ancienne troupe de Molière.

Les deux compagnies semblaient condamnées à fusionner à bref délai. Au mois d'août 1680, la *Comédie-Française* était fondée! Tous les contemporains sont unanimes à reconnaître que la cause déterminante de cette jonction, fut le départ de la Champmeslé encore plus que la mort de la Thorillière, du théâtre Guénégaud. « Cette réunion fut faite à l'occasion de M^lle^ de Champmeslé, qui, en se retirant à l'hôtel Guénégaud, mit les comédiens hors d'état de jouer le tragique » [3].

[1] En 1679, leur part dut être, comme pour les autres de 6,585 l. 10 sols; en 1680, de 1,699 l. 12 sols. Il est vrai qu'il y a représentation tous les jours. Les parts des années précédentes où l'on ne jouait que trois fois la semaine, sans compter les chômages officiels, ne s'étaient élevés qu'à 2 ou 3,000 livres. Leur part dans la campagne de 1681-82 fut de 7,341 l. 15 sols; en 1684-85, 5,839 livres.

[2] Chapuzeau, *Op. cit.*, liv. III, n° 28, p. 170.

[3] Montfleury, *Théâtre*, édition de 1739. *Avertissement*, p. 46. — Les Italiens s'établirent à l'hôtel de Bourgogne jusqu'à leur suppression radicale en 1697. « Ils n'avaient pas été sages » dit Dangeau. — Ils s'étaient avisés

Dans l'état de la nouvelle Compagnie, Champmeslé et sa femme figureront en tête de la liste des 27 acteurs [1] arrêtée par Sa Majesté. Ils ont de plus *une part* chacun dans les *Interests*.

Dès le vendredi 9 août 1680, on représente « *les Carrosses d'Orléans* » de M. de Champmeslé.

Ce sont des personnages avec lesquels il faut compter désormais, et les plus fermes appuis de la *Comédie* naissante. Aussi doit-on leur en savoir gré. Comble d'honneur, le roi manda la grande actrice à Fontainebleau et Madame la Dauphine à Saint-Germain, pour l'entendre et l'applaudir.

Mais Champmeslé n'est pas seulement acteur, il était auteur, on vient de le voir ; le samedi 7 février 1682, il donne *le Parisien ;* « le 5 feburier 1683, 1re fois [2] » nouvelle pièce *les Joueurs*. L'année suivante, il obtint un véritable succès avec une pièce bizarre et même ridicule, les *Fragments de Molière*, qui débute par un dialogue entre les fleuves Jourdain et Lignon, et se continue par quelques scènes de *Don Juan*, cousues à la scène de *Scapin* où Sylvestre veut tout massacrer [3].

Les triomphes de Mlle de Champmeslé ne lui faisaient pas oublier sa famille. Nicolas, son jeune frère qui s'était marié avec Anne Dennebaut, jouait vers cette époque à Copenhague où on le prisait fort. Pas de fêtes à la cour sans eux. *Christian V*, roi de Danemarck et de Norwège,

de jouer une pièce qui s'appelait *La Fausse Prude,* où Mme de Maintenon fut aisément reconnue. (Saint-Simon.)

[1] 15 acteurs, 12 actrices.

[2] Lagrange, *Registre*, année 1683.

[3] Autres pièces : *Délie; Crispin Chevalier ou les Grisettes; La rue Saint-Denis; l'Heure du Berger; Je vous prends sans vert...* Voir l'édition de 1735, Paris, Jacques Ribou vis-à-vis la Comédie-Française. Rien d'aussi plat que sa dédicace « *au Roy.* »

l'avait en haute estime. C'est à ce point que, fières d'imiter la conduite de Louis XIV à l'égard de Molière, leurs Majestés « *de brume* », en 1682, acceptèrent, si elles ne le solicitèrent, le parrainage de la fille qui venait de naître aux comédiens français. Etrange rapprochement où l'on vit se coudoyer dans une cérémonie tout intime la monarchie héréditaire et celle de la rampe, deux ombres !

Cette frêle enfant sur le front de qui se posèrent protectrices les mains du couple princier, cette filleule royale, *Christine-Antoinette-Charlotte*, sut aussi se faire sacrer reine par son talent. Elle devait au commencement du XVIII^e^ siècle illustrer la *Comédie* et continuer les traditions scéniques de sa tante.

Toute-puissante alors, M^lle^ de Champmeslé rappela son frère de l'étranger, et, le 28 mars 1685, elle obtint de Louis le Grand « qu'il fût reçu *sans début* dans la troupe dont elle faisait l'ornement [1]. » La Grange consigne le fait sans commentaires : « M. Des Mares *(sic)* est entré dans la troupe à la place de M. de Brécour [2], à demye part. »

C'était un passe-droit, du plus pur népotisme. Nicolas affronta le parterre le 7 mai suivant, dans *Téramène*. Le public parisien, dont on craignait les sifflets et qui tenait à ses prérogatives, comme aussi il se défiait du goût et du jugement de la Cour, essaya de manifester son mécontentement. Mais les événements prouvèrent que, pour une fois, l'artiste favorisé pouvait plaire à tout le monde.

Qui sait si, le 19 avril 1685, ce n'est pas une démarche de la Champmeslé ou son crédit qui firent rentrer en

[1] Frères Parfait. *Op. cit.*

[2] Comédien mort le 28 mars 1685 et enterré le lendemain.

grâce Baron et Charles Raisin qu'un ordre du roi avait exclus de la troupe [1], pour insolence ou grossièreté envers une princesse du sang ?

Quand le 3 avril de cette même année, M^me^ la Dauphine ordonna, sous le bon plaisir du Roy, que les acteurs partageassent désormais leurs profits et émoluments, toutes charges déduites, sur le pied de 23 parts [2], de Champmeslé et sa femme furent inscrits en tête et sans aucune obligation onéreuse.

D'après une convention passée le 4 mai 1686, ils ne demeurent plus rue Pavée, mais rue *Mazarini*. Ils la quitteront aussi pour la ruelle *des Marais Saint-Germain*, où Racine habitait en 1692 et où naquit son fils Louis. Peut-être même occupèrent-ils la même maison? [3]

On était tranquille à l'hôtel Guénégaud, quand soudain un ordre royal, transmis par Louvois, vint enjoindre aux sociétaires de quitter dans les trois mois leur local et d'aller s'établir ailleurs [4]. A pareille injonction il n'y avait qu'à obéir. On connaît les pérégrinations, les angoisses, les fatigues, les sacrifices et les dépenses énormes des comédiens [5]. Ce déménagement fut pour chacun désastreux, et, de florissante qu'elle était, leur situation devint très gênée. Songez que cette émigration leur coûta

[1] Ce jour là, la Comédie s'était rendue à Versailles pour présenter à la Cour le sieur de Rochemaure.

[2] « Car sa Majesté voulait avoir, pour le bien servir dans ses maisons royales, un nombre fixe et suffisant de comédiens capables. » *Ordonnance* du 3 avril 1685.

[3] Voir la *Conclusion*, tendant à donner le nom de *la Champmeslé* à l'une des voies de Rouen, p. 176.

[4] On avait besoin de leur salle pour l'achèvement du collège des *Quatre-Nations*.

[5] Voir 2^e^ partie, p. 91.

198,234 livres! Et encore pour se faire une idée de la valeur actuelle de cette somme, devons-nous la multiplier par 6 ou 7.

En cette occasion, comme ses co-sociétaires M^lle^ de Champmeslé sut faire preuve d'abnégation en abandonnant sa pension pour l'œuvre commune. Enfin, tant d'efforts furent couronnés de succès, et le 18 avril 1689, elle put donner *Phèdre*, dans la nouvelle salle de la rue Neuve-des-Fossés-Saint-Germain, depuis rue de l'Ancienne-Comédie [1]. La recette dépassa toutes les espérances, 1,870 livres!

Pendant que son mari joue les rois et écrit des rôles comiques, qu'il s'élève contre le *Grondeur* de Brueys et de Palaprat « avec la hauteur d'une femme d'agioteur enrichi [2] », M^lle^ de Champmeslé, en 1690, fait débuter à l'âge de huit ans, dans *le Cadet de Gascogne!* sa nièce Christine [3], pendant qu'elle-même interprète avec le talent dont elle était coutumière, l'ancien répertoire et le nouveau bien pâle à côté.

Si les applaudissements vont la poursuivre près de dix années encore, le gouvernement de la comédie n'était pas chose si facile. Police à l'intérieur du théâtre, dissensions entre les comédiens, administration et gérance du nouvel immeuble occupaient tous les loisirs que leur laissaient les répétitions et les représentations. Dix fois le nom de Champmeslé revient dans les documents du temps [4]; tantôt c'est à son domestique qu'un créancier insolent confie une réclamation brutale et injurieuse pour

[1] Ce nouveau théâtre occupait l'emplacement du jeu de Paume de l'*Étoile*, dont les comédiens s'étaient rendus acquéreurs moyennant 60,000 livres.

[2] Frères Parfait, *op. cit.*

[3] Voir plus loin, p. 86.

[4] Archives nationales, Y, 13178.

se faire payer d'un billet souscrit par Dancourt; tantôt c'est dans une plainte, dressée en son nom et en celui de ses camarades, contre les concierges de la Comédie-Française qui s'étaient avisés de vendre à vil prix, à des particuliers, nombre des objets commis à leur garde, tels que : toiles, draps, ustensiles [1], etc. Une autre fois ce sera contre des spectateurs turbulents, des lacérateurs d'affiches, etc...

Le plus souvent le nom de M^lle^ de Champmeslé est omis; les femmes n'ont pas voix au chapitre dans les affaires du gouvernement intérieur. Si l'on a besoin d'elle de temps à autre, c'est pour un témoignage. Encore le donne-t-elle avec l'intention non cachée de tout concilier, quand deux acteurs se sont mutuellement injuriés.

En juin 1693, M. de Champmeslé à la tête de tous les comédiens présente le quatrain suivant à Sa Majesté.

Grand héros, volez à la gloire,
Que le ciel, selon nos souhaits,
Vous conduise avec la victoire,
Et vous ramène avec la paix!

L'intention était bonne, mais les vers [2]!... Dire qu'on les attribue à La Fontaine, ce grand enfant à barbe grise!

Nicolas Desmares assista à l'inhumation de son beau-père Dennebault en 1697, décédé sur Saint-Gervais [3].

Mais revenons à notre actrice :

Cette année là, ils demeurent rue de Condé. Le 26 juillet de ladite année, Charles Chevillet, en bon mari qu'il était et soucieux de l'honneur de sa femme, vint se plaindre

[1] Archives nationales, Y, 13180.

[2] Ces vers parus dans le *Mercure-Galant*, sans nom d'auteur, furent recueillis parmi les poésies de La Fontaine dans les manuscrits de Trallage. — *Œuvres inédites* de La Fontaine, rassemblées par P. Lacroix.

[3] Voir Jal, *Dictionnaire critique et historique.*

par devant Charles Bizoton, commissaire au Châtelet, que la veille, un jeudi, sur les trois heures de l'après-dînée, la damoiselle Champmeslé, son épouse, comme elle se rendait à Asnières, en carrosse, de compagnie avec les demoiselles Joly et Duparc, avait été grossièrement insultée par un particulier du nom de Prévost. Celui-ci leur donnait la chasse, en carrosse de louage, et les atteignit au moment de passer le bac [1].

Cet individu voulait faire descendre à tout prix la demoiselle Joly et l'emmener dans sa voiture.

La Champmeslé prit sa défense et déclara sec et net au malotru que mademoiselle Joly était en sa société et qu'il était malséant de l'obliger à le suivre.

Furieux de cette leçon qui lui laissait peu de réplique — on n'était guère poli ni patient dans le bon vieux temps ! — Prévost dégaîna aussitôt, devint furieux et frappa à tort et à travers dans les jupes des dames effrayées, en cherchant à transpercer le sieur Maupoin, contrôleur général de la maison de Monsieur, chez lequel ils se rendaient en partie de plaisir. Elle commençait bien !

Rapidement désarmé, le triste personnage n'en continua pas moins ses extravagances et ses menaces, surtout à M^lle^ de Champmeslé, dit le procès-verbal.

Nul doute que Prévost ne fut condamné à une bonne amende ou à quelques jours de prison au Châtelet pour semblable grossièreté.

M^lle^ de Champmeslé resta comédienne jusqu'à la fin. Ce n'était pas un métier pour elle, c'était une vocation, un plaisir. Aussi, que de soins elle se donnait pour entrer dans ses personnages et les rendre avec vérité. Mais il

[1] Archives nationales Y, 13182. Cité par Ém. Campardon, *les Comédiens du roi.*

n'est si bon tempérament qui ne s'use à la longue. Il n'y a que les ruines qui réussissent à se maintenir debout par un effet d'habitude. Le 13 février 1694, elle avait déjà reçu un premier avertissement qu'elle était née mortelle. Le zèle et les efforts excessifs qu'elle déploya pour faire valoir la pièce de *Médée* la fatiguèrent extrêmement.

C'est à cette représentation qu'elle ressentit les symptômes de ce mal dont elle ne guérit qu'à la surface et qui revenant plus impétueux la ravit à la Comédie éplorée? C'est ainsi qu'il faut interpréter ces lignes de Jean Soulas d'Allainval : « Elle aurait fait longtemps le plaisir du théâtre si Longepierre n'avait fait cette tragédie de *Médée;* la longueur et la violence du rôle qu'elle y jouait, lui causa une maladie dont, après avoir langui *quelque temps*, elle mourut à Auteuil en 1698 [1]. »

Quelque temps! Diable ! les années filaient vite pour ce pauvre abbé, dont la misère s'abritait la nuit dans les chaises à porteurs, stationnant au coin des rues. Evidemment il se trompe de date pour *Médée*, ou la confond avec *Oreste et Pilade*, représentée à plus de trois ans de là, le 11 décembre 1697.

M^lle^ de Champmeslé y joua donc, dans sa dernière création, le rôle d'*Iphigénie*. Par une coïncidence remarquable, ce fut presque à Racine qu'elle dut ce suprême triomphe. N'était-ce pas lui, en effet, qui, sur les démarches de la princesse de Conti, première douarière, avait élaboré le plan de cette tragédie, laissant à La Grange le mérite de la versification? On se serait cru aux beaux jours d'*Andromaque* ou de *Bajazet :* les représentations étaient des plus fructueuses, quand, à

[1] *Lettre à Mylord B***, au sujet de Baron et de la demoiselle Lecouvreur*, 1730, in-12.

la douzième ou treizième — le chevalier de Mouhy [1] se trompe en disant la quatrième, — en tout cas, un mois après, le 8 janvier 1698, elle dut s'interrompre et s'éloigner de la scène pour n'y paraître jamais plus.

Tout d'abord elle resta à Paris. Après un peu de mieux, les médecins — toujours les médecins de Molière ! — l'envoyèrent se rétablir à la campagne, à Auteuil. C'est là « dans la maison d'un maître à danser », au dire d'une lettre de Racine à son fils aîné [2], « qu'elle vint prendre l'air. »

Auteuil, séjour fortuné et plaisant, « aboutissant d'un côté à la Seine et de l'autre au Bois de Boulogne », était déjà semé de jolies maisons et réputé entre tous les villages suburbains pour la pureté de son atmosphère. Plus d'un convalescent, dont les revenus lui interdisaient le luxe d'un long déplacement et d'un séjour à Dieppe [3], venait y passer la belle saison et y chercher la santé.

Un rouennais, l'abbé Legendre, en 1685, y vint aussi « prendre l'air ». — Décidément, c'est le terme consacré — pour se remettre d'une fièvre. Sa cure dura vingt jours. La même année, le père Bouhours « était à Auteuil à y prendre les eaux de Passy [4]. »

Parmi les villas en renom, citons celle de « M. Galopin, jadis marchand d'étoffes d'or et d'argent, et depuis trésorier de France, qui était un petit palais. » Mais la plus connue, moins encore par « *ses ifs et son chèvrefeuil* » que par son jardinier Antoine Riquier, est la maison de

[1] *Tablettes dramatiques*, dédiées à S. A. S. le duc d'Orléans, Paris, 1732. Remarquons qu'à cette époque, l'on jouait plus de trois fois la semaine !

[2] *Lettre* à J.-B. Racine, du 24 juillet 1698.

[3] Voir *Lettres* de Mme de Sévigné, *passim*.

[4] *Mémoires* de l'abbé Louis Legendre, né à Rouen, en 1655, publiés dans le *Magasin de librairie*, t. IV, pp. 573 et suiv.

Boileau. Voici, du reste la description qu'en fait notre compatriote. C'est pris sur le vif : « elle n'était ni belle ni laide ; le jardin, sans être peigné, ne laissait pas d'être agréable. L'appartement du poète était d'un négligé cynique ; la salle à recevoir le monde était un peu plus arrangée. »

C'était là que le satirique recevait quantité d'hommes et de femmes de lettres, depuis Racine jusqu'à M^me^ des Houlières. Même marié, le poète d'*Andromaque* était heureux d'y venir jouir du soleil d'été dont les rayons ne filtraient qu'à peine dans la rue des Maçons, ou l'étroite ruelle des marais Saint-Germain.

Où était le pied-à-terre estival de M^me^ de Champmeslé ? Malgré leurs économies, ils n'avaient pas dû louer à cœur d'année toute une maison à Auteuil. A chaque saison ils devaient, ou en changer, ou revenir dans la même. Qu'est-ce, en effet, que cette propriété « *d'un maître à danser* » dont parle Racine et où elle expira ? Longtemps familier de M. de Champmeslé, lui aurait-il coûté de dire « dans leur maison d'Auteuil ? »

Plusieurs de ses biographes ont cru que M^lle^ de Champmeslé avait renoncé au théâtre en présence du curé de Saint-Sulpice, dès qu'elle se sentit terrassée par la maladie, et que cette abjuration elle l'avait réitérée, entre les mains de celui d'Auteuil. Il suffira de lire les lettres de Racine à ce sujet [1] pour être convaincu du contraire. Et c'était le lendemain de sa mort qu'il écrivait !

Ne pouvant croire à une mort prochaine, la Champmeslé, si amoureuse de son art, ne voulut pas tout d'abord signer pareil renoncement. Si elle guérissait ! si ce n'était qu'une fausse alerte ! Fidèle à la parole donnée, au ser-

[1] Voir chap. II, p. 93.

ment solennel, enregistré le plus souvent par devant notaire — pour plus de garantie — elle n'aurait pu reparaître sur la scène, ni reprendre des habitudes qui lui semblaient honorables. N'avait-elle pas, en 1696, avec les autres comédiens, adressé au pape Innocent XII une humble requête à l'effet d'être relevée de la rigueur de canons surannés, puisqu'ils dataient d'un Concile provincial tenu en 314, à Arles [1] ? Mais la cour romaine les avait renvoyés à l'archevêché de Paris « pour qu'ils fussent traités suivant le droit, *ut provideat eis de jure.* » Or, le droit, c'était la coutume. Seuls, les Comédiens de France devaient rester exclus de la communion des fidèles. Leurs confrères, en Espagne, en Italie, et jusque dans l'état d'Avignon étaient tolérés et admis même à faire leurs Pâques. Aussi Champmeslé avait-elle déclaré « au curé de Saint-Sulpice, qui l'était venu voir, qu'elle trouvait glorieuse pour elle de mourir comédienne [2] », absolument comme le soldat à son poste. Dieu sait si « l'obstination de cette malheureuse » effrayait le dévot Racine !

Enfin, quand la grande actrice vit qu'il n'y avait plus d'autre issue à son mal que la tombe, pleine de terreur,

[1] « *De theatricis et ipsos placuit quamdiu agunt a communione separati.* » Canon dudit Concile. — Les comédiens n'étaient mis hors l'église, en France, que par suite d'une fausse interprétation de ce décret. Les temps n'étaient plus les mêmes; les mœurs théâtrales s'étaient bien améliorées. « L'Ancienne Comédie, dit l'abbé Le Gendre, contre laquelle les Conciles et les Pères avaient tant fulminé, était d'une turpitude à ne la pouvoir exprimer. » Au IVe siècle, on en était encore à la licence païenne, et c'est contre la représentation de ces pièces profanes, jouées par des acteurs hérétiques ou idolâtres que les Pères du Concile d'Arles ont tonné. — D'ailleurs, les jours devenaient mauvais pour le théâtre; Louis XIV se faisait ermite; l'archevêque de Paris, nouvellement sacré, de Noailles « se regardant comme pape en deçà des monts, » dit l'abbé Le Gendre, ne demandait rien moins que la suppression de la comédie. Voir 1re partie, p. 106.

[2] Racine, *Lettre à J.-B. Racine*, le 16 mai 1698. Voir chap. II, p. 93.

effrayée sans doute de l'au-delà « elle changea de langage. »

Le curé de Saint-Sulpice vint à la campagne recevoir sa renonciation. Lui seul en avait la qualité. D'ordinaire ces engagements se faisaient par écrit. Comme le cas pressait, il se peut que le prêtre se soit contenté d'un aveu tombé des lèvres de la moribonde. Il y avait pourtant une formule consacrée, dont, moins que tout autre, le curé de Saint-Sulpice, paroisse des Comédiens, ne devait dégarnir les pages de son bréviaire. « Je promets à Dieu de tout mon cœur avec une pleine liberté d'esprit, de ne plus jouer la comédie le reste de ma vie et quand il plairait à son infinie bonté de me rendre la santé. » C'est, du moins, semblable déclaration qu'en même occurrence Claude Bottu de la Barmondière, chanoine de la même église, avait exigé quelques années auparavant de Raisin et de Brécourt [1]. En tout cas, ce serait un document bien curieux à retrouver épinglé au registre des mortuaires de la cure d'Auteuil. Celui de Saint-Sulpice ne fait non plus mention de cette note marginale lue en regard de l'acte de décès de Raisin : « Le dit n'a été administré et receu en terre saincte qu'après avoir renoncé publiquement à la profession qu'il avait ci-devant exercée, par un acte par devant les notaires [2]. »

[1] Voir Jal., *Dictionn. critique*, à ces noms. Ces renonciations exigées au lit de mort résultaient de la prescription de Jean de Gondi, archevêque de Paris, en 1623, ordonnant de priver de la sépulture ecclésiastique les comédiens qui refuseraient d'abjurer en mourant leur profession. — J'ai retrouvé aux Archives de Rouen, épinglé au registre des mariages de 1682, un autre acte de renonciation de comédiens, inconnus ceux-là, que je transcris avec l'orthographe fantaisiste : *Nous sou sinon Louis des échaliers et Catherine Dudar, promettons à Monsieur le curée de Saint-Eloy de renoncer à la profession de quomédien et d'aqueteur de l'opéra.*

» C. DUDARD. — DÉSÉCHALIERS.

» Fait à Rouen, ce 11e d'octobre. »

[2] *Histoire du Théâtre-Français*, t. XIV.

Cette formalité accomplie, le comédien n'avait plus qu'à se laisser mourir tranquille et le clergé pouvait dès lors, en tout acquit de conscience, se préparer à chanter le *Libera* à la levée du corps.

Aussi le curé d'Auteuil administra-t-il alors Mlle de Champmeslé, et c'est avec une parfaite résignation qu'elle rendit l'âme le 15 mai de l'année 1698. Le récit de Racine s'accorde avec celui des frères Parfait, mais avec une nuance légèrement moqueuse : « Elle mourut, dit-il, avec d'assez bons sentiments, mais surtout fort affligée de mourir ! [1] » Mais qui donc, à moins d'être un désespéré, ou d'avoir l'âme de bronze d'un ascète, ce qui est à peu près la même chose, ose regarder la mort en souriant ? Il est si facile de se targuer d'un beau courage quand on est en bonne santé et qu'on croit la camarde encore loin. Racine, le fut-il stoïque, lorsqu'il s'aperçut qu'il était condamné sans appel ?

Le lendemain, on transporta son cercueil à Paris pour l'ensevelir au cimetière de son domicile légal. Il s'en était fallu de bien peu qu'elle ne fut jetée, tout comme son co-sociétaire Rosimond, mort subitement, en 1691, sans luminaire ni prières, dans la partie non bénie, réservée aux enfants morts avant le baptême et aux suicidés [2].

Voici, du reste, le procès-verbal d'inhumation découvert par M. Jal dans les registres de Saint-Sulpice :

« Le 17e jour de may 1698 a esté faite la reception du corps de damoiselle Marie Desmarre, femme de Charles

[1] Racine, Lettre du 24 juillet 1698.

[2] Ce fut le curé Languet de Gergy qui exclut de la terre sainte le corps de Rosimond. Il avait pourtant publié, sous le nom de J.-B. Duménil, un ouvrage intitulé : « *Vies des Saints pour tous les jours de l'année.* » Paris, Guillaume Desprez, 1 vol. in-4°. — Qu'on ne médise plus de l'irréligion des comédiens !

Cheuillet *(sic)*, sieur de Champellé *(sic)*, officier du Roy, aagée d'environ cinquante-six ans, décédée le quinze dud. mois dans la paroisse d'Auteuil d'où elle a été transportée pour estre inhumée dans cette église, sa veritable paroisse ; et ont assisté à la dite réception, seruice et enterrement son dit mari et Nicolas Desmarre, son frère, qui ont signé :

» Cheuillet de champmeslé ; — Desmare. »

Moins heureuse que la pierre jetée au Père-Lachaise sur les dépouilles de M^lle^ Clairon, et qui subsiste toujours, malgré les intempéries et un long délaissement, la tombe de la Champmeslé et celle de son époux disparurent dans les transformations successives, les bouleversements du sol parisien et de ses cimetières. Le mouvement a remplacé la solitude, et l'asphalte et les quartiers neufs ont fait disparaître tout vestige de ces nécropoles si célèbres par leur mauvais entretien ! Mais à cette époque, l'église Saint-Sulpice était si endettée !

Champmeslé, en veuf inconsolable, ne devait pas tarder à rejoindre sa compagne. Plusieurs versions circulent sur la façon dont il mourut. Elles ne sont toutefois pas si différentes qu'on ne puisse les fondre en un seul récit ; il n'y a d'ailleurs que des divergences de détail [1]. Dans la nuit du 19 au 20 août 1701, il vit apparaître en rêve tout-à-coup sa mère et sa femme. Ce songe le frappa des plus sombres pressentiments. A son réveil, il courut aux Cordeliers faire dire deux messes de *Requiem* pour les chères défuntes. Comme il avait donné une pièce de trente sols au sacristain, le religieux voulut lui en rendre dix : « Gardez le surplus, lui répondit l'acteur,

[1] Voir *Fastes de la Comédie-Française*, Ricard aîné, 1882, t. II, p. 353 ; *Dictionnaire des Artistes*, abbé de Fontenai, 1776, t. I, p. 385, et Frères Parfait. Ceux-ci donnent la date du 22 août.

dites pour moi une troisième messe, je vais l'entendre. » Le moine s'exécuta.

Au sortir de l'église, il alla s'asseoir sur un banc de la porte de *l'Alliance*, cabaret voisin de la *Comédie*. Puis, comme il devait jouer le soir, il se rendit au théâtre, se promena dans le foyer, l'arpentant à grands pas et chantonnant :

Adieu paniers ! vendanges sont faites !

Il répéta tant de fois ce refrain et avec un tel air d'égarement que tous ses camarades en furent effrayés. Il en invita plusieurs à dîner : on l'entendit répéter à deux reprises à Sallé : « Nous dînerons ensemble aujourd'hui ». Soudain, un étourdissement le prit, il porta les deux mains à son front et tomba en avant la face sur le plancher. Chacun s'empressa de le relever ; il put entr'ouvrir les yeux, et regardant son beau-frère, Nicolas Desmares, il lui dit : « Il n'y a plus personne ! » Un instant après il expirait.

M. Jal qui a cherché partout son acte d'inhumation, sans parvenir à le rencontrer, se demande si le corps de l'acteur, transporté immédiatement au couvent des Cordeliers, ne fut pas enterré par leur ministère. Régulièrement on aurait dû le présenter à sa paroisse. Aurait-on dérogé à cette coutume ? Bien que ce ne soit pas impossible, c'est assez difficile à croire. A moins que, toujours en vertu de l'ordonnance de Jean de Gondi, on n'ait « sans autre forme de procès » jeté ses dépouilles mortelles dans le coin en friche destiné « aux impénitents, » ou qu'on ne les ait, secrètement, la nuit, réunies à celles de M^lle^ de Champmeslé.

[1] Biblioth. nation., Archives ; Y, n° 364. Reproduit par Émile Campardon, ouv. cité.

Son héritage revint au frère de sa femme, lequel se retira du théâtre le 27 juin 1712 avec une pension de 1,000 livres. Après le décès de Nicolas Desmares, survenu le 3 novembre 1714, sa fille Charlotte entra en jouissance du mobilier et des bibelots de sa tante. Il est hors de doute que, dans l'inventaire du 25 septembre 1746, opéré sur la demande de la brillante artiste, plusieurs de ces objets absolument démodés pour l'heure ont appartenu à celle qui patronna et facilita ses débuts. Batterie de cuisine en fer, en cuivre rouge ou jaune, meubles, vaisselle d'argent, glaces, tapis de Turquie et des Gobelins, *estampe de M. Racine encadrée d'une bordure dorée*, portraits de Molière, de Corneille, de Louis XIV, Louis XV, et mille autres objets de toilette féminine la plus intime ; — tout cela forme un curieux document non seulement pour les antiquaires, mais encore pour nous, en nous révélant un intérieur d'actrice au XVIII^e^ siècle [1]. Elle morte, toutes ces reliques passèrent, d'après un legs formel, à ses enfants naturels, Alexandre Sallé, qui devint secrétaire du comte de Maurepas, et Charlotte Damour, surnommée *Lefèvre*.

Une autre de ses filles, *Philippine Angélique de Froissy*, qu'elle avait eue de ses amours avec le Régent, eut une destinée enviée de plus d'une. Emancipée le 20 août 1718, elle épousa par contrat du 10 septembre Henri-François, *comte de Ségur*. Le mariage fut célébré le 21 suivant.

Saint-Simon, toujours à l'affût des potins scandaleux,

[1] Quoi qu'elle ait paru une première fois, à l'âge de huit ans, en 1690, dans le *Cadet de Gascogne*, son véritable début eut lieu le 30 janvier 1699, dans le rôle d'Iphigénie (*Oreste et Pilade*, de La Grange Chancel), le dernier que sa tante ait joué. Retirée à Saint-Germain depuis 1721, elle y mourut le 12 septembre 1753.

n'eut garde de consigner cette mésalliance. « Ségur, maître de la garde robe de M. le duc d'Orléans, et qui depuis a bien poussé sa fortune, épousa la bâtarde non reconnue de M. le duc d'Orléans et de la comédienne *Desmares*[1]. » Ceci dit en passant, histoire de constater la parenté des fiers Ségurs avec notre Champmeslé.

Nicolas Desmares avait encore une fille, Anne-Catherine, qui se maria à Antoine-François Botot, dit *Dangeville*, bourgeois de Paris, et, comme il se qualifiait plus tard lui-même, « maître de l'Académie Royale de danse et pensionnaire du Roy. » Serait-ce *le maître à danser* qui donna l'hospitalité à la Champmeslé mourante, à Auteuil? Elle débuta à la Comédie-Française le 23 décembre 1707, dans le rôle de Pauline, mais marqua peu.

Sa fille, au contraire, née le 31 décembre 1714, se montra précoce. A l'âge de trois ans, M^lle^ Marie-Anne Botot Dangeville, parut dans les ballets. Cinq années plus tard, le 27 avril 1722, elle tint le rôle de la *Jeunesse* dans l'*Inconnu* de Thomas Corneille. Cette petite nièce de la Champmeslé réussit surtout dans les soubrettes. Retirée du théâtre en 1763, elle se vit octroyer en 1780, par une gracieuseté de Louis XVI, une pension de 1,680 livres. Elle avait recueilli et élevé à ses frais une petite fille de Baron ; elle mourut le 1^er^ mars 1796 [2].

Avec elle disparut la branche légitime et directe des Desmares, qui, pendant plus d'un siècle, avaient illustré la scène française.

En effet, quoi qu'en dise Bachaumont, dans le *Journal de sa jeunesse* : « La Raisin était nièce de la Champ-

[1] *Mémoires*, année 1718.

[2] A l'égard de tous ces noms, voir de curieux documents dans les *Comédiens de la troupe du Roi*, par Émile Campardon. — Consulter aussi Gueullette, *Acteurs et Actrices du temps passé*, Dentu, 1880.

meslé..... Celle-ci avait pris soin de sa nièce La Raisin; elle l'avait formée au théâtre et en avait fait une actrice qui avait bien des mérites.... Avec un génie au-dessus du médiocre, ses beaux yeux, son beau son de voix, les leçons de la Champmeslé et quelque naturel peut-être, elle était devenue l'ornement du Théâtre-Français »[1], je n'ai pu parvenir à reconstituer cette parenté. La Raisin, Françoise Pitel, appartenait à une famille de Vire. Les archives de l'état civil de Rouen ne m'ont fourni aucun éclaircissement à ce sujet. Si la Champmeslé n'a pas été la tante de cette Françoise, elle a pu favoriser ses débuts et lui ménager, comme à sa nièce Charlotte, l'entrée au théâtre. A un moment donné, ne lui abandonna-t-elle pas les premiers rôles des pièces de Campistron, se résignant aux seconds[2] ?

II

LA FEMME. — SES ADORATEURS

« Le nom de la Champmeslé est inséparable des immortalités aussi bien que des fragilités de la vie de Racine. » Paul Foucher, *Les Coulisses du Passé.*

Étrange condition que celle des comédiens. Réputée infamante à Rome, elle était en assez grande estime à Athènes[3]. Si le XVII^e^ siècle tout entier les regarda de sa hauteur comme les Romains, il fut heureux de vivre avec

[1] Publié par Frédéric Lock., dans le *Magasin de Librairie*, 1859, page 182.

[2] Voir chapitre III.

[3] Les Athéniens faisaient plus de cas d'un comédien de talent que d'un bon stratège. On les admettait à jouer des rôles politiques. N'est-ce pas un comédien qui fut député comme ambassadeur à Philippe, malgré les efforts de Démosthène ? A Rome, c'est le contraire : « Quisquis in scenam prodierit, ait Prætor, infamis est. »

eux comme les Grecs [1]. Pauvres gens qui n'étaient excommuniés, dit La Bruyère, « que pour le plaisir qu'ils donnaient » et dont on allait ensuite se purifier en Bourdaloue !

Les temps n'ont guère changé, nous en sommes restés sur ce point à l'ancien régime, en l'accentuant encore. Le XIXe siècle n'a rien à envier à son aîné de voilà deux cents ans ! Ne suffit-il pas encore « à Bathylle d'être pantomime pour être couru des dames, à Rhoé de danser au théâtre et à Norine de représenter dans le chœur pour s'attirer une foule d'amants ? »

Ces noms à l'exhalaison latine ou grecque ne sont que des passe-partout. Avoir une actrice, une danseuse, une figurante, comme cela vous pose un fils de famille ! On calque nos aïeux jusque dans leurs goûts dépravés ; on se fait gloire d'aimer « non pas une belle personne ou une excellente comédienne, mais une comédienne [2]. »

Le pavillon couvre la marchandise. Mais la Champmeslé n'était pas une actrice ordinaire ; elle avait le talent, elle avait toutes les grâces et les séductions d'une femme jeune et belle. Elle ne pouvait rester étrangère à ce qui se passait autour d'elle. On l'admira, on le lui dit. Pouvait-il en être autrement en un âge où la disposition même du théâtre favorisait les rapprochements des spectateurs et des comédiennes ? Qu'elles fussent ou non célèbres par

[1] Une ordonnance royale de Louis XIII, du 14 avril 1641, avait daigné stipuler pourtant que « la profession de comédien n'avait rien que d'honorable et ne faisait pas déroger à la noblesse. » Il est vrai que les autres considérants sont sévères. Et l'on ne cessa jamais d'exercer les peines ecclésiastiques prononcées contre leur état. « Cavendum est imprimis, ne viaticum ad indignos cum aliorum scandalo deferatur, quales sunt usurarii, concubinarii, comœdi..... nisi publicæ offensioni prout de jure satisfecerint. » (*Rituel* de Paris.)

[2] La Bruyère, *Caractères*. (Jugements).

leur beauté, leurs charmes et leur esprit, elles devaient essuyer, avant le lever du rideau, et même pendant la pièce, tout un feu croisé de soupirs, de déclarations, de poulets et de rendez-vous.

Chaises de paille ou banquettes encombraient les deux ailes de la scène ; les acteurs n'avaient donc qu'un étroit couloir pour agir, se mouvoir. Il est vrai que l'action tenait si peu de place [1] ! Aussi fallait-il heurter, déranger toute la foule des petits maîtres sur le théâtre même ou refoulés dans les couloirs qui avaient acheté 5 livres 10 sols [2], le plaisir d'entourer une actrice en renom, de lui dire « un bon mot après chaque tirade, de ramasser l'éventail d'Hermione ou de se faire coudoyer par Oreste, leur disant d'un ton aimable : Messieurs, laissez-moi passer, je suis obligé d'aller tuer Pyrrhus » [3].

Si les banquettes ne sont plus qu'à l'état de souvenir [4],

[1] Chapuzeau écrivait en 1674 : « Les acteurs ont souvent de la peine à se ranger sur le théâtre, tant les ailes sont remplies de gens de qualité qui n'en peuvent faire qu'un riche ornement. » *Le Théâtre-Français*, liv. III, page 153. — « J'étais sur le théâtre, » dit Éraste à son valet dans la comédie *des Fâcheux*. — Tallemant des Réaulx, vers 1657, écrivait : « Il y a une incommodité épouvantable à la Comédie ; c'est que les deux côtés du théâtre sont tout pleins de jeunes gens assis sur des chaises de paille..... ».

[2] N'allait pas qui voulait au théâtre ! Le bourgeois ne se le payait que rarement ; les places étaient chères. Les loges étaient cotées *4 livres*, les places de l'amphithéâtre *3*, celles des loges hautes, *1 livre 10 sols*. Il n'est pas jusqu'aux loges du troisième, le paradis de nos jours, qui ne coûtassent *15 sols*, c'est-à-dire *3 fr. 50* de notre monnaie, le prix de nos stalles d'orchestre. (*D'après le registre des recettes de l'année 1672.*) Archives de la Comédie-Française). — Encore, doublait-on le prix des places aux premières représentations ; c'était ce qu'on appelait *jouer double*.

[3] Alfred de Musset, *Revue des Deux-Mondes*. 1er novembre 1838. — *Tragédie à propos de Mlle Rachel*.

[4] La suppression des bancs sur la scène, « derniers vestiges de notre barbarie gothique », disent pompeusement les *Anecdotes dramatiques*, se fit en 1760, grâce à la générosité du comte de Brancas-Lauraguais qui ne

nous en avons encore un reste classique dans ces avant-scènes si recherchées, où souvent, à côté du pompier de service, jeunes viveurs et vieux beaux attendent impatiemment la sortie de l'*étoile*, de *la diva*, pour la harceler dans sa loge, l'y assiéger de leurs fadaises et galanteries intéressées.

Aussi le théâtre, même au parterre, était réservé à une société choisie, à la noblesse du nom ou de l'argent et aux renommées littéraires. Ce dut être sur une de ces banquettes, providence des jeunes seigneurs en quête d'aventures, que le marquis de Sévigné [1], le fils, qui faisait toujours partie du « bel air », admira la Champmeslé et s'en éprit avec enthousiasme. Il avait vingt-quatre ans. Franc étourdi, volage comme l'étaient les hommes dans sa famille, il n'avait trouvé rien de plus glorieux que de faire ses premières armes d'amour dans le boudoir de la « dangereuse [2] » Ninon de Lenclos, la maîtresse de feu son père. Nous possédons encore le recueil de ses lettres, lettres pleines de passion, en même temps que de philosophie épicurienne, qu'elle adressa au marquis; pendant original à la collection de celles de sa femme qui ne lui reprocha jamais sa liaison [3]. Il n'en fut pas ainsi de son fils qu'elle eut grande peine, avec Mme de Lafayette

dépensa pas moins de 12,000 livres pour indemniser les Comédiens de la perte sèche qu'ils en éprouveraient. Ce dut être à la *Sémiramis* de Voltaire.

[1] Né en 1648, mort en 1713, ne fit pas grand chose, resta jusqu'à son mariage Guidon des Gendarmes du Dauphin, fit la campagne de Hollande et quelques autres, fut blessé le 11 août 1674 et en 1675, mais légèrement; ne put obtenir de Colbert le commandement d'un régiment, malgré toutes les démarches de sa mère.

[2] « Quelle est dangereuse cette Ninon! » Mme de Sévigné à sa fille, 1er avril 1671.

[3] *Mémoires sur la vie de Ninon de Lenclos et ses lettres au marquis de Sévigné*, par A. Bret.

à détacher de la séduisante courtisane. Quoiqu'elle le trouvât « un corps de papier mouillé, un homme au-dessous de la définition », qu'elle le raillât « de sa simplicité de colombe », qu'elle le baptisât crûment « de vraie citrouille fricassée dans la neige [1], » la moderne Léontium [2] n'était pas femme à lâcher prise. Elle comptait sans la Champmeslé. Ce fut elle qui, bien innocemment sans doute, vint en aide à Mme de Sévigné dans son œuvre. Par un caprice de l'amour ou du hasard, les manœuvres de Mme de Sévigné se retournèrent contre elle. Il faut l'entendre, à la date du 18 mars 1671, jeter à Mme de Grignan, ce cri d'alarme : « Votre frère est à Saint-Germain ; il est entre Ninon et une comédienne, Despréaux sur le tout. Nous lui faisons une vie enragée. Dieux, quelle folie ! Dieux, quelle folie ! » Quinze jours plus tard [3], même répétition :..... « il y a de plus une petite comédienne et les Despréaux et les Racine avec elle ; ce sont des soupers délicieux, c'est-à-dire des diableries. »

Mais la place était bien défendue : Racine était un vigilant garde du corps. Charles de Sévigné n'avait donc qu'à payer ces parties fines, ce à quoi, du reste, il se prêtait de la meilleure grâce. Adorable manière de faire sa cour, mais surtout de se rendre utile à ses rivaux et de mériter leur reconnaissance ! D'autant plus qu'ils n'étaient pas en odeur de sainteté auprès de nos contemporains, nos dieux classiques. Boileau et son ami Racine passaient pour deux boute-en-train endiablés dans la compagnie desquels, les mères de famille, même aussi tolérantes que Mme de Sévigné, hésitaient à laisser aller leurs fils. Re-

[1] Lettres de Mme de Sévigné, *passim*, du 1er au 22 avril 1671.
[2] Léontium, célèbre amie et disciple d'Épicure.
[3] Lettre du 1er avril 1671.

marquons que si la célèbre épistolière ne prend pas à partie La Fontaine, c'est, ou qu'elle le croit peu dangereux, ou qu'il n'était pas encore admis dans ce joyeux cénacle, ce qui est plus probable. Tranquillisons-nous, il n'aura garde d'y manquer.

Mener de front deux intrigues excédait les forces de Charles de Sévigné; la nature l'avait fait naître avec la faiblesse héroïque des amants de Pénélope. Il n'était pas de taille à tendre l'arc d'Ulysse. C'est pourquoi sa flamme ne dura pas plus que l'embrasement d'une traînée de poudre. Une fâcheuse aventure, que relate la lettre suivante du 8 avril 1671, le découragea en blessant vivement son amour-propre. Dois-je vous la citer ?

On n'est pas habitué à trouver dans les recueils classiques, dans les lettres choisies et solennelles de Mme de Sévigné, un ton aussi familier, aussi cavalier, une tournure aussi libertine et gauloise. Nos aïeux faisaient moins les prudes que nous. On appelait, sauf les « petites chères[1] » de l'hôtel de Rambouillet, sauf les précieuses, les choses par leur nom, sans ambages, qu'il fût cru ou à double entente. Nos aïeules du XVIIe siècle semblaient avoir moins peur du mot que de la chose. Aussi que d'éclats joyeux de rire depuis l'*Heptaméron*, de Marguerite de Navare, jusqu'aux *Contes de La Fontaine* et même jusqu'aux *Lettres de Mme de Sévigné !* Tant pis, je me risque. Il y en a bien d'autres dans les 12 volumes in-4° de la collection complète ! « Parlons un peu de votre frère. Il a eu son congé de Ninon. Elle s'est lassée d'aimer sans être aimée ; elle a redemandé ses lettres, on les a rendues ; j'ai été fort aise de cette séparation.... Mais ce n'est pas tout, quand on rompt d'un côté, on croit se racquitter

[1] Mme de Sévigné, Lettre du 4 avril 1671.

de l'autre; on se trompe. La jeune Merveille, — lisons Mlle Champmeslé — n'a pas rompu, mais je crois qu'elle rompra..... Voici pourquoi : mon fils vint hier me chercher du bout de Paris, pour me dire l'accident qui lui était arrivé. Il avait trouvé une occasion favorable et cependant, oserais-je le dire ? son dada resta court à Lérida ! » — Sous-entendu assez transparent quand on saura que c'était le refrain d'une chanson satirique, une allusion à l'échec du prince de Condé devant Lérida dont il dut lever le siège en 1646 ou 1647, si je ne me trompe. — « Ce fut une chose étrange; la demoiselle ne s'était jamais trouvée à telle fête. Le cavalier en désordre sortit en déroute, croyant être ensorcelé..... Nous rîmes fort, ajoute la marquise, je lui dis que j'étais ravie qu'il fût puni par où il avait péché. Il s'est pris à moi et me dit que je lui avais donné de ma glace, qu'il se passerait fort bien de ma ressemblance, que j'aurais bien mieux fait de la donner à ma fille. Il voulait que Pecquet [1], — le médecin de la famille, après avoir été celui du roi, — le restaurât. Il disait les plus folles choses du monde et moi aussi; c'était une scène digne de Molière..... J'eus beau l'assurer que tout l'empire amoureux est rempli d'histoires tragiques, il ne se peut consoler. La petite *Chimène* dit qu'elle voit bien qu'il ne l'aime plus et se console ailleurs. »

Et c'est une mère qui écrit sur ce ton, sans vergogne, à sa fille! mais jamais, que je sache, son gendre, M. de Grignan, ne s'éleva contre le récit aussi pimenté des fre-

[1] Jean Pecquet, né à Dieppe, vers 1622, découvrit la route que suit le chyle pour se rendre des chylifères intestinaux dans le canal thoracique et dans la veine sous clavière. On donne encore au renflement du canal thoracique le nom de *citerne* ou de *réservoir de Pecquet*. Il fut le médecin du Roi, mais tomba en disgrâce.

daines de son jeune beau-frère avec la comédienne et « dans d'autres lieux d'honneur ».

Je passe la lettre du 17 qui ferait rougir un cuirassier et commence ainsi : « Mon fils n'est pas encore guéri de ce mal qui fait douter ses précieuses maîtresses de sa passion !..... » Elle rappelle le meilleur style de Zola. Tout aux méditations pieuses de la semaine sainte, se préparant au jour de Pâques, qui, cette année, tombait le 29 mars, Charles de Sévigné, écœuré, semblait « comme les chevaux rebutés d'avoine ». Profitant de ses bonnes dispositions, sa mère, qu'il prenait pour confidente de ses plaisirs, devint pour une fois son confesseur. « Je pris mon temps pour faire un petit sermon là-dessus ; nous avons fait ensemble des réflexions chrétiennes..... Il me montra des lettres qu'il a retirées de cette comédienne ; je n'en ai jamais vu de si chaudes, ni de si passionnées ; il pleurait, il mourait. Il croit cela quand il écrit, il s'en moque un moment après : je vous dis qu'il vaut son pesant d'or. » Vous le voyez, la morale ne fut pas efficace, et le facile Mentor retombe sur le chapitre de la Champmeslé.

Charles tenta d'oublier son échec avec elle en poursuivant les conquêtes que ses amis, « trop habiles pour courir la fortune », lui laissaient faire [1]. Après avoir commenté à sa façon le proverbe : « Qui s'expose au danger y périra », Mme de Sévigné pousse un soupir de soulagement. Son fils a rompu avec la Champmeslé. Elle ne semble pas davantage y prêter d'importance ; le péril est

[1] « Votre frère est tout ce qui plaît aux autres. Il est d'une faiblesse à faire mal au cœur. Il plut hier à trois de ses amis de le mener souper dans un lieu d'honneur ; il y fut. Ces messieurs sont trop habiles pour vouloir courir la fortune : ils disent à votre frère de payer, je dis payer de sa personne. Tout misérable qu'il est encore, il paye, puis il me vient tout conter....., etc. (Lettre à Mme de Grignan, 22 avril 1671).

passé : « Il a quitté la comédienne, après l'avoir aimée par ci par là. Quand il la voyait, c'était de bonne foi ; un moment après il s'en moquait à bride abattue..... Ninon lui voulut l'autre jour lui faire donner les lettres de la comédienne ; il les lui donna, elle en a été jalouse. Elle voulait les donner à un amant de la princesse, afin de lui faire donner quelques petits coups de baudrier. Il vint me le dire ; je lui dis que c'était un infâme que de couper ainsi la gorge à cette petite créature pour l'avoir aimée ; qu'elle n'avait point sacrifié ses lettres, comme on voulait le faire croire pour l'animer ; qu'on les lui avait rendues..... que même dans les choses malhonnêtes, il y avait de l'honnêteté à observer. Il rentra dans mes raisons, il courut chez Ninon, et moitié figue, moitié raisin, moitié par adresse, moitié par force, il retira les lettres de cette pauvre diablesse. Je les ai fait brûler. Vous voyez par là combien le nom de comédienne m'est de quelque chose [1] ». L'histoire aussi bien que la morale savent gré à la marquise d'avoir empêché cette mauvaise action et fait avorter dans l'œuf cet esclandre.

Malgré la rupture, M^lle^ de Champmeslé restera longtemps pour elle « sa belle-fille » et « la belle-sœur » de M^me^ de Grignan [2], quoiqu'elle soit « laide de près », mais « suffocante ».

Laissons son fils redevenir le commensal de Ninon et poursuivre de sa flamme M^me^ de Ludres [3]. Quel était

[1] Lettre du 22 avril 1671 à M^me^ de Grignan.

[2] « Ma belle-fille m'a paru divine comédienne.... » Lettre du 15 janvier 1672 et *passim*. — Cette expression « votre belle-sœur » adressée à M^me^ de Grignan, trompa *Perrin* éditeur de *Lettres* de M^me^ de Sévigné, en 1725. Il eut la naïveté de croire qu'il s'agissait du beau-frère de M^me^ de Grignan et écrivit en note : « L'abbé de Grignan entretenait alors La Champmeslé. »

[3] Lettre de M^me^ de La Fayette, 14 mai 1673.

l'amant en pied de la comédienne, « de la princesse », auquel M^lle^ de Lenclos [1] voulait, dans sa jalousie, adresser les poulets compromettants de sa rivale ? Quel était l'homme au baudrier vengeur, si terrible dans sa colère? D'après l'auteur semi-anonyme des *Mémoires sur Ninon*, M. B***, édition de 1738 [2], ce serait le marquis de Tonnerre. Rien ne prouve que ce seigneur fût déjà l'hôte des Champmeslé. On ne le verra que vers 1676. M. Paul Mesnard opine pour un gentilhomme, sans autres explications. Le fait de porter le baudrier n'impliquait pas nécessairement un titre nobiliaire. Les élégants de la bourgeoisie, les raffinés des hommes de lettres, Boileau, Chapelle, etc., portaient alors l'épée par genre, par parade, comme de nos jours les commis de magasin arborent le haut de forme, et plus d'un d'entre nous se permet la moustache et la mouche, apanage jadis exclusif des militaires. La Bruyère constate cette coutume. « Le rebut de la cour, écrit-il, à la ville écarte le magistrat, le bourgeois en baudrier et devient maître de la place [3] ». Racine, car c'est lui que vise M^me^ de Sévigné, n'eût donc fait que suivre la mode. Avec le caractère irascible qu'on lui connaît, qui sait si, à la preuve flagrante de l'infidélité de la femme aimée, il n'eût pas mis rapière au clair et ne se fût porté à quelque extrémité regrettable. C'eût été une anticipation sur *Bajazet*.

Quoi qu'on ait dit, en effet, Racine aima la Champmeslé. Je puis l'avouer, j'avais entrepris ce travail dans le secret espoir de réhabiliter l'auteur d'*Athalie*, de fortifier par

[1] M^me^ de Sévigné appelait Ninon tout court. Ce n'est que sur le tard qu'elle fera précéder son nom de « Mademoiselle ». Il est vrai que Ninon sera au mieux avec M^me^ de Maintenon.

[2] Une nouvelle édition publiée chez Hachette, donne le nom A. Bret.

[3] *Caractères*, chapitre des Femmes.

des preuves l'opinion émise par un des maîtres de la littérature [1], mais face à face avec la réalité, j'ai dû abandonner ma thèse première, et, coûte que coûte, ne rien déguiser de l'impartiale histoire. Si cette liaison de jeune homme est à déplorer au point de vue de la moralité et de l'exemple, elle n'entache en rien sa gloire, puisque la pénitence qui suivit a été rude et le pardon assuré. Nous plaçant sur le terrain de la littérature, nous pouvons donc dire : *Felix culpa!* car sans elle peut-être, Racine, tiraillé par sa pieuse tante Agnès de sainte Tècle, miné intérieurement par la Grâce, et l'objet des prières de Port-Royal tout entier, eût abandonné plus tôt le théâtre et nous aurait ainsi frustrés de chefs-d'œuvre, mais surtout de son immortelle *Phèdre*.

Quoiqu'en dise Mme de Sévigné [2] et après elle le tendre Millevoye qui la commente :

> Bénissons de l'amour l'influence divine!
> C'est à toi, Champmeslé, que nous devons Racine.
> Il écrivait pour toi ; de te plaire occupé
> Son vers coulait plus doux de son cœur échappé [3];

le talent de Racine était bien dessiné; il avait fait ses preuves dans la *Thébaïde*, *Alexandre*, mais surtout *Andromaque*. L'amour qu'il ressentit pour la comédienne n'eut pour résultat que de l'accentuer, de lui communiquer les nuances délicates, les accents passionnés, caractéristique de son théâtre.

C'est à la représentation d'*Andromaque* que le cœur si sensible du poète trouva son chemin de Damas ; la foudre

[1] M. Petit de Julleville, *Leçons de littérature*, 2e partie.

[2] « Racine fait des comédies pour la Champmeslé, non pour les siècles à venir. » Lettre du 16 mars 1672.

[3] Vers inédits, cités par M. Le Breton, dans la *Revue de Rouen et de Normandie*, décembre 1847.

l'avait frappé. Une force invincible semblait ce jour-là le retenir sur la pente de l'abîme. Ce ne fut que sur les instances réitérées, les objurgations de ses amis que Racine se décida à assister à la représentation. Craignait-il que la nouvelle interprète ne défigurât son œuvre et ne maltraitât un rôle où il avait mis toute son âme et sa tendresse ? Est-ce secret pressentiment de la chute finale, ou peur de l'empire qu'exerceraient sur lui les charmes d'une femme dont il appréciait toutes les séductions ? Peut-être les deux motifs étaient-ils joints ? Bref, quand le rideau tomba, l'on vit le poète, dans la loge de la comédienne, à genoux et pleurant !

Serments, promesses, témoignèrent de l'enthousiasme de Racine. Gage suprême d'admiration, il prend l'engagement de lui confier le personnage principal de sa *Bérénice* à peine achevée, « charmante et mélodieuse faiblesse dans son œuvre, comme la Champmeslé le fut dans sa vie [1] ». Qui peut savoir si en ce moment il ne modifia la donnée de sa pièce et ne prêta à son héroïne les sentiments qu'il supposait à la comédienne ? Racine, poète élégiaque, mais qui ne fit aucune élégie dans le vrai sens du mot, en avait fait une ce jour-là. On voit qu'il n'a qu'une précaution, un souci, une pensée : M^lle^ de Champmeslé; c'est une musique qu'il compose pour sa douce voix [2]. Ce sera elle surtout qui décidera de la victoire dans ce duel galant et poétique, imposé par Madame [3], et

[1] Sainte-Beuve, *Portraits littéraires*, t. I, p. 113. Au sujet de la reprise de *Bérénice*, en 1844, publié pour la première fois, *Revue des Deux-Mondes*.

[2] *Idem*. De plus, Cf. Saint-Marc-Girardin, *Journal des Savants* (avril, mai, juin 1870.)

[3] Jouée le 21 novembre 1670, à l'hôtel de Bourgogne. Voltaire l'appelle une *églogue*, ou une *élégie dialoguée*. Ce fut Henriette-Anne d'Angleterre, duchesse d'Orléans, qui indiqua aux deux poètes la phrase de Suétone,

consacrera la défaite irrémédiable du vieux Corneille dont on voulait sans doute réveiller le génie [1].

A dater de cette époque, sept ans durant, le bel air du temps, le Tout-Paris d'alors la vit interpréter les œuvres du maître qui composa, sur sa demande, un rôle où toutes les passions furent réunies. Ce rôle devait être celui de Phèdre. Racine y mit tous ses soins, deux années ; et ses vers coulaient de source !

Ardente au possible, enchanteresse comme Armide, c'est bien sa maîtresse qu'il nous dépeint sous les traits

De Vénus toute entière à sa proie attachée [2].

Par une transposition admirable, le poète suppose à sa Phèdre, à la Champmeslé, les sentiments que lui-même avait dans le cœur. Les sens ont été plus forts chez lui que sa conscience ; la fatalité l'avait ainsi voulu. L'heure du reflux était passée ; il sent revenir en son âme le flot montant des souvenirs de sa jeunesse. Port-Royal, ses maîtres austères, son éducation janséniste, la vanité et le charme trompeur des amours profanes, si difficiles à dépouiller, en même temps que le travail secret de la Grâce, donnent à réfléchir « à cette âme qui maudit le mal et s'y livre [3] ». Chez Phèdre, comme chez Racine, même honte de son attache illicite, même épouvante à

comme sujet de tragédie, et leur imposa en concours. Elle mourut le 24 juin, trop tôt pour décider du prix. Ni Racine, ni Corneille n'ont rien dit de cette princesse en publiant chacun leur *Bérénice*, en 1671. Bossuet prononça son oraison funèbre à Saint-Denis, le 21 août 1670. Elle pleura à la lecture d'*Andromaque*, que son auteur lui dédia.

[1] Voir Fontenelle, *Vie de Corneille*.

[2] *Phèdre*. Acte I, sc. III, vers 306, imitation d'Horace.

In me tota mens, Venus.
Od. I, XIX 9.

[3] Sainte-Beuve. *Portraits littéraires*, jam citat.— Boileau, épitre XII.
... Phèdre, malgré soi, perfide, incestueuse.

l'idée qu'il en faudra faire un jour l'aveu au Juge suprême[1]; même suicide, car Racine mourra bientôt de lui-même au monde. Arnauld ne s'y trompera pas; il bénira Phèdre, lui, le rigide censeur du théâtre, car c'est la conversion de leur enfant prodigue à bref délai.

La Champmeslé ne comprit pas cette fois la leçon indirecte que lui donnait Racine et le laissa échapper de ses filets.

Ce qui est certain, c'est qu'en 1670, épigrammes et calembourgs, au sujet des relations de l'auteur et de l'actrice, couraient leur train. La première en date, qui ne laisse aucun doute, est un couplet du chansonnier Maurepas. Les comédiens de l'hôtel de Bourgogne, pour une raison ou pour une autre, peut-être parce qu'il aimait trop déjà la dive bouteille, avaient failli remercier le sieur de Champmeslé et rompre son engagement. Le crédit de Racine, fortifié par les tendres sentiments que lui inspiraient la femme, sauva la place du mari et le raccommoda avec la troupe.

Champmeslé, cet heureux mortel
Ne quittera jamais l'hôtel,
Sa femme a pris *Racine* là.
Alleluia !

Ce pauvre Champmeslé, on ne pouvait plus élégamment et avec moins de sans gêne

Le mettre au rang des saints qu'a célébrés *Bussy*[2].

Peut-être même, si l'on interprète un contemporain, Racine ne put le maintenir à l'hôtel de Bourgogne qu'en

[1] *Phèdre*. Acte IV, sc. VI, vers 1277 et suivants.

Où me cacher? Fuyons dans la nuit infernale...

Racine veut se réfugier à la Grande-Chartreuse, tombeau vivant.

[2] Roger, comte de Bussy-Rabutin, né en 1618, mort en 1693. Ce vers tiré de Boileau, *Satire* VIII, fait allusion à l'*Histoire galante* qui suscita à son auteur bien des rancunes.

créant exprès pour lui le rôle d'Antiochus, dans sa tragédie de *Bérénice*. On sait qu'il jouait passablement les rois. « Le personnage d'Antiochus, dit expressément « l'abbé de Villars[1], n'est introduit que pour faire perdre du temps et pour donner un rôle ennuyeux et vide au mari de la Champmeslé. »

Est-ce assez clair ? Admirons de plus la malignité du poète qui confère à l'amoureux Antiochus le déplaisir d'entendre sa femme, sous le nom de Bérénice, lui faire part de tout l'amour qu'elle ressent pour Titus. Aussi ce trait piqua au vif l'irritable Racine.

Dans sa seconde préface, il n'aura garde de tancer vertement l'indiscret abbé. Après toutes sortes d'amabilités, comme de lui reprocher « de ne penser rien, de ne savoir pas même construire ce qu'il pense, » Racine ajoute : « Ce que je ne lui pardonne pas, c'est de savoir si peu les règles de la bonne plaisanterie, lui qui ne veut pas dire un mot sans plaisanter. » Et le reste sur ce ton qui sent l'amant vexé encore plus que l'auteur aigri par la critique.

Trois ans plus tard, à l'occasion d'*Iphigénie*, c'est au tour du versificateur de l'*Apollon Charlatan*, Barbier d'Aucourt, à faire un triple jeu de mots, aussi grotesque que sa grotesque satire. Il s'agit toujours de *Racine*, de la *Champmeslé*, mais il y joint le président *Roze*, secrétaire du Roi :

> ..... L'insipide *Racine*, ...
> Miracle ! obtient des vertus sans pareilles,
> Depuis que, dans un *Champ orné de mille fleurs*,
> Elle emprunte l'éclat d'une assez belle *Rose*.

Inepte charade qui sans doute passa inaperçue jusqu'à ce jour. C'est un détail assez minime, mais il a son

[1] Critique du 17 novembre 1670 au sujet de *Bérénice*.

importance pour le point qui nous occupe : je ne suis pas sûr si le manuscrit ne donnait point *Champ mêlé?*

Que dire aussi de ce fragment de lettre de la marquise de Sévigné qui, tout en semblant infirmer le génie dramatique de Racine, — ce qui n'est pas à discuter ici — constate en termes capables de dissiper toute équivoque l'état de cœur du poète. « Racine fait des comédies pour la Champmeslé ; ce n'est pas pour les siècles à venir. Si jamais il n'est plus jeune et cesse d'être amoureux, ce ne sera plus la même chose[1]. » Ses pressentiments ne devaient la tromper qu'à moitié, la toute belle et cornélienne marquise. *Phèdre*, ai-je dit, fut le chant du cygne de ses païennes amours blessées à mort.

Fontenelle[2] et bien d'autres n'ont répété que la même chose. Personne parmi les contemporains, et Mme de Sévigné, moins que tout autre, puisque son fils l'avait renseignée à ce sujet, ne douta de la nature des relations qui s'étaient établies entre Racine et la comédienne. N'écrira-t-elle pas, à l'heure d'Esther? « Il aime Dieu comme il aima *ses maîtresses* ; il est pour les choses saintes, comme il l'était pour les profanes[3] ». Relevant ce mot, Louis, dans ses *Mémoires*, en conteste la véracité et ajoute : « Lorsque Mme de Sévigné parle de maîtresses, elle n'eût pu en nommer une autre que la Chammélay. » Le pieux fils oublie la Du Parc[4], dont son père devint

[1] Lettre du 16 mars 1672 à Mme de Grignan, après *Bajazet*.

[2] Fontenelle, collabora avec son oncle, Thomas Corneille, au *Mercure Galant*, fondé par Jean Donneau de Visé en 1672. Publié tous les mois, il coûtait 20 sols le volume relié en veau, 15 relié en parchemin.

[3] Lettre du 7 février 1689, à la même.

[4] La Du Parc inspira toutes sortes d'amours. Sarrazin, les deux Corneilles, La Fontaine, Molière, l'aimèrent, et le lui dirent avant Racine. Corneille, lui adressa les *Stances* si connues et qui accusent du dédain de l'actrice à son égard :

Marquise, si mon visage.....

l'amant, et qu'il aurait épousée, dit-on, secrètement, après l'avoir enlevée, j'allais dire soufflée, à son ami Molière. Le comique qui déjà avait eu tant de fois à se plaindre de l'ingrat Racine ne lui pardonna cette sanglante traîtrise.

La Champmeslé ne fut donc pas, comme on le pense généralement, faute de réflexion, la pomme de discorde jetée entre l'auteur d'*Andromaque* et celui des *Précieuses*. Pour innocenter complètement le nom de la grande tragédienne, qu'on me permette d'insister à ce sujet et de relever ici une inadvertance de Henri Martin, dans son *Histoire de France* : « Il est à croire, dit-il, que la Champmeslé fut le principal obstacle à la réparation d'un tort grave qu'avait eu Racine envers Molière. Racine avait abandonné le théâtre de Molière pour aller porter ses pièces à l'hôtel de Bourgogne où jouait M^lle^ de Champmeslé. L'amour propre l'y avait entraîné; l'amour l'y retint[1] ».

Ne serait-on pas en droit de supposer que l'éminent écrivain s'est inspiré de ces deux lignes que je relève

Elle était aussi connue sous le nom de Marquise de Gorle. A son départ de Rouen, Corneille lui fait cette élégie :

Allez charmante Iris, allez en d'autres lieux,
Semer les doux périls qui naissent de vos yeux...

Au dire de Boileau, cité par M. Mesnard, *Grands écrivains de la France*, (Notice biographique sur Racine, p. 76). Racine aurait composé pour la Du Parc, son *Andromaque*, comme il créera *Phèdre* pour la Champmeslé.

Racine doit-il être responsable seul, se demande Emile Gaboriau, de cette injure faite à Molière? Non. Corneille avait été le premier à faire remarquer à la Du Parc, non sans bonnes raisons : « Que la troupe de Molière était très inférieure dans la tragédie et, qu'ainsi, elle devait toujours être sacrifiée, elle qui excellait surtout dans le genre tragique. » *Les comédiennes adorées*, Dentu, 1870. — Racine saisit donc la balle au bond pour son *Andromaque*.

[1] Tome XIV, p. 192, note 1.

dans la chronique parisienne de la *Revue Britannique* de janvier et février 1839, s'il ne les a écrites lui-même ? « Racine porta ses pièces à l'hôtel de Bourgogne où la Champmeslé le retint. »

Avec le nom de la Du Parc substitué à celui de la Champmeslé, cette assertion ne prêterait à aucune critique. En effet, quand Marie Desmares parut au théâtre de Bourgogne, il y avait trois ans déjà que Racine y avait émigré, apportant ses pénates tragiques et son idole du moment ; elle était à Rouen encore lors du refroidissement de ces deux grandes amitiés.

Ouvrons le *Registre de Lagrange*, de 1667, pour plus sûrs renseignements : « M^lle Du Parc a quitté la troupe, et a passé à l'hostel de Bourgogne où elle a joué *Andromaque*, de M. Racine. Nostre troupe qui estoit de douze partz est restée composée de onze partz et a continué de mesme jusques à Pasques de l'année 1670 [1] ».

Cette comédienne

> Des humains grande tentatrice.....
> Par qui l'amour tirait de l'arc
> Sur les cœurs avec tant d'adresse,

et dont la beauté physique comme la richesse de ses costumes faisaient tourner tant de têtes, même des mieux équilibrées, s'était donc montrée moins façonnière à l'égard de Racine qu'envers le vieux « grison » de Corneille. Il était d'ailleurs plus jeune et ne lui disait pas qu'un jour elle deviendrait vieille. Il n'y avait pas encore de Béranger ni de Lisette.

Un an et demi, voilà ce que dura cette liaison. La Du Parc, d'une manière bien mystérieuse [2], mourut le 11 dé-

[1] Robinet. Lettre en vers du 26 mai 1667.

[2] On ne soupçonna pas tout d'abord les causes de la mort de la belle actrice. Ce ne fut que vers 1679, au moment du procès de la Voisin, que

cembre 1668. Racine, très affecté, suivi son convoi « à demi-trépassé » à ce que prétend Robinet, et comme « le plus intéressé. » (Lettre du 15 décembre 1668).

A la mort de la Du Parc, Racine avait recouvré son indépendance; le souvenir de la défunte ne l'affecta pas longtemps, car, un an après, on le disait l'amant en titre de M^lle de Champmeslé. N'était-elle pas à peu près du même âge que lui. Si Racine passait, à juste raison, pour un des plus beaux hommes du temps, si Louis XIV, au dire de son fils (*Mémoires*), le citait comme une des plus heureuses, en parlant des belles physionomies de la cour, si « ce n'était point un Apollon refrogné », s'il était plein d'élégance et de distinction, son élève manquait-elle de charmes et de séductions? Tous les contemporains, on le verra, se sont plu à vanter son amabilité et sa grâce. En quoi M^lle de Champmeslé aurait-elle été indigne de devenir sa maîtresse? L'enchaînement des circonstances rendent ce fait au moins probable. La liberté de

la maladie de la Du Parc revint sur le tapis. Dans ses interrogatoires, surtout celui du 21 novembre 1679, la Voisin ne craignit pas de dénoncer son amant Racine de l'avoir empoisonnée et de lui avoir enlevé tous ses bijoux, notamment un diamant de prix. L'accusation prit un tel corps que le 11 janvier 1680, Louvois écrivit de Saint-Germain, à M. de Bezons, l'Académicien, la fameuse lettre où se trouve le passage suivant : « ... *Vous trouverez ci-joint les ordres du Roi, nécessaires pour faire arrêter la dame Larcher; ceux pour l'arrêt du sieur Racine vous seront envoyés aussitôt que vous les demanderez.* » Est-ce une démarche de M. de Bezons pour l'honneur de l'Académie ou l'intervention immédiate de Louis XIV qui arracha Racine au bourreau? C'est un problème à résoudre encore, quoi qu'on en ait dit. Il est plus supposable que la Du Parc, veuve depuis quelque temps, et se trouvant enceinte, ait succombé à des manœuvres abortives qu'elle aurait voulu tenter sur elle, qu'à l'emploi « de la poudre de succession. » Voir Ravaisson, *Archives de la Bastille*, t. VI.

On sait, comme Racine bondit sous l'épithète « *d'empoisonneur public,* » que lui décochèrent ses anciens maîtres. Crût-il qu'ils le soupçonnaient et que, tout en s'adressant à l'homme de lettres, ils faisaient allusion indirecte à cette mort? Il y aurait-là un rapprochement à étudier.

la vie de coulisses permit au célibat de l'un de s'arranger à l'amiable avec la profession de l'autre. Malléable, comme l'était le cœur du poète, cette passion semblait nécessaire. Valincour, dans la *Lettre sur Racine* qu'il adresse à l'abbé d'Olivet pour l'insérer dans son *Histoire de l'Académie*, faisant l'apologie de son ami, dit tout simplement : « Il était né plein de passion. » Cette simple ligne — on sent que M. de Valincour ne peut en dire plus long dans un panégyrique — attire sur l'auteur toute la colère de Louis Racine : « M. de Valincour parle suivant ce préjugé naturel qu'un auteur se peint dans ses ouvrages, mais il ne pouvait ignorer que son ami, quoique né si tendre, n'avait jamais été l'esclave de l'amour... etc.[1] » Mais à quoi servent tant de dénégations quand tous les contemporains ont vu et dit le contraire. L'abbé d'Olivet, qui connut Racine dans l'intimité, n'écrit-il pas en toutes lettres : « Il ne quitta, à la fin, la comédie et les *comédiennes*, deux articles sur lesquels la mère Agnès ne cessait de l'exhorter, que sur les instances de cette dernière[2] ». L'intéressé lui-même mande, vers 1661, à Le Vasseur : « Je lis les aventures de l'Arioste, et je ne suis pas moi-même sans aventures ; une dame me prit hier pour un sergent, etc.» N'était-il pas de plus, selon l'aveu de Boileau, « railleur, inquiet, jaloux et voluptueux ? »

Son épitaphe, composée par M. Tronchon, va plus loin encore, elle fait sa confession générale : « Les passions volages de la concupiscence lui troublèrent l'esprit..., etc. *Inconstantia concupiscentiæ transvertit sensum illius...* »

[1] *Mémoires sur la vie de Jean Racine.*
[2] *Histoire de l'Académie*, continuation de celle de Pellisson.

Pourquoi voudrait-on que Racine n'eût pas éprouvé un sentiment frisant le tendre pour M^lle^ de Champmeslé. N'avons-nous pas vu, il y a cinquante ans, et même en ce dernier quart de siècle, pareilles amours entre gens de lettres et reines de théâtre? A-t-on oublié Alfred de Musset et M^lle^ Rachel? Bien que sa surface change tous les vingt-cinq ans, le fond du cœur humain est toujours le même, ainsi que la mode. Si l'amour au XIX^e^ siècle, se compose, chimiquement parlant, de « quinze éléments hétérogènes ni plus ni moins[1] », de quinze corps simples en repos attendant un réactif, pourquoi en aurait-il été autrement sous Louis XIV, et pourquoi Racine n'aurait-il pas eu le cœur fait comme nous, et aimé passionnément une femme qui, à la beauté, joignait le talent. Lui, le chantre de l'amour, sous tous ses aspects, aurait été de bronze. Tout son répertoire de chefs-d'œuvre ne serait qu'une collection de devoirs scolaires, des thèmes à déclamation, des œuvres non vécues. Allons donc! Laissons Louis Racine, dans sa piété filiale jalouse, écrire : « De tous ceux qui ont fréquenté mon père dans le temps qu'il travaillait pour le théâtre, et que j'ai connus depuis, aucun ne m'a nommé une personne qui ait eu sur lui le moindre empire. » Comme si l'on s'était empressé de le lui dire! « Depuis son mariage, jusqu'à sa mort, la tendresse conjugale a régné seule dans son cœur[2] ». Racine alors ne fit que son devoir d'époux; mais à quoi employa-t-il son célibat qui se prolongea dans les environs de la quarantaine?

La Champmeslé valait bien, ce me semble, la première venue, fût-ce la Du Parc. Non, Racine, au moins dans

[1] Herbert Spencer, *Principes de Psychologie.*
[2] Louis Racine, *Mémoires.*

sa vie profane, n'a pas vécu dans la société des femmes sans les courtiser ni sans s'en faire aimer. On ne peut s'empêcher de sourire quand son fils écrit ces lignes : « Il n'est pas étonnant qu'on accuse mon père en Italie d'avoir mis à la mode, dans notre tragédie, le langage amoureux, puisqu'en France tant de personnes s'imaginent que ce langage était toujours le sien, qu'il ne faisait des tragédies que pour faire valoir une *actrice* (il ne la nomme point) dont il était esclave, actrice cependant qui n'eût jamais, — comme j'en suis certain, — aucun empire sur lui; et qu'on se représente parlant d'amour parmi les femmes, un homme qui, uniquement occupé de l'étude de son art, passa avec les poètes Grecs le temps de la vie où les passions sont les plus vives [1]. »

Pourquoi revenir toujours à la charge sur cette actrice à qui il en veut d'avoir accaparé son père? Pourquoi cette parenthèse : « comme j'en suis certain ? » Des preuves et non des moines! comme disait l'auteur des *Provinciales*. Donnez-nous en, Monsieur l'avocat. Qui l'a donc mis si bien au courant des faits et gestes de son père, alors jeune homme, puisque lui-même avouera que jamais on n'a parlé à la maison paternelle de cette période de galanteries et de gloire ?

Ce n'est pas assez, non content de s'être abstenu de tout commerce charnel, d'avoir vécu à la Saint-Jérôme au milieu de tentations de toutes sortes qu'offraient la Comédie et ses loges, d'avoir eu les yeux rivés sur les vers d'Euripide, Racine aurait réformé le théâtre, sur ce point, en faisant cesser « les amants de diviniser leurs maîtresses, de leurs yeux faire des dieux,

[1] Louis Racine, *Traité sur la poésie dramatique*, ch. IX, § 2, édit. d'Amsterdam, Marc-Michel Rey, 1752, p. 252.

de leur répéter cent fois qu'elles sont adorables et qu'ils ne souhaitent que le bonheur de mourir pour elles. » Bien plus, il aurait « banni même du langage noble ce terme qui s'est introduit dans notre langue, à la honte des hommes, ce mot *maîtresse!*[1] » Quel dédain ! Il est vrai que ce mot ne se trouve que deux fois dans ses pièces[2], et Louis Racine s'en autorise pour conclure que son père ne paya jamais tribut aux humaines faiblesses. Sainte-Beuve n'a pas pensé à ce genre de critique si original, juger du caractère d'un auteur en faisant la statistique des mots employés, et en pesant la moralité.

Rien n'est plus dangereux qu'un imprudent ami.

Ce vers du fabuliste peut s'appliquer au suave poète de *la Religion*. Sans doute, il est d'un bon fils d'être jaloux de la gloire paternelle, de répondre aux attaques contre sa mémoire quand il s'en produit, mais encore ne faut-il pas les prévenir, les provoquer en niant d'avance ou de parti pris. C'est fournir des armes aux adversaires. Qui s'excuse, accuse. Louis aurait donc mieux fait de garder le silence sur ce point. Quelque estimable écrivain qu'il soit, il n'a pas l'impartialité voulue. Au jugement de l'histoire, comme devant les tribunaux humains, les enfants ne doivent pas être cités comme témoins, ni prêter un serment qui pourrait devenir parjure : on ne peut que les interroger à titre de renseignements. Estimons-donc, à leur juste valeur, les lignes suivantes : « La vie de mon père qui se trouve en tête de la dernière édition de ses œuvres, en 1736, ne mérite aucune attention, parce que celui qui s'est donné la peine de la faire,

[1] *Traité sur la poésie dramatique*, ch. IX, § 2, édit. d'Amsterdam, Marc-Michel Rey, 1752, p. 252.

[2] *Andromaque*, acte I, scène III, vers 249; *Mithridate*, acte IV, scène V, vers 1400.

ne s'est pas donné celle de consulter la famille... Le peu qu'en a écrit M. Perrault, dans ses *Hommes Illustres*, est vrai, parce qu'il consulta la famille..... Mais le P. Nicéron, et les auteurs de l'*Histoire du Théâtre-Français* (les frères Parfait) n'ont fait que compiler la vie ou la *Lettre* de M. de Valincour, les notes de Brossette et le *Bolœana*, recueil très peu sûr en plusieurs endroits[1] ».

Etrange façon d'écrire l'histoire, que de demander préalablement l'avis de la famille, de sonder son opinion pour épargner ses susceptibilités ! Les parents ne sont-ils pas intéressés à cacher ce qui peut ternir la renommée du mort, ou rejaillir sur eux ? La famille de Victor Hugo dira-t-elle à la postérité que le poète, aux grandes envolées dans l'idéal,

Qui planait si souvent aux voûtes éternelles,

retombait lourdement à terre, pour conter fleurette à Dieu sait qui ? Consulter la famille, c'est ajouter foi aux épitaphes pompeuses, panégyrique obligé, où la plus franche canaille est représentée comme un homme doué de toutes les vertus. Ce n'est point là le jugement sévère, correct, équitable, du peuple égyptien face à face avec les momies royales. Consulter la famille ! mais c'est un paradoxe. Un personnage considérable vient-il à mourir, comme on a peur du contenu de ses papiers intimes, qu'on redoute des indiscrétions, un triage hâtif se fait dans les tiroirs du bureau, voisin de la chambre funèbre. Alors, plus d'une flambée s'allume, annihilant à jamais des documents précieux, originaux, des pièces uniques qui auraient éclairé peut-être d'un

[1] Louis Racine : *Mémoires sur Racine*, édition de Lausanne, 1747, p. 11.

jour nouveau le caractère de l'homme ou de l'écrivain, expliqué les secrets motifs d'agir de l'un, ou dévoilé les sources de l'inspiration chez l'autre.

Du reste, à quoi bon demander l'avis de Louis Racine, de ce « petit-fils d'un grand-père » comme Voltaire l'appelle malignement? Son père est resté muet, gardant dans une impénétrabilité de sphinx, à l'égard des siens, tous les troublants mystères de sa vie d'auteur. « Je laisse (aux frères Parfait), écrit Louis Racine qui se contredit évidemment-là, le soin de recueillir ces particularités, dont plusieurs sont peu curieuses, et toutes fort incertaines, parce que mon père n'en a rien raconté dans sa famille, et je ne suis pas mieux instruit qu'un autre de ce temps de sa vie (de Théâtre) dont il ne parlait jamais [1] ». C'est que Racine avait ses raisons. Marié, père de famille, époux modèle, d'un piétisme intransigeant, il ne pouvait, sans faiblir au respect dû à la femme et aux enfants, raconter l'emploi frivole du temps de sa jeunesse. Le fils n'avoue-t-il pas plus loin que sa mère lui demanda un jour, dans son veuvage, ce que c'était qu'un hémistiche. Durant toute la vie de Racine, elle ignora qu'il eut composé des tragédies ; quand elle le sut par d'autres, la curiosité ne lui vint jamais de les lire. Ce n'est pas elle, la femme foncièrement chrétienne, épaissement bourgeoise, qui aurait provoqué de son chef aussi lestes confidences. *A fortiori* en aurait-elle fait part à ses enfants?

On comprendrait, au pis aller, que Jean-Baptiste, l'aîné, dont on a la correspondance avec son père, eût essayé quelques dénégations ou cherché à atténuer ce que Racine lui-même a appelé dans son testament *les*

[1] *Mémoires sur la vie de Jean Racine.*

scandales de sa vie passée. Pourquoi le père aurait-il eu un si violent chagrin de voir son premier né prendre goût au théâtre, s'il n'avait redouté pour lui ce qu'il connaissait par expérience[1]? Si ce fils s'enferma toute son existence dans son cabinet avec ses livres, sans rien entreprendre pour disculper son père et faire la vérité sur ses amours, c'est que la tentative lui parut impossible. Et voilà justement le dernier de la famille, le petit *Lionval*, comme on l'y appelait, qui assume cette tâche! A la mort de Racine, il n'était âgé que de six ou sept ans, et la Champmeslé avait précédé son illustre amant dans la tombe depuis une année à peine. Oui, Racine aima la Champmeslé avec ivresse, et il en fut aimé, car je ne puis croire à un calcul de la part de cette dernière. Si on le suppose pour l'un, pourquoi excepter l'autre? Racine avait-il moins besoin de l'actrice que celle-ci du poète? Ils se complétaient tous deux. L'amour fut le coup de fouet qui aviva le délire poétique et empêcha Racine de s'endormir au lendemain des premiers triomphes. La Champmeslé, plus d'une fois, fut sa muse inspiratrice. L'on connaît trop peu ces beaux vers de Le Franc de Pompignan, où il fait ainsi parler l'auteur de *Phèdre*, évoquant l'image de la Champmeslé :

..... Mes soins et mon amour formèrent sa jeunesse,
N'avez-vous pas appris quelle fut ma tendresse,
Et ce qu'enfin pour elle j'ai souffert[2] ?

Louis Racine a mauvaise grâce de soutenir que son père

[1] Voir la lettre du 28 septembre 1694, où il s'en ouvre à Boileau, et celle du 9 juin 1695, où il gourmande Jean-Baptiste : « Je vous sais très bon gré des égards que vous avez pour moi au sujet des opéras et comédies... Je sais bien que vous ne seriez pas déshonoré devant les hommes en y allant, mais ne comptez-vous pour rien de vous déshonorer devant Dieu? » C'est sévère.

[2] *Ode à Mlle Lecouvreur.*

« n'a jamais connu, par expérience les troubles et les transports de l'amour, qu'il a si bien dépeints » et qu'il n'a jamais travaillé pour cette actrice. Il oublie que lui-même, dans sa jeunesse, a senti même verve, même enthousiasme, quand il adressait ce billet galant à M^me^ de... [1].

> ... Aimez-moi, je puis tout, parlez : j'ose tout faire.
> Si les nobles travaux sont dignes de vous plaire,
> Quelque *Phèdre* nouvelle aussitôt paraîtra,
> Une *Monime* encor sous ma main renaîtra.
> Déjà s'allume en moi cette flamme divine...
> Le public va bientôt vous devoir un *Racine*.

On a dit que la femme est un être essentiellement domestique. Cette définition, qui sent son inspiration antique d'une lieue, ne convient guère aux comédiennes comme aux autres femmes artistes ou savantes. N'ont-elle pas le droit d'avoir, comme nous, voix au chapitre quand se traitent les grandes questions d'art et de littérature? Cela ne les empêche point, quand vient l'heure, d'être d'adorables mères de famille.

Si la nature refusa cette joie à M^lle^ de Champmeslé, son cœur ne fut pas fermé aux tendres affections qu'on lui vouait. En homme poli, comme on le regardait [2], en mari plein de prévenances pour sa femme [3], fier et reconnaissant à juste titre des acclamations qu'elle remportait, M. de Champmeslé ne pouvait faire autrement d'admettre à son foyer, le poète, cause première du succès. Les causeries ébauchées aux répétitions, après la représentation venaient s'achever-là. Mais à la suite de

[1] Vers inédits, je pense, et que j'ai retrouvés dans le manuscrit 5811, de la collection Leber (Bibliothèque de Rouen).

[2] Frères Parfait, t. XIII.

[3] .....Un époux
N'est pas pour vous tenir sans cesse à ses genoux.

Pierre Gauthiez, *Racine et la Champmeslé*. (Voir Bibliographie).

Racine, amenés peut-être par lui, et à coup sûr, éblouis par la ravissante actrice, ne tardèrent pas à se glisser dans la maison trop hospitalière, Boileau, Chapelle, Valincourt[1], de Revel[2]. Plus tard, viendront le marquis de Tonnerre, La Fare[3] et La Fontaine, pour ne citer que ceux-là. Ce fut, comme on le voit, le rendez-vous « de toutes les personnes de distinction que comptaient la cour et la ville, aussi bien que celui des plus célèbres auteurs du temps[4] », et le mari vit, avec plaisir, cette réunion de beaux esprits. La plus franche cordialité, l'absence de toute étiquette, l'égalité sur le même pied régnait entre gentilshommes et écrivains. Voici, du reste, ce qu'écrivait, le 17 avril 1701, Despréaux, au comtó de Revel : « Trouvez bon que je vous parle aujourd'hui sur ce ton familier auquel vous m'aviez autrefois accoutumé chez la fameuse Champmeslé. Vous étiez alors assez épris d'elle, et je doute que vous en fussiez rigoureusement traité. »

Nos galants occupaient donc bien leur temps. Pendant que La Fontaine rimait des comédies avec le mari, les autres assiégeaient sa femme, la serraient de près. Au

[1] Valincourt (J.-B. du Trousset de), né en 1653, mort en 1730, succéda à Racine à l'Académie, auteur d'une *Lettre sur la princesse de Clèves*, d'une autre sur Racine. Boileau lui dédia sa *XIe satire*.

[2] Charles-Amédée de Broglie, comte de Revel, cité dans l'épître IV de Boileau, sur le *Passage du Rhin*, mourut en 1707, lieutenant-général.

[3] La Fare, né en 1644, dans le Vivarais, fut un brillant officier, mais paresseux et joueur, il a laissé des mémoires curieux, mais trop courts. Le cardinal de Polignac lui dédia son *Anti-Lucrèce*. C'est lui qu'il désigne sous le nom de Quintus.

[4] Frères Parfait, *op. jam. cit.*, t. XIV. — *Satire X, sur les Femmes*, Boileau semble prendre à partie les gens comme Champmeslé qui se complaisent à voir :

> Chez leur femme aborder et la cour et la ville...
> Et recevoir ses amants sous le doux nom d'amis.

milieu de gens si entreprenants, la place d'une femme était bien risquée, et son rôle difficile.

Mais elle ne pouvait oublier celui qui lui avait valu ses succès, et qu'elle aimait de tout l'emportement de son étrange caractère. Longtemps, Racine fut le préféré dans ce ménage à plusieurs. Si parfois, M^lle^ de Champmeslé, cédant au plaisir d'être courtisée, au penchant inné à son sexe, d'accepter les adorations, écouta complaisamment les déclarations de ses autres commensaux, le poète, parut à l'origine n'en prendre qu'un médiocre souci. Les coquetteries, les infidélités, les fugues éphémères de sa maîtresse ne le décidaient pas à briser avec elle, non plus qu'à chercher noise à ses heureux rivaux. C'est qu'aucune femme amoureuse n'égala son habileté pour s'attacher ses courtisans. A preuve, ces lignes de M^me^ de Sévigné : « Les manœuvres de la Champmeslé, pour conserver tous ses amants, sans préjudice des rôles d'*Atalide*, de *Bérénice* et de *Phèdre*..., font passer cinq lieues de pays fort aisément[1] ». Et le voyage de Paris en Bretagne ne se faisait pas en 20 heures à cette époque.

Néanmoins, un beau jour, comme Racine avait son franc parler avec le mari, c'est à lui qu'il s'en prit, en lui marquant par un des mots les plus verts, ce qu'il pensait de sa moitié. On reconnaît bien là la vengeance de Racine, mordante et cruelle. Difficile à mettre en prose, la prose bravant l'honnêteté comme le latin, ce « bon mot » ne fut pas toutefois perdu. Il fut relevé par Despréaux, dont on connaît aussi la méchanceté en vers[2], et devint, sous sa plume la fameuse et scabreuse épigramme

[1] Des Rochers, à M^me^ de Grignan, 24 août 1689.

[2] « Despréaux n'est cruel qu'en vers. » M^me^ de Sévigné.

que voici. *De Saint-Marc*, d'après Brossette, éditeur des œuvres de Boileau en 1750, n'hésite pas à dire qu'elle est faite dans le genre de Marot « à l'élégant badinage [1] »

Cette épigramme a pour titre : *Le Mari imprudent.*

De six amants, contents et non jaloux,
Qui, tour à tour, servaient Madame Claude
Le moins volage était Jean son époux.
Un jour pourtant, d'humeur un peu trop chaude ;
Serrait de près sa servante aux yeux doux,
Lorsqu'un des six, lui dit : Que faites-vous ?
Le jeu n'est sûr avec cette ribaude;
Ah! voulez-vous Jean-Jean, nous gâter tous [2].

Boileau qui, par grâce d'état, n'avait rien de tel à redouter, ne récitait cette épigramme qu'en catimini à ses meilleurs amis, autant pour sauvegarder, dans le public, la réputation de l'actrice et l'honneur du mari, que celui de Racine, et aussi le sien. Néanmoins, après la mort de la Champmeslé, on se la passait de la main à la main, à n'en juger que par l'extrait de J.-B. Rousseau à Brossette : « Je connaissais, et je savais par cœur, la petite épigramme de M. Despréaux que vous avez eu la bonté de m'envoyer : on prétend que c'est un bon mot de Racine, au Comédien Champmeslé, dans le temps qu'il fréquentait la maison de celui-ci [3]. »

Le genre de liaison de Racine avec la Champmeslé ne fit aucun doute pour la société du XVII[e] siècle et la jeune génération du siècle suivant [4]. J.-B. Rousseau, qui avai

[1] Il ajoute : « M. Despréaux la fit contre une personne fort connue qu'on ne nomme pas ici. »

[2] Boileau, *Œuvres complètes*, épigramme 50[e], imprimé pour la première fois en 1767, chez David l'aîné et Durand à Paris.

[3] J.-B. Rousseau, éd. compl., t. IV. Lettre à Brossette, *Vienne* 15 *octobre* 1715.

[4] « Il passa pour constant dans le monde que M. Racine et M[lle] de Champmeslé s'aimaient... » Frères Parfait, *op. cit.*, t. XIV, p. 513, éd. de Paris, 1748.

dix-sept ans à la mort de la comédienne, et avait été admis chez elle, était mieux au courant que personne des dessous de la vie de Racine. Plus d'une fois, avec Boileau qui patronnait ses débuts dans la poésie, la conversation roula sur le compte du tragique ; et, malgré sa réserve, Boileau dut laisser échapper quelques mots compromettants ou quelque aventure piquante. Brossette, un des familiers de Despréaux, n'écrit-il pas à la suite d'une causerie avec lui *sur quelques faits intimes de la vie de Racine* : « Nous avons parlé de la Champmeslé. M. Racine, avant que d'être marié, en avait été fort amoureux, mais quand il épousa M^lle^ de Romanet, il rompit entièrement avec sa maîtresse[1] ». Pourquoi auraient-ils parlé justement de la Champmeslé ? Ces lignes écrites, presque sous la dictée du sévère moraliste, ne sont-elles pas un aveu ? Si, dans l'édition princeps de ses œuvres, dans une note de son *Epitre VII*, au sujet de la Champmeslé, il dit tout simplement : « célèbre actrice, » c'est qu'elle et Racine vivaient encore. La nouvelle édition « avec éclaircissements, donnés par Despréaux et rédigés par Brossette, » est formelle : « M. Racine qui l'avait longtemps aimée..., etc... »

D'autres vont plus loin. L'éditeur des *Œuvres de Racine*, en 1722, Bruzen de la Martinière ne se cache pas pour avancer que « de cette fameuse actrice qu'il aimait tendrement, il avait un fils naturel. » Il n'est pas le seul à soutenir cette opinion ; le Père Nicéron la partage[2]. Ceci, il est vrai, n'est rien moins que prouvé, mais encore n'y a-t-il point de fumée sans feu ? La Champmeslé étant mariée, son fils adultérin se trouvait légitimé *ipso*

[1] Biblioth. Nat., *Recueil manuscrit*, p. 41.
[2] *Histoire du Théâtre-Français.*

facto. Or, les registres de Saint-Sauveur, paroisse attitrée des comédiens de l'hôtel de Bourgogne, n'indiquent pas qu'elle ait eu d'enfant[1]. D'autre part, en 1678, le 18 janvier, c'est-à-dire après la rupture de Racine, on a vu que Charles Chevillet, sieur de Champmeslé et Marie Desmares, sa femme « n'ayant aucuns enfants qui pussent, après leur décès, jouir du bénéfice de leur travail, » se firent donation mutuelle de leurs biens au dernier vivant des deux[2]. Dans les *Mémoires* sur la vie de son père, Louis Racine s'est élevé contre cette assertion de toute la hauteur de sa piété filiale indignée[3]. Mais c'est le seul démenti de sa part, au sujet des relations nouées avec la Champmeslé, qui ait quelque chance d'être bien fondé.

En 1677, Racine, profitant d'un deuil de la Champmeslé passe brusquement du théâtre à la cour[4], des bras de sa maîtresse dans ceux d'une femme légitime. La chute de *Phèdre* devenait un prétexte plausible pour sa conversion ; il dit adieu, des lèvres, à ses anciennes amours. « Il y a quelque chose d'amoureux au repentir d'une passion amoureuse. » Cette fine analyse de Saint-Evremond, ne convient-elle pas à ce moment de la vie du poète? Son renoncement au démon de la tragédie ne trouvait pas mal de détracteurs[5]. S'il brûla de rage une

[1] Voir Jal., *Dictionnaire critique*, p. 356.

[2] Archives Nationales, Y. 234, f° 76, document cité dans le premier chapitre, et emprunté à Emile Campardon, *Les Comédiens du Roi*. Voir plus haut, p. 59.

[3] *Mémoires*.

[4] « Pour un homme venu de rien, dit Spanheim, il prit aisément les manières de la cour. Les comédiens lui en avaient donné un faux air, il l'a rectifié..., etc. »

[5] Entre autres, le rouennais Fontenelle qui prend sa revanche des épigrammes lancées contre son oncle ou anticipe sur les siennes :

Alceste presque terminée, au lendemain de la réussite de Pradon, ne dût-il pas regretter ce coup de tête ; car, malgré tout, il s'intéresse aux affaires de théâtre.

S'il se surveille à la maison, pour n'en point parler, ses différentes lettres, aussi bien que ses traits acérés, chroniques, contre Pradon et Boyer, ses couplets méchants contre l'*Aspar*, de Fontenelle[1], montrent que le détachement n'était pas radical, comme les résolutions généralement héroïques.

Qu'on ne lui reproche pas d'avoir retiré ses pièces du répertoire ! Sans elles, c'en était fait de la Comédie-Française. Quand Corneille vient à disparaître, pauvre et oublié, les comédiens chantent en jouant sur le nom :

> Puisque Corneille est mort, qui nous donnait du pain,
> Faut vivre de *Racine* ou bien mourir de faim.

L'héroïsme de Racine n'allait pas jusqu'à empêcher le rayonnement de la gloire acquise, ou affamer ses anciens acteurs. Il s'occupait toujours de la distribution des rôles entre acteurs et actrices.

En 1680, nous le trouvons à la représentation d'*Agamemnon*, de Boyer ; il applaudit et se déclare pour l'auteur. M^lle^ de Champmeslé devait y tenir un rôle. Cette même année, comme plus tard, il tint à désigner lui-même les personnages de ses pièces : d'où rapprochement, rencontres avec la femme jadis si follement aimée. N'était-ce pas s'exposer au péril ? Si, comme le

> Sa dévotion, don, don,
> Chacun édifia, là, là.
> Hors l'enfant et la mère...

[1] Tombé le 27 décembre 1680. La chanson de Racine :

> Mon aventure est étrange
> On m'adorait à Rouen...

est plus célèbre que cette pièce.

prétend Voltaire, Racine ne pouvait plus paraître devant la Champmeslé sans rougir ni baisser pudiquement les yeux, c'est qu'il se sentait peu cuirassé encore contre les révoltes de la chair ou troublé par le remords. La comédienne lui répondit un jour en présence de Mme la Dauphine, dans son dépit de voir son ancien amant regretter ses tragédies profanes : « Si vous ne les aviez pas faites, vous ne seriez pas là ! » Ce mot résumait la situation : encore y avait-il des accommodements avec son vœu.

En 1685, pour complaire au roi, sur la sollicitation du fils de Colbert, Racine écrit une *Idylle sur la Paix*, que Lulli mit en musique, et que l'on chanta le 16 juillet dans l'orangerie de Sceaux, chez M. de Seignelay, devant Sa Majesté. C'est là l'*opéra* de quatre-vingt et quelques vers qui intriguait tant son fils, et dont parle Mme de Coligny, dans une lettre à son père Bussy : « M. de Seignelay se prépare à une grande fête la semaine qui vient. Il y aura un *opéra* dont Racine a fait les paroles [1] ».

Quand, en l'année 1687, commencèrent les tribulations de la Comédie-Française, en quête d'une nouvelle salle, Racine prit un malin plaisir à narrer, par le menu, toute cette odyssée à son cher Boileau, alors en traitement aux eaux de Bourbonne [2]. Ce chapitre rancunier aux boutades rabelaisiennes parfois, finit sur une plaisanterie

[1] Lettre du 3 juillet 1685. — Consulter, pour plus amples détails les *Mémoires du marquis de Sourches*, I, 218. — Louis Racine, *Mémoires*, p. 103.

[2] « La nouvelle qui fait ici le plus de bruit c'est l'embarras des comédiens qui sont obligés de déloger de l'hôtel Guénégaud... Ils ont marchandé des places dans cinq ou six endroits; mais partout où ils vont, c'est merveille d'entendre comme les curés crient..... » Lettre du 8 août 1687... Et ailleurs : « Les comédiens en sont à la rue de Savoie, dans la paroisse Saint-André. Le curé a été aussi au roi pour lui représenter qu'il n'y a tantôt plus dans sa paroisse que des auberges et des coquetiers; si les comédiens y viennent, que son église sera déserte..., etc. »

de l'auteur des *Satires*, qui atteignait ainsi à la fois Racine et le couple Champmeslé[1].

Il assiste même, le 8 janvier 1694, à la première d'*Adherbal, roi de Numidie*, tragédie d'un jouvenceau, La Grange-Chancel, et dans laquelle M^lle^ de Champmeslé jouait. Le fait parut assez rare pour être noté par l'auteur. Voici en quels termes il souligne sa présence : « Racine à qui la dévotion ou la politique ne permettait plus de fréquenter les spectacles depuis que le roi s'en était privé, vint à cette première représentation et parut y prendre un plaisir extrême. »

Je le crois bien, Racine n'était-il pas de moitié avec ce page-poète de seize ans, dans la composition de cette tragédie, à laquelle s'intéressait tant la princesse de Conti? L'auteur d'*Athalie* garda huit jours le manuscrit et en modifia une bonne partie[2].

Que Louis XIV n'a-t-il dit un mot, fait un geste pour ramener le poète aux beaux jours d'*Andromaque* et avancer l'heure d'*Esther* et d'*Athalie*. Car, disons-le à la décharge de la grande tragédienne, c'est encore plus l'ordre royal *de tout quitter*, comme le constate M^me^ de Sévigné, que les attaques de ses envieux, ses scrupules de conscience ou le dépit d'avoir été supplanté dans le cœur de la Champmeslé, qui éloigna le poète de la scène illustrée par tant de chefs-d'œuvre.

[1] Voir p. 95.

[2] Très souvent aussi, dans ses entretiens avec ses amis, la conversation roulait sur le théâtre. C'est ainsi que La Grange-Chancel entendit souvent dire à Racine que le sujet d'*Orphée* était le plus susceptible de tout ce qui peut former un grand spectacle. Racine semblait regretter toujours que ce sujet, qu'il avait proposé à Louis XIV, ait été délaissé pour celui de *Psyché*, traité par ses amis en 1678. La Grange-Chancel le reprit pour son compte. — On sait aussi combien Racine, qui escomptait d'avance les joies du triomphe pour son *Athalie*, fut marri de l'échec remporté à huis-clos et en resta inconsolable.

Ce n'est donc pas l'infidélité de l'actrice qui causa ce désastre irréparable pour les lettres. Si, revenu aux croyances de sa première jeunesse, il se mit à aimer Dieu comme il avait aimé la Champmeslé; s'il voulut aller jusqu'en *Chartreuse* expier *ses crimes*, comme il le disait, qu'était-ce, sinon des fautes d'amour?

J'en trouve la preuve même dans les lignes d'apparence si sèche, — lignes de commande, — car il parle à son fils aîné, qu'il écrit sur la maladie et la mort de la « pauvre misérable » qui lui causa tant de joies et collabora à ses succès. Tout entier dans le ciel, quoique les pieds rivés à ce monde de boue, il n'a qu'une pensée, son salut, celui de tous les siens, de tous ceux qu'il aime ou qu'il a aimés, s'il ne l'avoue pas hautement. Malgré la dureté des termes, dictés, ai-je dit, par pure convenance paternelle; on sent qu'intérieurement il prie pour la pécheresse, sa complice de jadis; et que, pour lui, sa mort chrétienne ne fera aucun doute : « M. de Bort[1] m'apprît, avant-hier, que la Chameslé (*sic*) était à l'extrémité, de quoi il me parut très affligé; mais ce qui est le plus affligeant, c'est de quoi il ne se soucie guère apparemment, je veux dire de l'obstination avec laquelle cette pauvre malheureuse refuse de renoncer à la comédie, ayant déclaré, à ce qu'on m'a dit, qu'elle trouvait très glorieux, pour elle, de mourir comédienne! Il faut espérer que, quand elle verra la mort de plus près, elle changera de langage, comme font la plupart des gens qui font tant les fiers quand ils se portent bien. Ce fut M^me^ de Caylus qui m'apprit cette particularité dont elle était effrayée et qu'elle a sue. » Renoncer à la comédie! mais c'était son unique ressource!

[1] 16 mai 1698, d'autres disent M. de Rost.

Racine en parle bien à son aise; il est vrai qu'il a dès longtemps sa vie assurée. Il fallait que le cas fût pressant, que l'on sût tout l'intérêt porté par Racine, même dans sa retraite, à sa fidèle interprète, pour que la propre nièce de Mme de Maintenon accourût chez lui tout alarmée par la gravité du cas. L'âme de la Champmeslé est en danger d'éternelle perdition. Qui sait si, effrayé lui-même, le poète ne vola pas jusqu'à Auteuil, et ne joignit ses instances à celles du curé de Saint-Sulpice, pour amener la moribonde à se repentir? Quelle scène admirable c'eût été ! Tout est possible avec un cœur comme Racine ! L'on y peut voir la dernière preuve, et non la moins grande, de sa passion purifiée par les prières et par les larmes. Dès lors, sa conscience est rassérénée, elle mourra chrétiennement, mais il ne suivra pas son cercueil, comme il suivit celui de la Du Parc.

C'est un témoignage du bouleversement de son âme, que de voir Racine faire un semblable récit à son fils et l'entretenir pour la première fois de la Champmeslé. Il oublie à qui il écrit, c'est évident; à moins que ce ne soit pour l'édification de son fils, et « condamner, au dire de Sainte-Beuve, ses erreurs dans la personne qui en avait été l'objet. » Comme si Jean-Baptiste Racine n'eût pas dû décemment être le dernier à qui son père eût parlé de la maîtresse de sa jeunesse déjà si loin ! Racine le comprit, prévît l'objection et corrigea sa maladresse. Il attendra un second décès dans ses connaissances pour s'excuser incidemment et réhabiliter la Champmeslé. Mais il y a deux mois que la mort de la célèbre actrice est un fait accompli. « M. Boyer est mort..., à ce propos, je dois réparation à la mémoire de la Chamellay (*sic*) qui mourut avec d'assez bons sentiments, après avoir renoncé à la comédie, très repentante de sa vie passée, mais surtout

fort affligée de mourir. » Et comme il craint que son fils ne le soupçonne de clandestines démarches, il a soin d'ajouter : « du moins M. Despréaux me l'a dit ainsi, l'ayant appris du curé d'Auteuil qui l'assista à la mort...[1] ».

Son émotion est passée, le sang-froid lui est revenu, mais quel mal y a-t-il à supposer que le tendre cœur qui « sanglotait » à la prise d'habit d'une de ses filles, qui « venait pour pleurer à la profession de sœur Lalie[2] » ait versé des pleurs sur la tombe nouvellement fermée. Le poète l'a dit :

Il pleurait comme un exilé.
Pour lui pleurer avait des charmes
Le jour que mourrait dans les larmes
Ou La Fontaine ou Champmeslé[3].

Les fragments de lettre que je viens de vous lire, Messieurs, sont les seuls passages de la correspondance de Racine où mention soit faite de La Champmeslé. On pourrait ajouter ce que Boileau lui écrivait le 28 août 1687... « Ce ne serait pas une mauvaise pénitence (boire du mauvais vin de Pantin[4]) à proposer à M. de Champmeslé, pour toutes les bouteilles de vin de Champagne qu'il a bues, *vous savez aux dépens de qui*...». Innocente vengeance, mais qui sent le satirique, et rappelle assez clairement à Racine le temps où il était mieux que le commensal de la belle comédienne, où il en était l'amphitryon.

[1] Lettre du 24 juillet 1698. Voir 1re partie, p. 112.

[2] Mme de Maintenon.

[3] Sainte-Beuve, *Les Larmes de Racine*, stance III, *Portraits littéraires*, t. I.

[4] A Pantin, il y avait des vignes à cette époque, comme aujourd'hui à Suresne. — Le père de Boileau possédait des vignes à Pantin ou à Montfaucon, où l'on déposait les vidanges de la ville. Le bouquet du vin ne se ressentait-il pas un peu du voisinage?

Faut-il conclure de la rareté des renseignements fournis par la correspondance de l'auteur d'*Athalie* sur M^lle^ de Champmeslé qu'il n'eut jamais, avec elle, des rapports d'amant à maîtresse, qu'il ne lui écrivit jamais? Non. Car il existe un fait grave, une disparition de documents dans la collection de ses lettres. Pas une n'existe, du 19 août 1665 à 1676! Et il rompait en janvier 1677! Racine n'aurait pas écrit pendant onze ans? C'est inadmissible pour un homme qui, à tout propos, griffonnait des épîtres humoristiques, comme on le voit par celles qu'il adressait, en 1662, du grand séminaire d'Uzès, à l'abbé Le Vasseur, à son oncle ou à sa cousine Vitart, et même au libertin La Fontaine[1]. Louis Racine qui ne les publia qu'après leur découverte par l'abbé d'Olivet les appelle ses *Juvenilia*, il en a mutilé quelques-unes; lors de la rupture, M^lle^ de Champmeslé dut lui rendre ses lettres. Qui les détruisit? Est-ce Racine lui-même qui, à la veille de son mariage avec Catherine de Romanet[2], brûla ce qu'il avait adoré? Serait-ce son fils Jean-Baptiste, son exécuteur testamentaire, qui consomma cet auto-da-fé, à jamais regrettable, au point de vue littéraire et historique? Rien ne sert de gémir, puisque la négation brutale est là.

Coïncidence plus étonnante encore, c'est que la même lacune, ou peut s'en faut, existe dans la correspondance des amis de Racine ou des contemporains qui furent mêlés à sa vie. Je ne citerai que Boileau, Chapelle et La Fontaine, les joyeux convives du souper mémorable

[1] Ces lettres étaient pleines d'une verve endiablée ainsi que d'esprit : quelques-unes étaient émaillées de vers (voir Lettres à Le Vasseur, du 2 juin 1661; à M. Vitart, du 17 janvier 1662; à M^lle^ Vitart, du 31 janvier 1662; à La Fontaine, du 4 juillet 1662...

[2] Il se maria le 1^er^ juin 1677 à cette orpheline, âgée de vingt-cinq ans, dont le père, Jean André, fut maire de Montdidier.

d'Auteuil. Peut-être, par pitié suprême, ou sur ses prières, les imprudents amis ont-ils éliminé de leurs papiers toutes les lettres qu'ils en avaient reçues et pratiqué la même inquisition et le même acte de vandalisme chez d'autres. On n'a que trop de raisons de le croire. Quelle renommée pour celui qui découvrirait la liasse des lettres adressées à la Champmeslé? Ce serait une trouvaille hors de prix[1].

Mais on ne prend si bien ses précautions qu'un vestige ne nous trahisse. C'est ce qui est arrivé, car M. Walkenaër a retrouvé, il y a quelque cinquante ans, une lettre inédite de La Fontaine à la sémillante actrice. Seulement, toujours distrait, le bonhomme a oublié de compléter la date par le millésime ; elle ne porte, en effet, que cette mention : « Ce jeudi douze... » Mais, d'après la teneur même de la lettre, d'après certains renseignements authentiques auxquels il est fait allusion, comme à la vente de sa propriété de Château-Thierry, il appert que La Fontaine l'écrivit dès le commencement de 1676. Quel mois? Le 12 ne tomba le jeudi que trois fois cette année-là, en février, en mars et en novembre. Assignons lui donc la date du 12 février 1676, où Racine était tout entier à ses amours et régnait en maître sur le cœur de la comédienne. La voici : « Je m'occupe si peu de mes affaires que je ne sais quand elles finiront, c'est chose de dégoût que comptes, ventes, arrérages... Parler votre langage est mieux mon

[1] Je ne les crois pas perdues pour ma part. Voici ce qu'écrivait à Fréron, vers 1751 ou 1753, Charles de La Fontaine, petit-fils du fabuliste, secrétaire du comte de Bonnac, dans le comté de Foix : « Croyez-vous que j'eusse trouvé, au pied des Pyrénées, des lettres de mon grand-père..... Outre cela, j'ai là sur ma table, *cinq cents lettres* de Racine, quarante de Mme de la Sablière... des lettres de tous les plus illustres du règne de Louis XIV, depuis 1676 jusqu'en 1716. » *Année littéraire* de Fréron, 1757. Avais-je raison de dire que c'était un trésor. Toute la correspondance de Racine avec La Fontaine et autres!

fait, mais n'allez pas imaginer que je prétende parler si bien que vous, c'est chose impossible, et que je ne tenterai de ma vie.

» Je suis à Chaury[1], Mademoiselle, jugez si je dois penser à vous, moi qui ne vous oublierais point au milieu de la plus brillante cour. M. Racine avait promis de m'écrire, pourquoi ne l'a-t-il pas fait? Il aurait sans doute parlé de vous, n'aimant rien tant que votre charmante personne... Véritablement je l'excuse; aussi les agréments de votre société remplissent tellement les cœurs que toutes les autres impressions s'affaiblissent... Que vous aviez raison, Mademoiselle, de dire qu'ennui galoperait avec moi devant que j'aie perdu de vue les clochers du grand village[2]... Voudrez-vous engager M. Racine à m'écrire, vous ferez œuvre pie, j'en réponds. J'espère qu'il me parlera de vos triomphes, en quoi je suis d'autant persuadé que la matière ne lui manquera pas. Je me flatte qu'il m'écrira..., etc. » On ne peut être plus précis ni constater avec plus de fleurs de rhétorique la nature de l'intimité existant entre le maître et l'élève. La Fontaine encense le roi du jour comme deux ans après il épuisera tout son sac à compliments à l'égard du comte de Clermont-Tonnerre qui détrôna Racine. Par esprit de politique, il ne parlera pas de ce souverain exilé; il a sa cour à faire au successeur. Ce petit billet galant, daté de 1678[3], rouvre la série interrompue des lettres de La Fontaine, et s'adresse à la Champmeslé : « comme vous êtes la meilleure amie du monde aussi bien que la plus agréable, et que vous prenez beaucoup

[1] Abréviation de Château-Thierry, ville natale de La Fontaine.

[2] Paris. Comparer avec la définition de Rousseau : « Paris, ce désert d'hommes ! »

[3] Sans autre désignation.

de part à ce qui regarde vos amis, je vous écris..... Je n'ai pas besoin que l'on me mande ce que vous faites, je le vois d'ici. Vous plaisez depuis le matin jusqu'au soir et accumulez cœurs sur cœurs. Tout sera bientôt au roi de France[1] et à Mlle de Chammeslay.

» Que font vos courtisans ? Charmez-vous l'ennui, le malheur au jeu et autres disgrâces de M. La Fare? M. de Tonnerre rapporte-t-il toujours au logis quelques petits gains. Il ne saurait plus en faire de grands après l'acquisition dans vos bonnes grâces... »

Racine a donc aujourd'hui disparu de la maison de la tragédienne, et, avec lui, Boileau. Peut-être même celui-ci a-t-il pris les devants sur son ami, il est devenu moraliste austère et a commencé depuis trois ans à publier son *Art poétique*. Le roi les nommera, le 3 novembre 1677, ses *Historiographes particuliers*. Ce sera pour eux le commencement de l'expiation. Si ce n'est pas assez, veut-on une épigramme du temps, qui renferme un jeu de mots assez plaisant pour la circonstance ? Il s'agit toujours de Mlle de Champmeslé et du coup d'état qu'elle venait de faire en prêtant l'oreille à un noble d'épée,

A la plus tendre amour elle fut destinée
Qui prit longtemps *Racine* dans son cœur :
Mais, par un insigne malheur,
Le *Tonnerre* est venu, qui l'a *déracinée*.

L'abbé d'Allainval constate le même fait, mais, où il se trompe, c'est quand il dit : « L'infidélité que lui fit Mlle de Champmeslé pour feu M. le comte de Ton..., lui causa tant de chagrin qu'elle ne contribua pas peu à le dégoûter du théâtre. »

[1] Louis XIV venait de prendre Gand, Ypres, etc. — N'est-ce pas une expression de galanterie sublime, et uniquement propre à La Fontaine? L'original de ce billet est écrit et signé de sa propre main.

Dois-je ici me faire l'écho de ce bruit qui attribue à Racine le célèbre pamphlet anonyme : La *Fameuse comédienne*, et ce, pour complaire aux beaux yeux de la Champmeslé? Je lis dans les *Stromates* ou *Miscellanées* de Jamet le jeune[1], qui interrogea, à ce sujet, Louis Racine : « Son fils ne m'a dit ni oui ni non. Je lui ai demandé encore à Compiègne, en août 1736. Même réponse. » L'édition est sans date, ni nom de lieu.

Pourquoi ce silence de Louis? D'après le bibliophile Jacob[2], Racine, amant de la Champmeslé, a pu écrire quelques pages contre la Molière, mais ce serait La Fontaine qui aurait donné satisfaction à son amie l'actrice, irritée contre des rivales de théâtre, en se faisant un des auteurs, sinon le principal, de ce factum.

Non content d'immoler à une rancune de comédienne, Armande Béjart, c'est encore le fabuliste qui aurait traité de la manière la plus cruelle la Guiot, ou la Belonde qui avait remplacé la Champmeslé à son départ de la troupe de l'hôtel de Bourgogne :

> De la Guiot, je ne vous dirai rien,
> De tout ce que j'en sais, on doit faire mystère,
> Quand on ne peut dire du bien
> On fait mieux de se taire.

Et Paul Lacroix ajoute : « C'est sous la dictée même de la Champmeslé, que La Fontaine écrivait. Pour expliquer le fameux quatrain où il est parlé du *Tonnerre* qui *déracina Racine* dans le cœur de sa maîtresse, il dit qu'on y reconnaît l'intention évidente *de maudire des rivaux plus adroits ou plus heureux.* »

L'édition princeps est présumée de 1688, mais à ce moment, ce libelle n'avait plus sa raison d'être. Il a dû

[1] *Manuscrits*, t. I, p. 789.
[2] P. Lacroix, *Œuvres inédites de La Fontaine*.

être composé bien avant, car on se le passait sous le manteau ; mais de là à le rejeter sur Racine ou sur La Fontaine il y a loin. Si l'on y reconnaît, il est vrai, l'esprit caustique de l'auteur de tant d'épigrammes et la naïveté mordante du fabuliste, ce n'est pas une raison de faire suivre leur renommée de ce point d'interrogation. De plus, la Champmeslé n'avait point de griefs contre la Guérin, l'ex-femme de Molière.

Puisque je viens de parler de La Fontaine, disons qu'il fit partie, en quelque sorte, de la maison de la Champmeslé, comme de celle de Mme de la Sablière et de Mme d'Hervart.

Quoique ce soit le poète du siècle qui censura le plus le travers et les défauts des femmes [1], La Fontaine ne leur déplaisait pas. Il fut toujours leur enfant gâté ; en remerciement, quelles lettres aimables il leur adressait [2] ! Vous en avez eu un avant-goût tout à l'heure. Il cherchait le monde, l'esprit, la beauté. C'est ce qui explique sa présence chez Mlle de Champmeslé. Quand elle n'aurait pas eu d'esprit, une belle bouche en tient lieu ; car l'oreille est dupe des yeux. Quand bien même la comédienne aurait été peu douée sous ce rapport, à entendre Louis Racine (on le verra plus loin), La Fontaine prit plaisir à ses côtés, et la preuve c'est qu'il y resta le dernier du trio bruyant et joyeux, sans se soucier davantage du qu'en dira-t-on chez Despréaux et Racine. Ceux-ci l'avaient habitué aux niches et aux plaisanteries. Les tours et les taquineries de Monsieur de Clermont-Tonnerre le laissèrent indifférent comme par le passé. Peu lui importait que la Champmeslé aimât le comte avec le

[1] Voir *Fables*, l. VIII, 2; l. VI, 21; VII, 5; VII, 2; III, 16.

[2] Lire ses lettres à Mme la duchesse de Bouillon, à Mme de Thiange, à Mme de la Sablière, etc...

même emportement, la même fougue qu'elle avait aimé le poète. Si La Fare jouait avec elle à la bassette[1] et y trichait un peu, La Fontaine lui décochait force madrigaux et tendres déclarations entre deux; le mari, aux essais comiques duquel il collaborait, et l'amant n'en avaient cure. C'est ainsi qu'en 1682, il lui offrira la dédicace d'un de ses contes et nouvelles, le charmant *Belphégor*, imité de Machiavel. Il n'y a pas d'autres dédicaces dans cette partie de ses Œuvres. Comme elle dut rire sous cape, en lisant les mésaventures de ce pauvre diable qui, ayant dix ans à passer sur terre et à mener joyeuse vie, épousa, dès la première année, une fille honnête, belle, mais impérieuse, à laquelle il put échapper, aimant mieux retourner en enfer avant l'expiration de son stage, que de vivre plus longtemps sous puissance de femme. Etait-ce une critique?

Le prologue est si ravissant que c'est barbarie d'en taire au moins quelques rimes. La Fontaine rend hommage tout d'abord au talent, à la diction de l'actrice, ainsi qu'à ses grâces et séductions :

> De votre nom j'orne le frontispice
> Des derniers vers que ma muse a polis.
> Puisse le tout, ô charmante Philis,
> Aller si loin que notre los[2] franchisse
> La nuit des temps... Nous la saurons dompter,
> Moi par écrire, vous par réciter...
> . . . . . .

[1] Jeu de cartes, approchant du lansquenet. Le jeu faisait alors fureur; les femmes surtout s'y adonnaient avec frénésie. (Voir Boileau, *Sat. X*, 1692), *Portrait de la Joueuse*, Labruyère. *Caractères, passim*; Mme de Sévigné, *Saint-Simon*, les comédies de Dancourt, Saint-Evremond, Molière, dans l'*Avare*, acte II, sc. v. La *Bassetta* italienne fut apportée en France en l'année 1678, par un Vénitien diplomate. La Chapelle et Hauteroche, en 1680, donnèrent chacun une comédie non imprimée : *La Bassette*.

[2] Laus, louange.

Vous règnerez longtemps dans la mémoire
Après avoir régné jusques ici
Dans les esprits, dans les *cœurs* même aussi, etc.

Allusion délicate à Racine et autres. Puis, sans embages ni détours, il s'affiche comme candidat à son amour, bien qu'il ne fasse guère illusion sur l'issue :

Vous auriez eu mon âme tout entière
Si de mes vœux j'eusse plus présumé;
Mais en aimant qui ne veut être aimé ?
Par des transports n'espérant pas vous plaire
Je me suis dit seulement votre ami
De ceux qui sont amants plus qu'à demi;
Et plût au sort que j'eusse pu mieux faire !

Un contemporain, qui ne mérite qu'une créance relative, pour tout dire c'est Furetière, avance méchamment que le genre de monnaie dont la Champmeslé paya *Belphégor* ne faisait de doute pour personne[1]. Calomnie ! L'amour de La Fontaine n'avait rien que de platonique. Le poète, chose légère[2], était trop sujet à distractions, pour qu'un jour ou l'autre il n'eût pas trahi la vérité à cet égard. Ce ne fut point un homme à bonnes fortunes; si l'on acceptait ses hommages, on le rabrouait plus souvent qu'à son tour. Jamais il ne s'est targué de ses succès. Ne le dit-il pas d'ailleurs avec franchise ?

J'ai servi des beautés de toutes les façons.
Qu'ai-je gagné? Très peu de chose...
Rien.....[3]

Tout au plus la Champmeslé contribua-t-elle, grâce à

[1] Furetière, 2e *factum.*

[2] Papillon du Parnasse et semblable aux abeilles...
Je suis chose légère et vole à tout sujet,
Je vais de fleur en fleur et d'objet en objet.

La Fontaine, *Discours à Mme de la Sablière*, lu en 1684, à l'Académie le jour de sa réception.

[3] *Les Oies de Frère Philippe*, vers 24-27.

ses relations étendues, à répandre ces CONTES sévèrement proscrits, et que La Reynie, le lieutenant général de la police, ne se faisait pas faute de confisquer dans les visites aux librairies, sous prétexte de rechercher les écrits jansénistes. C'est encore Furetière qui nous le dit : « Il n'en n'a pu infecter le public que par l'entremise d'une *comédienne* qui a été le digne commissionnaire pour faire le débit de cette marchandise de contrebande[1]. » Le malin abbé fait bien ici l'honnête homme, le dégoûté. Mme de Sévigné est moins prude que lui. Elle n'a point de scrupules de conscience, en envoyant à sa fille « dût-elle être en colère » la troisième partie de ces contes[2], qu'elle savourait comme du petit lait.

Mais La Fontaine vieillit :

Douze lustres et plus ont roulé sur sa vie,

écrit-il en 1684[3]; huit ans plus tard il sentira l'irrémédiable et fatale atteinte du temps. La maladie qui le guette l'avertira de se tenir sur ses gardes. Il dit adieu à la comédienne, comme au monde du reste, pour se confiner chez M. d'Hervart. La Champmeslé, elle aussi, voit des fils de neige argenter ses cheveux. Avec l'âge, la cour brillante de la première heure s'est clairsemée, laissant place aux jeunes comme Jean-Baptiste Rousseau. On sait que La Fontaine rencontra aussi Baron[4] chez

[1] *Furetière*, 2e *Factum*, p. 292.

[2] « Si est-ce que je vous donnerai ces deux livres de La Fontaine quand vous devriez être en colère. Il y a des endroits jolis, très jolis et d'autres ennuyeux; on ne veut jamais se contenter d'avoir bien fait; en croyant mieux faire, on fait mal. » *Lettres* des 27 janvier et 12 mars 1671. Elle joignait en même temps un recueil de *Fables nouvelles* et autres poésies.

[3] *Discours à Mme de la Sablière*, jam. citat.

[4] Michel Boyron, dit Baron, 1653-1729, prit sa retraite en 1691, fit de folles dépenses et ne tarda pas à n'être réduit qu'à sa pension de 1,000 livres. Louis XIV lui en octroya, dans sa munificence, un supplément

Mlle de Champmeslé, et qu'il ne put maîtriser sa jalousie. En 1686, il décoche au beau coureur de femmes l'épigramme que voici :

Baron est un Alcibiade,
Dès qu'on le voit, il persuade,
Des dames il gagne le cœur;
Et si ce merveilleux acteur
Par-dessus les autres éclate,
C'est que, dès ses plus jeunes ans,
Il eut de bons enseignements,
Et Molière fut son Socrate[1].

Il serait étonnant que ce grand comédien, mais fat illustre, qui retournait dans la matinée chez les duchesses réclamer ostensiblement son bonnet de nuit, ou forçait les portraits d'ancêtres à rougir, qui méconnut les bienfaits de Molière en séduisant sa jeune femme, n'eût pas essayé de déclarer ses feux, pour compte, à la charmante actrice, sa camarade.

On accourut donc toujours à sa maison, à ces délicieuses causeries, à ce rendez-vous préféré de la bonne compagnie d'alors. La mort seule y mit fin.

Peut-on lui en vouloir d'avoir ainsi été admirée, adulée, acclamée en un siècle pourtant rigide, où un comédien[2] osait dire : « Ne devrions-nous pas être élevés sur les genoux des reines ? »

Tous les détails de cette chronique, un peu légère, passèrent inaperçus aux yeux des contemporains indifférents. C'était monnaie courante en ce temps de grands désordres, suivis de grandes pénitences. D'ailleurs, l'exemple n'était-il pas parti d'en haut, et ne s'était-il

de 3,000 livres « en considération de ce qu'il a quitté sa profession et qu'il se trouvait sans subsides. (Voir Jal. *Dict. Hist.*)

[1] *Œuvres inédites de La Fontaine*, publiées par Paul Lacroix.

[2] Baron.

pas réfléchi de degrés en degrés, du trône jusque dans la boutique du bourgeois. Malgré les pratiques religieuses imposées aux comédiens[1], malgré les en-tête dévots de leurs registres[2], leurs mœurs n'étaient autres que celles de la société ambiante, avec plus de franchise[3].

Si donc la Champmeslé laissa tant de fois Eros barrer son frêle esquif vers les rivages défendus de Cythère, la faute en incombe pour beaucoup au milieu. Sans doute sa responsabilité n'est pas dégagée, mais la mort est venue qui a tout purifié, comme Racine s'est chargé pour deux de tout expier.

Si l'on peut juger différemment la femme, il n'y aura qu'une voix pour applaudir son immense talent.

[1] C'est ainsi que Molière avait « en la personne de M. Bernard, prêtre habitué en l'église Saint-Germain, un confesseur attitré qui lui administra les sacrements à Pâques 1672. » Molière mourut en 1673. Eudore Soulié, *Recherches sur Molière*. Lekain au XVIIIe siècle ira faire ses Pâques à Avignon.

[2] Un des registres de la Comédie-Française porte cette inscription : « Commencé au nom de Dieu et de la Sainte-Vierge, aujourd'hui lundi 26 avril 1688 ».

[3] L'abbé de Pure va jusqu'à souhaiter « que toutes les comédiennes fussent jeunes et belles, et, s'il se pouvait, toujours filles, ou du moins jamais grosses ». *Idée des spectacles anciens et modernes*, 1668. Cité par E. Despois, *le Théâtre sous Louis XIV*. En 1697, le clergé se mit à refuser le mariage aux comédiens, sur les ordres du cardinal de Noailles, archevêque de Paris. (Abbé de la Tour, *Réflexions sur le théâtre.*) C'était la réponse à la requête que les comédiens de France avaient adressée, en 1696, à Innocent XII, à l'effet d'être relevés de l'excommunication. Cette mesure n'est-elle pas regrettable, et relevait-elle la moralité du personnel des théâtres?

III

LA COMÉDIENNE. — SES ROLES

Champmeslé de Racine est l'amante et l'élève.
Au sommet du talent la passion l'élève ;
Esprit borné, cœur tendre et volage à la fois,
Soumettant au poète une docile voix ;
Interprète fidèle, écho rempli de charmes,
Par son maître inspirée, elle arrachait des larmes.
Quand Racine, honteux de combattre Pradon,
De ses succès au ciel eût demandé pardon,
.....
.....
L'inconstante, dit-on, oublia promptement
L'amour du grand poète et son enseignement;
Mais ses admirateurs applaudissaient en elle
De son passé brillant un reflet infidèle.

Samson [1].

Ces vers, d'un des plus illustres sociétaires de la Comédie Française que sa vocation et son art ont rendu poète, semblent l'épigraphe obligée de ce dernier chapitre et en même temps une transition avec le précédent. Là, encore, vous le voyez, à la maison de Molière, on ne doute du genre d'assiduités de Racine auprès de M^lle^ de Champmeslé. C'est une force que la tradition.

Mais oublions la femme que l'actrice transfigure. L'idée, l'œuvre efface et fait oublier les fragilités humaines.

Les débuts et aussi les triomphes de la Champmeslé sur la scène du Marais datent du 15 février 1669. Triomphes modestes si on les compare aux apothéoses de nos jours, au fanatisme du XVIII^e^ siècle. Pour les comédiennes, tragédiennes ou danseuses, ingénues ou soubrettes, ce dernier siècle fut vraiment un âge d'or.

[1] *L'Art théâtral*, poème, chapitre I.

N'était-ce pas alors toute la préoccupation, la politique des hautes classes? Les bravos frénétiques faisaient oublier les avertissements des philosophes et le sourd grognement du peuple qui se réveillait affamé et ambitieux.

Mais, à cette époque du XVII^e^ siècle, peu ou point de gazettes pour porter aux nues, signaler aux quatre coins de la France la nouvelle actrice. On n'avait pas encore vu le *Mercure Galant* renaître des cendres de l'ancien *Mercure Français* [1]; et quand, deux ans plus tard, il sortira tout armé du cerveau de Jean Donneau de Visé, il ne sera guère intéressant et s'éclipsera par intermittences. Tout serait perdu si nous n'avions quelques correspondances, comme celle de M^me^ de Sévigné, et si la Providence n'avait pensé à envoyer au parterre le bonhomme Robinet [2]. Ce forcené rimailleur, dans sa *Gazette hebdomadaire*, nous a conservé plus d'un épisode de la vie de théâtre, échos, aujourd'hui affaiblis comme un parfum qui s'évapore, des plus célèbres représentations du temps.

Au 15 février 1669, le ménage Champmeslé n'était à Paris que depuis six mois [3]; le mari seul avait trouvé un emploi en arrivant. Quelle ne dut pas être la joie de sa

[1] *Le Mercure Français* commence de 1605 et va jusqu'à 1644. — De Visé le fit reparaître en 1672 sous le titre de *Mercure Galant*. Les années 1675 et 1676 n'ont pas été publiées. Il changea de titre, s'intitula le *Nouveau Mercure*, puis, en 1714, s'appela le *Mercure de France*. La collection complète jusqu'en 1786, comprend 1,100 volumes. On connaît l'épigramme de La Bruyère. « L'. H. G. (Hermès Galant) est immédiatement au-dessous de rien. »

[2] *Lettres en vers à Madame*, du mois de mai 1665 à 1670, 26 juillet. — *Lettres à Monsieur* et autres jusqu'en 1678, par *du Laurens* (Charles Robinet), Paris, de Beaujeu 1665-1678. Ce volume excessivement rare figure sous le n° 4,400 au catalogue de la collection Leber (biblioth. de Rouen), mais avec cette mention au crayon « manque. »

[3] Voir chapitre I de la présente étude, p. 95.

femme, la provinciale acclamée à Rouen, lorsqu'on lui confia un véritable rôle dans *la Fête de Vénus*, comédie pastorale héroïque, en cinq actes et en vers — rien que cela ! — de l'abbé Boyer. Sa beauté et son talent firent sensation dès cette première entrevue avec le public parisien. C'est un fait constaté par les frères Parfait, dans leur *Histoire du Théâtre-Français* : « Mlle de Champmeslé, actrice remplie de grâces et de talent, qui débutait pour lors, remporta la meilleure partie des applaudissements[1]. » L'auteur, toujours content de lui, sut mettre à profit ces dispositions sympathiques de spectateurs de plus en plus empressés chaque soir et curieux d'admirer la nouvelle actrice, pour donner le change sur la valeur de son intrigue et les merveilles de sa versification rocailleuse. Le monde n'a guère changé depuis.

Il est à remarquer que pour la première fois Charles Robinet ne s'emballe guère sur le compte de la débutante. Et pourtant il voyait tout en rose puisqu'il n'hésite pas à qualifier cette insipide pièce mythologique de « Céleste Beauté. » Ces deux mots de réclame ont dû causer une bien douce émotion à l'amour-propre du pauvre académicien si souvent rudoyé par Racine et Boileau[2]. Quant aux interprètes, c'est une autre histoire.

Il les englobe en bloc dans trois vers dont la Champmeslé prend les deux tiers comme principale héroïne et déesse.

[1] Tome XI.

[2] Boyer fut reçu à l'Académie sept ans avant Racine. « Comme poète, disait Chapelain, il ne le cède qu'au seul Corneille. » Chappuzeau lui appliquait ce vers :

Igneus est olli vigor et cælestis origo.

Tout esprit dans ses pensées, tout feu dans ses vers. — Traduction faite à vol d'oiseau ! — « Monsieur Boyer, dit l'abbé d'Olivet, avait du génie, de l'inclination au travail. » *Hist. de l'Acad. Franç.*, p. 361.

Tous les acteurs y font fort bien,
Notamment l'actrice nouvelle
Également et bonne et belle.

Je ne crois même pas qu'il la nomme dans le reste de sa prose alignée au cordeau. Ces deux épithètes, que Robinet inflige galamment à la nouvelle comédienne n'en sont pas moins significatifs pour un siècle autrement exigeant que le nôtre où les débuts prennent la proportion d'un véritable événement. Hier encore ces mots bon, beau, se traduiraient par des articles hyperboliques, des cris « Divin! Admirable! Renversant! » et défraieraient deux ou trois colonnes durant la plume des chroniqueurs théâtraux dans les journaux de toute nuance. Ne ferait-on pas bien d'en rabattre un peu et de ramener la louange au diapason sévère de 1669?

L'année suivante, le 19 janvier, M^lle^ de Champmeslé soutiendra, par son jeu, *Polycrate*, comédie héroïque du même auteur, où elle tenait le personnage d'Elise. Il fallait un talent qui s'affirmât déjà, un art réel, des charmes indiscutables pour faire applaudir cinq actes fades, et pareil galimatias. Aussi l'abbé Boyer l'estima-t-il toujours et lui prodigua mille témoignages de gratitude pendant plus d'un quart de siècle, lui réservant jusqu'à la fin ses premiers rôles.

Au 2 mars 1670, ne fit-elle pas valoir encore la tragédie de Jean Donneau, sieur de Visé, avec prologue en vers libres, machines et musique de Charpentier, *les Amours de Vénus et d'Adonis?* Elle était là dans son rôle. Pendant que M. de Champmeslé grondait, capitan-matamore, sous les traits du Dieu de la guerre, sa femme, Vénus faite chair, flirtait avec le bel et tendre Adonis. Rien de mieux, si de Visé n'eût pris la déesse de Cythère à la lettre et n'en eût fait une Messaline. La hardiesse de

ce rôle frappa tous les contemporains qui pourtant étaient habitués à bien d'autres.

Mais voici quelques octosyllabes du gazetier Robinet :

La pouponne de Champmeslé,
Par qui l'ont est tant stimulé,
C'est-à-dire ému, représente
D'une manière très galante
Et qui charme tant rien plus
La belle déesse Vénus,
Et, dans ce rôle, cette actrice
Est une parfaite enchantrice.

Comment trouvez-vous cette dernière rime ? Très riche assurément, mais peu grammaticale. Robinet n'y regarde pas de si près; il a un lexique et une grammaire à part quand la rime le demande.

Jusqu'ici les rôles joués par la Champmeslé n'étaient que des pis-aller. Les tragédies, comédies, pastorales, pièces à machines surtout, que l'on donnait dans la rue Vieille-du-Temple étaient destinées à mourir en nourrice. Le feu sacré, le talent manquait aux poètes, ses fournisseurs attitrés; à poète de génie, il faut un comédien d'un art consommé, et qui comprenne sa pensée. Le talent de l'acteur seul ne suffit pas; ce serait un cadre de bois doré de grande valeur entourant une croûte. Son interprétation a beau être excellente, son jeu remarquable, rien ne pourra sauver une pièce qui se ressent de l'anémie de l'auteur.

C'est ce qui arrivait pour notre compatriote dans cette atmosphère banale, dans ce milieu insignifiant presque toujours. Son talent menaçait de s'étioler dans sa fleur. Un hasard providentiel lui fit rencontrer parmi ses camarades mêmes un bon conseiller et un fin appréciateur. Regnault Petit-Saint-Jean, sieur de La Roque, avait deviné en elle une grande artiste. Si lui-même n'était pas

un comédien hors ligne, il s'entendait merveilleusement à former les jeunes sujets. Il s'intéressa, on l'a vu[1], à l'actrice nouvellement débarquée de sa province, et ses leçons ne furent pas sans influence sur l'avenir dramatique de la Champmeslé. Ce que le public rouennais, qui n'est pourtant pas le plus endurant des publics, avait ébauché, La Roque l'acheva.

Aussi se trouva-t-elle mûre pour le succès quand elle se fit engager, pendant le carême de 1670, par l'hôtel de Bourgogne. Une fois entré dans l'élite de la troupe royale, de quel air dédaigneux regardait-on les petits comédiens du Marais[2]. N'était-ce pas là que Corneille avait été sacré grand homme et que Racine commençait à balancer sa gloire. Vivant en mésintelligence avec l'*Illustre Théâtre* qui allait bientôt voir mourir Molière, rivaux heureux de la scène du Marais, les grands comédiens avaient la vogue, la spécialité des tragédies nouvelles. Là, on était jeune et Racine s'entendait à merveille à rajeunir leur répertoire. C'est de leur salle que partit le signal des acclamations qui pendant vingt-huit ans seront fidèles à M^lle^ de Champmeslé.

On allait reprendre *Andromaque*, cette *Andromaque* qui, trois années auparavant, avait excité le même étonnement, le même enthousiasme que le *Cid*. La récipiendaire fut chargée du rôle d'Hermione[3], créé par Marie Faviole « cette rare actrice », l'excellente Des Œillets, comme l'appelle Robinet. Une maladie, bientôt mortelle, l'éloignait de la scène.

[1] Voir chapitre I, p. 36.

[2] L'hôtel de Bourgogne se trouvait lui-même au Marais, entre les rues Montorgueil, Pavée, Françoise et Mauconseil. — Le théâtre du Marais « était à une extrémité de Paris et dans un endroit fort incommode. » Chappuzeau, *Hist. du Théâtre*, p. 189.

[3] Nisard, *Hist. de la Littér. franç.*, p. 40, t. III.

Elle

Jouait si naturellement
Et d'une façon si divine

que Racine craignit que la nouvelle interprète ne compromît le succès des premiers jours. Il se défendit longtemps d'assister à ce début ; il n'avait que médiocre confiance en elle. Comment une actrice de second ordre, qui n'avait interprété que des Boyer, des Visé, rendrait-elle ce personnage dans lequel il avait mis toutes ses complaisances, cette « Hermione qui est la jeune fille avec toutes les passions de la femme? [1] » On était loin des pastorales et autres délassements mythologiques. Enfin, moitié figue, moitié raisin, ses amis l'entraînèrent sur la scène. Les appréhensions de Racine faillirent prendre corps. « M^lle de Champmeslé ne rendit que très faiblement les deux premiers actes, » racontent les *Annales dramatiques* de l'abbé De Laporte [2]. Ces actes où Hermione est tour à tour attirée puis repoussée par Pyrrhus, où elle n'est qu'une victoire plaintive, exigent une grande habitude scénique et une grande finesse. Peu familiarisée encore avec un auditoire nouveau pour elle, son émotion est bien pardonnable. Mais, dans les derniers actes, où c'est une amante furieuse chez qui la jalousie déborde et une suprême trahison, ne laisse plus de souffle que pour la vengeance, « elle se releva avec tant de force, elle y répandit tant de chaleur et de ce véritable enthousiasme que donnent les passions qu'elle fut applaudie avec fureur [3]. »

[1] M. Bernardin, note 1, p. 50 de son excellente édition d'*Andromaque*, doit confondre quand il dit que « la Champmeslé prit le rôle d'Andromaque » joué d'original par la Duparc. Si la Champmeslé parut sous ce rôle, ce n'est que plus tard, car elle tenait à cœur, comme Baron du reste, à connaître tous ses personnages.

[2] T. I, p. 74.

[3] Abbé de La Porte, *Ann. dram.*, T. I, p. 75.

On sait l'épilogue, comment la glace se fondit dès cette heure entre le poète et la comédienne. « M. Racine transporté du plaisir qu'elle lui avait fait ressentir, courut à la loge de Mlle de Champmeslé et lui fit à genoux des compliments pour elle et des remercîments pour lui [1]. » La Des Œillets, à la nouvelle de cette révélation, se fit quelques jours plus tard transporter au théâtre. Témoin de la façon, dont la Champmeslé, malgré son inexpérience, exprimait un amour si farouche et si près de la haine, on la vit, à la sortie du spectacle lever les bras et s'écrier douloureusement : « Il n'y a plus de Des Œillets ! » Ce cri d'alarme d'une rivale jalouse qui se sent détrônée par une doublure, cette exclamation d'une comédienne moins jeune mais ayant conscience de son art et de ses moyens, est plus éloquente que tous les commentaires. Ne serait-ce pas en effet un sentiment de justice plutôt que de basse envie ?

Réalisait-elle pour cela l'idéal rêvé d'une Hermione sans défaut? Louis XIV, qui, quelque temps après, à la cour, soit à Versailles, soit dans la salle du Louvre affectée aux représentations des pièces en vogue, avait fait mander la troupe royale et pu comparer la différence des deux jeux, disait : « Pour remplir parfaitement ce rôle, il eût fallu que Mlle Des Œillets jouât les deux premiers actes et Mlle de Champmeslé les trois autres [2]. »

Le grand roi, bon juge en matière théâtrale, supposait donc plus de délicatesse, de finesse, de nuances chez Mlle Des Œillets, plus de fougue, de passion, d'expression chez Mlle de Champmeslé.

[1] Voir chapitre II de cette étude, p. 68, et Frères Parfait, t. XIV, p. 513.

[2] Abbé de La Porte, *op. cit.*, p. 80, et Frères Parfait, *Hist. du Théâtre-Français*, t. XI. — Le Mazurier, *Galerie des act. du Théâtre-Français*, t. II.

Que ne lui a-t-il été donné d'entendre la voix enchanteresse d'Adrienne Le Couvreur qui réalisa le vœu royal « en réunissant à elle seule, disent les Frères Parfait, et au plus haut degré de perfection, les talents de la Des Œillets et de la Champmeslé[1]. » C'est sur ces modèles classiques, ces traditions perpétuées fidèlement d'âge en âge, qu'étudièrent et se formèrent les grandes tragédiennes de ce siècle-ci, les Rachel, les Favart, les Dudlay[2].

La Champmeslé, à s'en tenir au jugement précité, aurait moins réussi dans le rôle d'Andromaque, rôle trop touchant pour une femme de cette trempe et dans le cœur de qui bouillonnaient les passions mal contenues. Si, comme on l'a dit, tout en ne comptant qu'une vingtaine d'années, Hermione doit soudain, en un rien de temps, par l'effet même de la jalousie, connaître toutes les fureurs et l'expérience de l'amour, nulle mieux que la Champmeslé n'était capable de le traduire fidèlement à la scène. Au contact de la passion, son talent naturellement froid s'enflammait, elle devenait sublime et transportait son auditoire.

Et pourtant Racine, à la suite de cet épisode immortel où pleurant, à genoux devant la comédienne, il la comblait de félicitations et de remerciements, s'engagea à lui confier le rôle principal d'une tragédie qu'il allait achever[3].

Madame Henriette d'Angleterre, belle-sœur du Roi, avait fait proposer séparément à Corneille et à Racine, par le marquis de Dangeau, un sujet qui lui plaisait, les

[1] *Opus jam cit.*, t. XIV, p. 517.

[2] « Rachel joue Hermione pour ce rôle et non pour autre chose, de même qu'il est vrai que Racine écrivit Iphigénie pour la Champmeslé et non pour autre chose. » A. de Musset, *Tragédie à propos de M^lle^ Rachel*, *Revue des Deux-Mondes*, 1838.

[3] Frères Parfait, *op. cit.*, t. XIV, p. 513.

Adieux de Titus et de Bérénice. Se flattait-elle de voir comment le jeune poète et son illustre aîné développeraient des sentiments qu'elle et Louis XIV avaient éprouvés l'un pour l'autre ? Problème.

Toujours est-il que la mort la faucha avant l'issue de ce duel tragique dont Racine et la Champmeslé furent les heureux vainqueurs.

Bérénice, cette harmonieuse et poétique faiblesse dans la carrière de Racine, contre laquelle pestait Boileau avant de la connaître, fut représentée le 14 décembre 1670, à l'occasion des fêtes du mariage du duc de Nevers avec M^lle^ de Thiange. Elle provoqua d'unanimes applaudissements; mais ce triomphe d'attendrissement doit être attribué plus à la Champmeslé qu'au mérite réel de la tragédie peut-être. Elle se révéla en effet sous un nouveau jour; on pouvait lui confier aussi les rôles tendres.

Ecoutons d'ailleurs Robinet :

> L'excellente troupe royale
> Joua miraculeusement,
> C'est-à-dire admirablement,
> Son amoureuse Bérénice,
> Et chacun, en rendant justice,
> Tant à l'actrice qu'aux acteurs,
> Les traita des vrais enchanteurs;
> Surtout Floridor (Titus) est illustre
> .....
> Et la charmante Champmeslé
> Dont j'ai déjà si souvent parlé.

Mais assez; une fois lâché ce Robinet est intarissable. Pardon du calembourg; on ne fréquente pas impunément une mauvaise compagnie comme celle de ce gazetier. Ce personnage de Bérénice ne semblait-il pas fait pour cette voix mélodieuse qui, au dire de La Fontaine, vous allait au cœur ?

Qui ne connaît l'inimitable actrice
Représentant Phèdre ou Bérénice,
Chimène en pleurs ou Camille en fureur ?
Est-il quelqu'un que cette voix n'enchante [1] ?.....

S'il s'éleva des critiques [2], elles s'adressèrent bien moins aux interprètes qu'à Racine et au choix du sujet. Encore n'oserais-je l'affirmer. On citait les vers de Barbier d'Aucour en les appliquant à cette langueur sentimentale :

... Compatissez de grâce à l'amoureux supplice
De cette pauvre Marion,
Qui gémit, qui pleure et qui crie
Tant elle veut qu'on la marie.

Et Chapelle, l'ami de Racine, résumait tout le début en lui cornant aux oreilles la variante :

Marion pleur', Marion crie,
Marion veut qu'on la marie.

Ce refrain satirique devait être d'autant plus sensible à Racine qu'elle pouvait lui sembler en même temps un trait contre la Champmeslé. Ne s'appelait-elle pas *Marie?* Mais c'est là piqûres d'épingle. L'abbé de Villars, on l'a vu [3], était bien près de mettre les pieds dans le plat. Dans une critique, jugée « fort plaisante, fort ingénieuse et très jolie, à part cinq ou six petits mots [4] », par Mme de Sévigné, et qualifiée de *libelle* par

[1] Dédicace de *Belphégor*. Voilà qui nous dédommage des bouts rimés de Robinet.

[2] L. Racine, dans ses *Mémoires sur la vie de son père*, parle d'une parodie bouffonne de *Bérénice* qui faillit décourager Racine à l'heure même du succès. Il se trompe évidemment. Cette parodie, *l'Arlequin Protée*, dont l'auteur était M. de Fatouville, conseiller au parlement de Rouen, ne fut donnée sur le théâtre Italien que treize ans après la première de *Bérénice*, c'est-à-dire en 1683.

[3] Chapitre II, p. 62.

[4] Lettre du 16 septembre 1671, à sa fille.

Racine, ne fait-il pas une allusion transparente aux infortunes de ce pauvre mari à qui la femme donnait de la tablature, et que l'on gratifiait, comme fiche de consolation, d'un rôle prêtant aux sourires?

Toute cette dépense d'une verve de mauvais aloi n'empêchait pas le succès de Mlle de Champmeslé; sous son rôle de Bérénice on voulait voir la Vallière; sous l'intrigue le public ému devinait d'illustres amours, et, en applaudissant l'actrice, ne comblait-il pas de liesse le poète qui l'adorait?

Aussi *Bérénice* ne disparut de l'affiche qu'après la trentième représentation; c'était énorme pour le temps. Il est vrai que la supériorité du talent des interprètes n'y était pas pour peu de chose, car, s'il faut en croire Voltaire[1], toutes les fois qu'il s'est rencontré des actrices capables de jouer *Bérénice*, cette tragédie remporta de grands applaudissements. Corneille n'attribua-t-il pas l'échec de sa pièce au jeu de ses acteurs?

Si Mme de Sévigné n'a point parlé de l'apparition de *Bérénice*, c'est qu'elle a encore sa fille auprès d'elle. Les adieux n'auront lieu que le 5 février 1671, jour où Mme de Grignan ira rejoindre en Provence son mari. Il serait à souhaiter, pour l'histoire littéraire et la critique, que cette séparation eût été plus hâtive ou que jamais la mère et la fille ne se fussent réunies. Que de lettres perdues, tantôt ici, tantôt là, que de chroniques légères, que de conversations charmantes, de potins délicieux, sur la cour, la ville, le bel air, les poètes, les comédiens, nous ont été ainsi ravis! Mais je rêve, puisque « les lettres de Mme de Sévigné ne nous apprennent presque rien. » C'est du moins Louis Racine qui le dit[2]; il plaide *pro domo*

[1] Préface des *Scythes*, t. VIII, p. 196.
[2] *Mémoires sur la vie de J. Racine.*

suâ, c'est-à-dire les circonstances atténuantes, en faveur de son père, accusé de ne faire des tragédies que pour la Champmeslé.

Un an après, le mardi 5 janvier 1672, seconde création dans *Bajazet*. Racine, on ne l'ignore pas, hésita aux répétitions préliminaires dans la distribution des rôles. Sa maîtresse représenterait-elle Atalide, la jeune fille à l'affection pure et toute désintéressée, mais irrésolue, ou bien Roxane, l'ambitieuse égoïste qui fait l'amour le poignard, le poison ou le lacet à la main. Enfin, il se décida : M^lle^ de Champmeslé paraîtrait dans le premier rôle : M^lle^ Dennebault, actrice de beaucoup de talent, remplit le second. Le poète dans la suite changea d'idée. Blonde, grassouillette, quoique extrêmement jolie[1], assez petite, elle semblait une Suissesse égarée dans le sérail, et ne pas exprimer avec tout le feu voulu la jalousie qui devenait férocité chez l'impitoyable sultane. La taille noble, plus sculpturale, plus élevée de la Champmeslé, son teint plus foncé, olivâtre, sa voix flexible et sonore s'accordait mieux avec le type oriental. Elle joua donc Roxane avec un égal succès, puis revint à Atalide sur la demande de Racine. A quel moment celui-ci revint-il sur sa première décision, et rétablit-il les rôles primitifs ? L'histoire est muette à ce sujet, mais il est probable que la Champmeslé se fit applaudir plus souvent dans Roxane. C'est sous ce rôle que dut l'admirer M^me^ de Sévigné. La tragédie eut un succès de vogue inouï, comme nos mélodrames. Elle « leva la paille » selon l'expression de la très peu racinienne marquise[2].

Dans ses commentaires sur les œuvres de Racine, Laharpe nous dit que M^lle^ Champmeslé fut vue avec trans-

1 Voir Lemazurier, *Galerie des act. franç.*, II, p. 222.
2 Lettre à M^me^ de Grignan, 13 janvier 1672.

port dans le personnage de la favorite turque, élevée par le bon plaisir d'Amurat au rang de souveraine. Robinet dans sa lettre du 30 janvier, constate les mêmes applaudissements :

Sans avecques de grands adverbes
Décrire les habits superflus
Dont chacun est affublé,
D'Ennebaut et la Champmeslé
Entrent dedans leur caractère
D'une force, d'une manière
A toucher les cœurs les plus durs,
Fussent-ils plus Turcs que les Turcs,
Et jusqu'à donner la crainte
Qu'elles aient, poussant trop la feinte,
Le sort des quatre grands acteurs
Morts des fureurs de leurs auteurs...

Le sieur de Champmeslé :

De Bajazet soutint le rôle
En Turc aussi doux que François,
En musulman des plus courtois... [1].

Ce dernier trait serait-il une épigramme à l'adresse de Racine? Robinet se lancerait-il à ce point? Je ne reconnais plus là l'optimiste rimeur.

Du bruit de *Bajazet* étant importunée [2],

Mme de Sévigné est enfin « allée à la Comédie. » Elle assista le 14 janvier à la cinquième représentation. La

[1] C'est le mot de Corneille à Segrais : « Tous les auteurs ont sous un habit turc les sentiments qu'on a au milieu de la France. » Sans doute, au gré du romantisme, le costume, la couleur locale n'offraient pas toute la vérité, tout le réalisme du milieu ; sans doute on n'y trouve pas les expressions ottomanes, « pacha à sept queues, harem, Seraskier, muezzin, yataghan, babouches, turban, » mais la vérité des passions, le fond terrible des mœurs du sérail y font-ils défaut ?

[2] Vers de la tragédie d'*Alexandre*, parodié par Mme de Sévigné elle-même avec une légère variante.

Champmeslé jouait Roxane; elle lui « fit pleurer plus de vingt larmes. » Aussi se dépêche-t-elle de griffonner à Mme de Grignan : « Nous avons été à *Bajazet*, et ma belle-fille » — traduisons Mlle de Champmeslé, car on n'a pas oublié qu'elle fut la bru « de la main gauche » de l'adorable épistolière — « m'a paru la plus miraculeusement bonne comédienne que j'aie jamais vue; elle surpasse la Des Œillets de cent lieues loin; et moi qu'on croit assez bonne pour le théâtre [1], je ne suis pas digne d'allumer les chandelles quand elle paraît. Elle est laide de près » — est-ce à cause du faux jour ou de l'accoutrement pseudo-oriental dont l'actrice était affublée ? — « mais je ne m'étonne pas que mon fils ait été suffoqué par sa présence, car quand elle dit des vers elle est adorable... » Et plus bas : « vous auriez admiré votre belle-sœur... [2] » Mme de Sévigné n'était pas seule à acclamer de ses bravos la comédienne. Le duc d'Enghien, le comte de Créance, le marquis de Villeroi, le comte de Guiche, « tout le bel air enfin » ne marchanda pas ses compliments à Mlle de Champmeslé.

L'éloge que je viens de lire, éloge écrit par une plume malicieuse et rebelle à tout ce qui n'était pas Corneille, a plus de poids que la montagne d'adjectifs à la Pélion sur Ossa, élevée à chaque fois par Robinet. Il est d'autant plus flatteur et plus impartial (pour l'actrice s'entend) que, trois mois après, en envoyant à Mme de Grignan un exemplaire de la tragédie nouvellement imprimée, sa mère a soin d'ajouter : « Si je pouvais vous envoyer la

[1] Mme de Sévigné était une bonne comédienne de salon. Lire sa lettre du 1er août 1667 à M. de Pomponne, où elle parle du théâtre du château de Fresne chez Mme de Plessis-Guénégaud.

[2] Lettre du 15 janvier 1672.

Champmeslé, vous trouveriez la pièce bonne; mais sans elle, elle perd la moitié de son prix[1]. »

Le 16 suivant écoutons-la encore : « Je voulais vous envoyer la Champmeslé pour vous réchauffer la pièce... C'est pour elle que Racine fait des comédies et non pour les siècles à venir... »

A part les préventions innées contre un jeune poète qui ose détrôner le Dieu-Corneille, l'aveu du talent de l'interprète, et de l'amour des deux tourtereaux est bon à noter, car l'actrice est en ce moment en pleine possession de ses moyens; son art est dans tout son épanouissement et dans sa fleur.

C'est dans ce rôle, en octobre 1686, le 9, qu'elle se fera remarquer par les ambassadeurs de Siam, à la fête donnée par Monsieur, en sa maison de Saint-Cloud. C'était une pièce de circonstance qui leur rappelait de loin leur civilisation bien moins avancée et leurs mœurs bien plus tragiques. Néanmoins, ces Messieurs furent assez aimables « d'apprécier la pièce et le jeu des acteurs[2]. »

Mais la Champmeslé ne jouait pas seulement d'original les rôles de Racine : le répertoire de l'hôtel de Bourgogne était assez riche. Ainsi, le 4 mars 1672, elle interprète l'œuvre d'un de ses compatriotes, *Ariane*, tragédie de M. Corneille de l'Isle[3]. Cette pièce faite en 40 jours

[1] Lettre du 9 mars 1672.

[2] Frères Parfait, *Hist. du Théâtre-Français*, t. XI.

[3] On sait que pour se distinguer de son frère, Thomas Corneille se faisait appeler sieur de l'Isle, du fief de l'île de la Litre qu'il possédait à Cléon tout près d'Elbeuf. — Molière l'a raillé de cette prétention nobiliaire :

> Je sais un paysan qu'on appelait Gros-Pierre
> Qui n'ayant pour tout bien qu'un seul quartier de terre,
> Y fit tout à l'entour faire un fossé bourbeux
> Et de *Monsieur de l'Isle* en prit le nom pompeux.

Ecole des Femmes, 1662. C'est Chrysalde qui parle.

selon les uns, en 17 suivant d'autres, mérite-t-elle les éloges des Frères Parfait. Y retournerions-nous plusieurs fois, comme les contemporains? J'en doute; ils avaient, eux, une excuse. Le jeu de l'illustre comédienne les attirait, comme la lumière les papillons. Mme de Sévigné s'écrie, à peine revenue du théâtre : « La Champmeslé est quelque fois si extraordinaire qu'en votre vie vous n'avez rien vu de pareil. C'est la comédienne que l'on cherche et non la comédie. J'ai vu *Ariane* pour *elle seule*. Cette tragédie est fade; tous les comédiens sont maudits, mais quand la Champmeslé paraît on entend un murmure, tout le monde est ravi et l'on pleure de son désespoir [1]. »

Lorsque sept ans plus tard elle aura émigré du côté de la rue Mazarine, au théâtre du Marais, ce sera dans *Ariane* qu'elle se fera connaître. Je relève en effet dans le *Mercure Galant*, d'avril 1679, sous la signature de de Visé « *Ariane* a été extrêmement suivie... Mlle de Champmeslé, cette inimitable actrice a tiré des larmes de la plupart des auditeurs. » Le naturel de son jeu, les accents touchants avec lesquels elle exprimait les infortunes de l'amante délaissée, en lui attirant tous les suffrages, donnèrent à cette pièce un regain de succès.

Enfin, dans *Mithridate*, représenté en 1673, en janvier, l'entourage de Mme de Sévigné, si ardent contre Racine va se déclarer vaincu. C'était un vendredi et un treize! Mais quel dommage que la « divine railleuse » ait été exilée juste à ce moment au fond de la Provence, au château de Grignan! Elle qui avait la plume si alerte, comme elle s'en serait donnée à cœur joie pour raconter cette nouveauté bruyante et qui rappelait le genre de Corneille! On va lui écrire à son tour : « *Mithridate* est

[1] Lettre du 1er avril 1672.

une pièce charmante, on y est dans une continuelle admiration, on la voit trente fois, et la trentième elle semble plus belle que la première[1]. » Le clan sévinien ne sépare plus aujourd'hui dans son ravissement les acteurs et l'académicien de la veille[2].

..... Tous les acteurs
Y charmèrent les spectateurs...
.....
La Champmeslé faisant la reine
.....
Son heureux époux et Brécour
Faisant les deux fils pleins d'amour.

Mithridate devint vite la pièce à la mode. Mandés à Saint-Cloud, par Monsieur, les grands comédiens s'y transportèrent le 4 mai 1673. Il y avait un divertissement en l'honneur du duc de Monmouth, de l'ambassadeur et de l'ambassadrice d'Angleterre, de M^me^ de Guise, de la princesse de Monaco, etc. C'est devant ce parterre de princes que la Champmeslé déclama, à l'enthousiasme de tous. Le 2 août suivant, même fête chez de Boisfranc, surintendant des finances de Monsieur, qui, dans sa belle maison de Saint-Ouen, fit représenter *Mithridate* par les mêmes artistes. Robinet, qui a pu se glisser derrière la brillante compagnie de seigneurs et de dames, nous en a laissé une description :

Le *Mithridate* de Racine
Fut joué de façon divine
Par les comédiens de l'Hôtel...
Et Lafleur dans le maître rôle
Se surpassa, sur ma parole,
Comme fit et me l'a semblé,
Mademoiselle Champmeslé[3].

[1] M^me^ de Coulanges. Lettre du 24 février 1673.

[2] Le 12 janvier 1673, Racine fut reçu à l'Académie; le lendemain on jouait *Mithridate*.

[3] *Gazette* du 5 août 1673.

Quel rôle plus aimable, mais aussi plus écrasant, que ce rôle de Monime ! La Clairon, après quinze années d'études, sur les moyens de contenir sa voix, ses gestes, sa physionomie, n'était pas encore parvenue à la rendre d'une façon qui la satisfît parfaitement [1].

Je ne la suivrai pas dans tous les détails de cette création de génie, pour laquelle l'écolière fidèle et aimée avait reçu les conseils et les leçons les plus minutieuses [2]. C'est ainsi que le talent de l'actrice devait s'unir au génie du poète pour combiner l'effet que chaque vers devait produire. Mais d'après tous les témoignages, l'endroit de la pièce où la Champmeslé émouvait le plus son auditoire, c'est dans cette admirable scène v du 3e acte où Monime laisse échapper, devant Mithridate jaloux, l'aveu de son amour pour Xipharès.

L'abbé du Bos écrit que Racine, lors des répétitions, avait appris à la Champmeslé « à baisser la voix en prononçant ces vers :

... Si le sort ne m'eût donnée à vous...
.....

et cela encore plus que le sens ne semble le demander, afin qu'elle pût prendre facilement un ton à l'octave au-dessus de celui sur lequel elle avait dit ces paroles :

Nous nous aimions...

pour prononcer :

... Seigneur, vous changez de visage !

» Ce port de voix, extraordinaire dans la déclamation, était excellent pour marquer le désordre d'esprit » de Monime quand elle s'aperçoit qu'elle a trahi le secret de

[1] *Mémoires de Mademoiselle Clairon*, p. 298.

[2] Voir abbé du Bos, *Réflexions sur la poésie et la peinture*, t. III, p. 157.

son cœur. Ce cri d'angoisse, plein de funestes pressentiments, nul ne l'a si bien jeté qu'elle. Un frémissement courait dans toutes les veines des spectateurs, et l'émotion les empoignait. Boileau, lui-même, se plaisait à réciter ce passage dans le ton de la Champmeslé. Brossette, à qui l'on doit ce menu fait et qui avait assisté plus d'une fois à cette leçon de déclamation, atteste l'effet produit[1].

Pendant que l'actrice poursuivait le cours de ses succès, Louis XIV s'emparait de la Franche-Comté, et Racine achevait sa huitième tragédie. La cour devait en avoir la primeur dans les fêtes données à Versailles, le soir de ce même jour où le Grand Condé présenta à Sa Majesté les 107 drapeaux enlevés à la bataille de Senef. On était au 18 août 1674. L'Orangerie de Versailles[2] disparaissait sous un décor féerique : fontaines aux vasques en marbre blanc soutenues par des tritons dorés, pilastres en lapis, caisses de grenadiers entremêlés de guéridons d'or et d'azur, où brûlaient mille bougies qui faisaient miroiter des girandoles de cristal. C'est au milieu de cette mise en scène si peu fidèle à la couleur locale, mais bien XVII^e^ siècle que, parée de ses plus riches atours[3] telle que les princesses présentes, corsage court et les seins découverts, corps de robe à longue queue traînante et enri-

[1] Brossette, *Correspondance*, 1858, p. 521.

[2] Voir Félibien, *Divertissements de Versailles donnés par le Roy à toute sa cour, en l'an* 1674, *au retour de la conquête de la Franche-Comté*, p. 63, Paris, Coignard, 1674.

[3] « Habiller des héros de Corneille et de Racine sur des dessins antiques, ce serait commettre un anachronisme. Des gens qui s'appellent Monsieur et Madame, et qui galandisent comme à la cour de Louis XIV, ont besoin d'être vêtus à la mode de leur langage et d'agir dans un milieu qui se rapporte à leurs sentiments. » Louis Ulbach, *Gazette des Beaux-Arts*, 1859, t. I, p. 36. — On connaît la page spirituelle de M. Taine si souvent citée à ce sujet, *Nouveaux essais de critiques et d'histoire*, pp. 197, 198.

chie de pierreries, éventail à la main, et rehaussée d'un pied par une coiffure gigantesque, chef-d'œuvre sans doute de d'Angerville ou des demoiselles Canilliat[1], la Champmeslé créa magistralement le rôle de d'Iphigénie. Ce luxe royal s'accordait mal avec la sauvage élégie vieille de trois mille ans qu'écouta la Grèce tout entière, adossée aux rochers de l'Acropole avec la mer bleue comme toile de fond. Comme au beau temps d'Euripide, les acteurs furent applaudis, ce fut un succès de larmes. C'était clore dignement cette série de réjouissances inaugurées par la tragédie en musique d'*Alceste* et continuées le treizième jour par la représentation du *Malade imaginaire*.

Dans des vers qui anticipent sur la chanson de Malbrough, Robinet constate ce fait :

> ... On vit maints des plus beaux yeux
> Pleurer sans aucun artifice
> Sur ce fabuleux sacrifice[2].

Leurs Majestés l'acclamèrent d'outrance. Il est vrai « qu'elle fut admirablement bien représentée par la troupe royale[3]. »

Donnée seulement à Paris fin décembre 1674 ou janvier suivant,

> Pendant le quartier hyvernal,

on vit se renouveler à l'hôtel de Bourgogne les mêmes scènes d'attendrissement. *Iphigénie*, dit malicieusement Barbier d'Aucour, fit

[1] A ce moment les coiffeurs en vogue étaient Mlles Canilliat, place du Palais-Royal, Le Brun, au Palais, d'Angerville, devant le Palais-Royal. Leurs femmes coiffaient les délicates peu soucieuses d'initier à un barbier médisant les mystères de leur chevelure.

[2] Lettre du 25 août 1674.

[3] *Gazette du 24 août* 1674.

Renchérir les mouchoirs aux dépens des pleureurs [1].

La pièce n'est pas si larmoyante qu'on veut bien le dire ; sans doute l'intérêt est poignant, mais le ton de l'actrice, ses gestes, sa voix éplorée, émue, firent tout autant que le sujet lui-même.

Pour me tirer des pleurs, il faut que vous pleuriez !

Despréaux, dont l'engouement n'est pas facile, puisqu'il met deux ans à réfléchir, nous en a conservé un impérissable souvenir dans ces vers sonores comme une médaille d'airain frappée au nom du XVII^e^ siècle tout entier : Racine, lui crie-t-il,

Jamais *Iphigénie*, en Aulide immolée,
N'a coûté tant de pleurs à la Grèce assemblée
Que, dans l'heureux spectacle à nos yeux étalé,
En a fait sous ton nom verser la Champmeslé [2].

Exergue immortelle qui associe dans une gloire bien méritée le nom du poète et de la comédienne !

Pendant que Racine se recueille deux années presque complètes, que, près de sa maîtresse, il médite pour elle un rôle de génie, son testament d'amour profane, *Phèdre*, la Champmeslé, arrivée à l'apogée de son talent et de la célébrité, attire au Théâtre de Bourgogne le « tout Paris » du temps, indifférent à l'affiche pourvu qu'il l'entende.

On connaît la cabale montée par la duchesse de Bouillon et son cercle pour faire échouer la tragédie que Racine apprenait déjà aux comédiens. Lui susciter un rival, rencontrer Pradon, le décider au combat, le surchauffer avec fièvre fut, pour cette coterie de beaux esprits aiguillonnés par M^me^ Des Houlières, l'affaire de peu de temps. Il fallait que Pradon arrivât à toute force

[1] *Apollon Charlatan.*
[2] *Epître VII*, à Monsieur Racine, 1677, vers 4 à 8.

avant Racine, dans ce sport littéraire. Boileau eut beau chercher à dissuader son ami de donner sa *Phèdre* dans le même temps que Pradon : peine perdue. Lutter de vitesse avec un concurrent comme Pradon, n'était-ce pas trop d'honneur lui faire, le grandir aux yeux du bel air, et le craindre ? Il y avait deux ans que sa *Phèdre* était sur le métier : que perdrait-elle à attendre quelques semaines ? « Mais la Champmeslé qui déjà savait son rôle, et qui voulait gagner de l'argent, obligea M. Racine à donner sa pièce [1]. » Pourquoi Brossette n'ajoute-t-il pas que, toujours irritable *(genus irritabile vatum !)* et piqué au vif par cette conspiration mondaine, Racine activa les répétitions. Fier comme il était, il ne pouvait refuser ce cartel. Il prit donc les devants et gagna deux jours.

Tout s'annonçait mal pour Pradon, les acteurs de l'hôtel Guénégaud où il avait porté sa pièce furent les premiers à mettre des bâtons dans les roues de son char trop pressé. M^lle^ de Brie, qui jouait comme personne, refusa net le principal rôle. Est-ce par bonne camaraderie ? Aurait-elle été soudoyée par la Champmeslé, à l'instigation de Racine et de Boileau ? Peut-être. C'est en tout cas un reproche ou une calomnie que lança Pradon contre les deux amis [2]. Selon Subligny [3], « il n'y avait que la crainte de ne pouvoir égaler une actrice inimitable. La fierté d'une autre — vraisemblablement M^lle^ Molière — dédaigna d'accepter ce que la première avait refusé par une prudence un peu trop timide. » Le piteux rôle de l'héroïne de Pradon échut à M^lle^ du Pin, une médiocrité

[1] Brossette, *Manuscrits*, *Bibl. nat.*, p. 315.

[2] Pradon, *Nouvelles remarques sur la tragédie de Phèdre et Hippolyte.*

[3] *Dissertation sur les tragédies de Phèdre et Hippolyte*, p. 7.

qui n'hésita pas à entrer en concurrence avec Mlle de Champmeslé.

Racine et ses interprètes semblaient donc avoir en main tous les atouts. Ils avaient eu soin d'ailleurs, malgré ce qu'en disent tous les commentateurs, de préparer la salle à l'avance, de choisir leur monde. Les initiés seuls connaissaient le mot : « Sésame, ouvre-toi ! » C'est du moins ce que laisse entendre une note de Brossette, rédigée à la suite d'une visite — on dirait aujourd'hui interview — à Mlle Des Houlières, le 4 juin 1711, où il fut longuement question de *Phèdre* et de la querelle des sonnets[1]. Son interlocutrice était d'autant moins suspecte que bon chien chasse de race et qu'elle était la fille de l'*Egérie* de Pradon. « Monsieur de Champmeslé, dit-elle, qui avait soin des premières loges — lisez receveur, — fit répondre toujours aux gens qui venaient de la part de ma mère qu'il n'y avait pas de places, que toutes les loges étaient retenues. »

On usa de stratagème; déguisée, « cachée tant bien que mal sous une grande coiffe de taffetas » et en négligé, Mme Des Houlières put, avec une de ses amies qui était parvenue à avoir deux billets, assister enfin à la représentation de *Phèdre*, blottie dans l'obscurité d'une deuxième loge où l'on ne serait pas allé la chercher. Si elle n'applaudit pas, elle rendit du moins justice aux comédiens et à leur talent. « La pièce fut jouée en perfection. » Rien ne vaut cet éloge pour la Champmeslé qui fut impeccable. Ne l'aurait-on pas en effet prise à partie, comme la Dennebault :

Cette grosse Aricie, au teint rouge, aux crins blonds ?

[1] On peut le lire tout au long dans les *Causeries du Lundi*, de Sainte-Beuve, t. XIII, pp. 387 et suiv.

Ce serait alors, seulement, que le duc de Nevers et sa sœur, inquiets du sort réservé à la *Phèdre* de Pradon, auraient retenu pour les six représentations suivantes, c'est-à-dire quinze jours, toutes les premières loges. Bagatelle qui leur revint à 15,000 livres. On n'emploie plus aujourd'hui ces moyens héroïques pour faire crouler une pièce ; la police n'aurait plus à intervenir.

En ces mêmes jours, la Champmeslé était frappée au cœur par un deuil le plus intime. On a vu[1] qu'elle avait perdu sa mère dans les premiers jours de janvier 1677. C'est une cruelle coïncidence qui peut éclaircir cette question si obscure, jeter un argument inédit dans un débat aussi mouvementé. Les coulisses de la cabale de *Phèdre* n'ont pas encore dit leur dernier mot.

Qui sait si, appelée au chevet de la moribonde, elle n'entreprit aussitôt ce long voyage de Paris à Rouen, par le coche hebdomadaire, moins pour assister aux obsèques que pour régler les affaires de succession[2] ? Elle aurait donc abandonné, dès les premières représentations, ce rôle admirable où elle déploya tout son génie. Ne serait-ce pas sur son départ précipité que Pradon et sa seigneuriale coterie — ils avaient toutes les chances ! — auraient tablé, sans dire le fin mot, pour contrecarrer le succès de la *Phèdre* de Racine et y substituer la leur ?

De plus, avec un aussi mauvais caractère que celui de Racine, rien ne s'oppose à croire qu'il ait gardé à sa maîtresse une rancune à la Junon, profonde et mal fondée. En l'accusant de l'effondrement de ses espérances, peut-

[1] Voir *première partie*, p. 68. Ni elle, ni son mari n'ont signé sur l'acte de décès.

[2] Diverses circonstances m'ont empêché jusqu'ici de consulter les *Minutes des notaires de Rouen, au XVII^e siècle*, conservées religieusement aux archives du Palais. Un jour ou l'autre cette lacune sera comblée.

être a-t-il saisi la balle au bond pour rompre avec une liaison qui déjà lui pesait[1] ?

Le champ reste donc libre encore à toutes les hypothèses, jusqu'au jour où, armé de documents authentiques, on pourra prouver le voyage à Rouen de la grande tragédienne.

Au dire des Frères Parfait[2], gens bien informés, *Phèdre* fut le triomphe de M^lle^ de Champmeslé. Elle se surpassa. De toutes ses créations, n'est-ce pas celle que La Fontaine nomme la première dans le frontispice de *Belphégor*[3] ? Racine lui-même, malgré tout, triomphait : ne lui avait-il pas « enseigné vers par vers la déclamation de ce rôle[4]. »

Lorsqu'on donna *Phèdre* à la cour, en présence de Louis et de M^me^ de Montespan, M^lle^ de Champmeslé s'obstinait, paraît-il, à ne pas vouloir entamer cette tirade :

> Je ne suis point de ces femmes hardies,
> Qui goûtant dans le crime une tranquille paix... [5].

Craignait-elle, en femme prudente et profonde politique, que la maîtresse du Roi ne s'appliquât ces vers ? Toutefois Racine se refusa impitoyablement à laisser faire cette coupure. « Des gens le remarquèrent à la représentation[6]. »

Elle était si inimitable dans ce rôle, son succès y était si éclatant que les comédiens choisirent cette tragédie le

[1] Voir *deuxième partie*, p. 89.

[2] *Hist. du Théâtre-Français*, t. XII, p. 12, note A.

[3] Ces vers ont été cités dans ce même chapitre, p. 117.

[4] Abbé Du Bos, *Réflexions critiques*, troisième partie, section XVIII.

[5] Ces mêmes vers adressés du geste et du regard par Adrienne Lecouvreur à la duchesse de Bouillon, qui lui disputait le cœur du maréchal de Saxe, causèrent la mort de cette grande actrice. Elle mourut empoisonnée, dit-on, le lendemain, 1730.

[6] Brossette, p. 197, du *Manuscrit de M. Feuillet de Conches*, cité par M. Régnier.

dimanche 25 août 1680 pour sceller leur réunion, et consacrer la naissance de la Comédie-Française. La recette s'éleva à 1,424 livres 5 sols, argument qui a autant de valeur qu'un article du *Mercure Galant*. C'est *Phèdre* encore, avec la Champmeslé, qui, le 16 avril 1689, inaugurera la nouvelle salle de la rue des Fossés-Saint-Germain. Plus grand triomphe encore, si l'on en juge par les 1,870 livres qu'elles produisit. Le rôle de Phèdre mit donc le comble à la gloire de cette excellente actrice en lui permettant de faire briller tous ses talents, de montrer toutes les ressources de son art, et de faire jouer tous les ressorts de la passion[1].

Laissons Racine, extrême en toutes choses, tiraillé par les considérations les plus diverses, dire à trente-huit ans un adieu irréparable à son art, à sa gloire et à ses amours. La Champmeslé continua à interpréter les rôles où il avait mis pour elle toute son âme, tout son génie.

Je n'ai pas parlé du rôle d'Agrippine, dans *Britannicus*, rempli aussi par la Champmeslé. Il n'avait pas été créé pour elle; elle était venue un an trop tard à l'hôtel de Bourgogne. Ce que l'on sait, c'est qu'elle l'interpréta supérieurement à chaque reprise. *Britannicus* était, de l'aveu même de Racine, l'œuvre qu'on revoyait avec le plus de plaisir[2]. Sa vogue ne cessa pas même après la retraite du poète; de 1679 à 1684, on la joua plus de

[1] Voir *Anecd. Dram.* de l'abbé de La Porte, t. II, p. 58. Ne pourrait-on lui appliquer les vers que La Motte-Houdard adressait plus tard à l'une de ses plus brillantes élèves ?

Mais, quel nouveau spectacle ! Ah ! c'est Phèdre elle-même;
Livrée aux plus ardents transports,
Thésée est son époux, et c'est son fils qu'elle aime.
Dieu, quel amour, mais quels remords !

[2] Préface de *Britannicus*.

vingt fois à Paris, ce qui était énorme pour le temps, et sans compter celles de la cour, Saint-Cloud, etc.

En janvier 1678, Thomas Corneille offrit à sa compatriote le rôle d'Elisabeth dans sa tragédie *Le Comte d'Essex*. La dignité de son jeu soutint admirablement cette pièce assez commune; elle tira des larmes à tous les spectateurs. D'ailleurs, ajoute de Visé : « Mlle de Champmeslé, on ne l'ignore pas, n'a jamais de rôle touchant qu'elle n'y charme[1]. » On aurait pu dire d'elle ce qu'un homme d'esprit disait d'Adrienne Le Couvreur, après l'avoir vue dans le même personnage : « J'ai vu une Reine parmi des comédiens. » Elle en avait en effet la majesté.

Inutile de citer les pièces tombées dans un juste oubli, comme l'*Achille*, du même Corneille, *l'Argélie*, reine de Thessalie, de l'abbé Abeille, et d'autres inconnus, aussi pâles auteurs que féconds rimeurs, et que la gloire de Racine éclipse à tout jamais, malgré les efforts d'une brillante interprétation.

Avec Racine, s'en va l'amour du théâtre, qui déclinera insensiblement jusqu'à la mort du Grand-Roi. Ce ne sont pas les comédiens qui manquent, Baron et la Champmeslé sont encore là, mais des écrivains de talent et de bonnes pièces nouvelles[2].

C'est ainsi que le 25 février 1678, elle doit se résigner à jouer dans *Lyncée*, tragédie de l'abbé Abeille; en novembre dans cette *Anne de Bretagne*, de Louis

[1] *Mercure Galant*, 1678, pp. 291-295.

[2] Voir *Mémoires de Saint-Simon*, année 1699, conversation à ce sujet entre Louis XIV et Racine. En 1710, on en arriva à ce point, à la Comédie Française, que la nièce de Mlle de Champmeslé, Charlotte Desmares, dut, pour plaire aux Parisiens, parmi lesquels le bilboquet était le jeu du jour, sacrifier à cette mode et en jouer dans la pièce l'*Amour vengé*.

Ferrière, seigneur de la Martinière, où assistèrent leurs Altesses Royales, Monsieur et Madame qui « en sortirent très satisfaits[1]. »

En 1679, le 17 janvier, c'est au tour de la *Troade* de Pradon que persiffle impitoyablement Racine, sans crier gare à son ancienne maîtresse :

> D'un crêpe noir Hécube embéguinée
> Lamente, pleure et grimace toujours;
> Dames en deuil courent à son secours :
> Oncques ne fut plus lugubre journée...

Champmeslé faisait Ulysse.

Lorsqu'à Pâques de cette même année, M^lle^ de Champmeslé et son mari entrèrent comme sociétaires à l'hôtel Guénégaud, ils apportaient le théâtre de Corneille et de Racine. En vain ses anciens camarades la remplacèrent par une femme qui s'était taillé une renommée en province, la Bélonde[2]. Plus tard cette dernière eut la douleur, après la jonction des deux troupes rivales sur l'ordre du roi, de se retrouver aux côtés de la Champmeslé qui la fit complètement oublier.

Mais déjà Louis XIV ne paraissait plus guère aux représentations. Il en laissait la présidence à son fils le Grand Dauphin ou à son petit-fils le Duc de Bourgogne. C'est vers cette époque qu'elle parut devant M^me^ la Dauphine qui n'avait pas encore eu l'occasion de l'entendre. Elle joua « avec tant d'éclat, dit le *Mercure Galant*[3], que quoique cette princesse en eut ouï dire beaucoup de bien, elle en a encore trouvé davantage et

[1] Voir *Anecd. Dram., op. cit.* — Tout conspire contre nous, les lettres de Robinet cessent en 1678.

[2] Jal, *Dict. hist.*, Le Comte, La Bélonde ou La Guiot ne font qu'un. (Voir chap. II).

[3] *Mercure Galant*, 1680, 1^er^ octobre.

est demeurée d'accord qu'il n'y eut jamais une manière plus propre à toucher les cœurs. »

Les spectacles se donnaient aussi devant la Cour lors de ses déplacements dans les châteaux. Maintes fois on l'appelle à Versailles, à Fontainebleau, à Marly, voire à Chambord. Car la cour ne venait jamais en corps assister aux représentations de l'hôtel de Bourgogne, même quand le roi était au Louvre; c'eût été déroger. N'avait-on pas toute facilité de faire venir où l'on était, dans les carrosses des gens de Sa Majesté, la troupe d'élite des comédiens, tout au roi avant d'être à la ville? C'était le privilège de leur titre, *Troupe royale*. Que ce fut dans les appartements du Dauphin, ou dans la salle aménagée en théâtre pour les plaisirs princiers, elle remplissait les grands rôles d'Iphigénie, de Phèdre, de Monime, de Chimène, d'Émilie. Une foule brillante de seigneurs, les jeunes princes en tête, se pressaient, cherchant à témoigner par leurs applaudissements tout le charme qu'ils ressentaient au contact d'un talent aussi communicatif, d'une sensibilité aussi exquise, des explosions de passion aussi imprévues et d'une vérité d'expression aussi admirable.

Ouvrons en effet le registre de La Grange[1]. Au 28 juillet 1681, le personnel tragique de la Comédie, composé de quatre acteurs et cinq actrices, dont les principaux étaient M. et M^lle^ Champmeslé, partent, sur l'ordre du roi, à Fontainebleau. Ils reviennent le 3 septembre, avec une somme de 4,633 l. 15 s., après avoir interprété :

Mithridate, *les Fascheux*, *Phèdre*, *Sertorius*, *Horace*, *Œdype*, *Scevole* (de du Ryer), *Andromaque*, *Polyeucte*, *Oreste* (de Leclerc), *Venceslas* (de Rotrou).

[1] La Grange, *Registre de receptes et despenses de la Comédie*, année 1681.

Il y avait alternance entre eux et la troupe de Comédie; mais à la ville on s'accommodait assez mal de ces perpétuels va-et-vient, et les spectateurs, faute de ne pas avoir de *fin de rideau*[1] comique, désertaient les représentations. C'est ce que ressort de la lecture de ce billet, écrit le 12 septembre 1681, par Haute-Roche « à Monsieur La Grange, de la Grange, comédien du roi, à Fontainebleau [2]. » ... « Nous ne pouvons donner une pièce sérieuse sans une petite pièce; c'est chasser le peuple... Vous n'ignorez pas que nous ne pouvons donner aucune comédie, tous les comiques étant à Fontainebleau... Si vous voulez que nous remontions au théâtre, au plus tôt envoyez-nous les secours nécessaires... Sinon nous serons contraints d'aller faire très humble remontrance à Sa Majesté qui ne veut pas que la comédie cesse à Paris. » Et pour que ce billet fût plus pressant, eût une apparence comminatoire, tout le groupe tragique signa avec lui : La Thuilerie, Marie Desmares, Champmeslé, etc....

Le public perdait donc insensiblement le goût pour les grandes tragédies. Personne ne donnait plus de chefs-d'œuvre, et Dieu sait, s'il est rien qui vieillisse plus vite qu'une pièce théâtrale où manque le génie.

L'année suivante, un peu plus tard en saison, du 12 octobre au 14 novembre, nous retrouvons la Champmeslé et son époux, en tête de la fraction tragique de la Comédie en ce même palais de Fontainebleau, jouant :

Bajazet, Mithridate, Cléopâtre (de la Chapelle),

[1] Les représentations commençaient toujours par une pièce de résistance une tragédie par exemple, et, pour ne pas laisser les spectateurs sous l'empire d'une impression pénible, elles finissaient par une comédie légère. Nous faisons de même, avec nos *levers de rideau*, mais à rebours.

[2] Cité par Jal, *Dict. critique*, art., Haute-Roche.

Hercule (de La Thuilerie), *Soliman* (de l'abbé Genest), *Zélonide* (de l'abbé Abeille), *Nicomède*, *Venceslas*, *Britannicus*.

Le répertoire, on le voit, était assez mélangé. Quinze jours après, le 29 novembre, on donna à la cour, alors à Versailles, une représentation d'*Andromaque*, et nul doute qu'on applaudit la brillante actrice, comme au jour de ses débuts. — Quelquefois les comédiens étaient mandés, survenait un contre-ordre qui arrêtait leur départ, quand il ne les croisait pas en route. C'est ce qui se produisit le 9 mai 1682 où la troupe qu'on n'avait pu prévenir assez à temps arriva pour voir « la cavalcade de toute la Cour et des Dames autour du canal. »

Au 20 septembre 1684, le Roi est à Chambord ; mais il n'y a pas de bons divertissements sans représentations de gala. Alors partait pour Paris une estaffette à doubles guides qui ramenait une troupe ou l'autre. Cette fois ce fut encore la Champmeslé qui vint interpréter, dans les salles magnifiques des Valois, ses rôles les plus acclamés, Phèdre, Monime, Agrippine, Roxane, Andromaque, Rodogune, Iphigénie, presque tout le répertoire de Racine enfin. Le menu avait été étudié et mieux composé.

Le compte-rendu de ces migrations périodiques vers la cour du Roi-Soleil m'a fait oublier que, le 26 janvier 1681, nous retrouvons M^lle^ de Champmeslé, sous un rôle travesti Zuléma, dans *Zaïde*, tragédie de la Chapelle. Ne rions pas de ce déguisement masculin, une innovation pour lors. N'a-t-on pas vu, voilà quelque dix ans, à la Maison même de Molière, un rôle de femme, un second rôle il est vrai, celui de Panope, une suivante de *Phèdre*, rempli par un jeune homme ? C'est la donnée italienne la *creduta maschia*. Mais on n'est plus au temps, où, en Grèce, comme à Rome, les femmes étaient exclues

de la scène, et où le célèbre Polus — rien de commun avec Paulus des cafés concerts — représentait Electre, avec l'urne qui renfermait, pieuse coïncidence, les cendres de son propre fils.

Outre le répertoire de Racine qui semble fait pour elle, elle ne négligea pas celui de Corneille. Un manuscrit conservé à la Bibliothèque Nationale, n° 2,509, « Répertoire des pièces à la Comédie française qui peuvent se jouer, en 1685, exécuté pour Mgr le Dauphin, » nous donne la liste des acteurs qui jouaient dans les différentes pièces de l'auteur du *Cid* :

Tragédies.		Damoiselles.		Hommes.
—		—		—
Le Cid....	Chimène,	Chanmeslé;	Don Dièguе,	Chanmeslé.
Cinna....	Emilie,	—	Auguste,	—
Rodogune.	Rodogune,	—	Timagène,	—
Héraclius.	Pulchérie,	—	Phocas (3e rôle),	—
Sertorius.	Aristie.	—	Sertorius,	—
Othon....	Plautine (2e rôle),	—	Galba (5e rôle),	—

De ce que le document en question mentionne d'autres protagonistes féminins, ses doublures habituelles, pour Pauline, Cornélie, Laodice, il ne faut pas croire qu'elle ne s'y soit jamais fait applaudir. Il serait étonnant que ce personnage de Pauline, si difficile, et regardé par Mlle Clairon comme au-dessus de ses forces, n'eût pas tenté Mlle de Champmeslé, justement parce qu'il rentrait moins dans ses moyens, à première vue. En 1680, elle avait tenu ce rôle avec distinction. L'édition de luxe de *Polyeucte*[1], l'a citée comme l'actrice qui, la première, l'ait interprété dignement. A cette occasion, elle publie son portrait[2].

[1] Cité par M. Picot, *Bibliographie Cornélienne*, § 9 à 84 *bis*. Voir *Icon.*, p. 23.

[2] Alfred Mame, un grand volume, in-4°, 1889. — V. p. 231.

Depuis cette époque, pour faire son histoire il faudrait faire celle de tous les élèves inavoués de Racine. Qu'est-il besoin de parler des représentations comme celle de *Pirame et Thisbé* (de Puget de la Serre); *d'Ajax* (de la Chapelle), d'*Andronic* (de Campistron), etc.? J'en ai vingt de la même force; *Alphonse*, tragédie de Poujade de la Roche Cusson, etc... Quelques-unes firent de l'argent, le premier soir, entre autres *Téléphonte* (de la Chapelle), qui donna 1,632 livres 10 sols[1], pour tomber bientôt. Les pièces sont si mauvaises que les comédiens prêtent de l'argent aux auteurs pour les aider à les retirer des répétitions; témoin le *Géta* (de Péchantré), en 1687, auquel Champmeslé lui-même avança vingt pistoles dans ce but.

Pradon hasarde, en 1688, son *Régulus* qui est assez bien reçu; il est vrai que M^lle^ de Champmeslé y faisait Fulvie; en 1689, c'est au tour de *Laodamie*, dans la pièce du même nom, de M^lle^ Catherine Bernard, une Rouennaise encore.

Le 12 février 1691, elle tient le second rôle de Talestris, du *Tiridate* (de Campistron); cet auteur ne confiait les premiers qu'à M^lle^ Raisin qu'il voulait lancer et dont le mari était son ami. D'ailleurs, si elle n'était pas exempte de vieillir, l'âge n'exerçait sur son talent aucune influence fâcheuse et sa taille n'avait été déformée par aucune grossesse.

Cependant Racine s'était ravisé et, sur les prières de M^me^ Maintenon, avait composé tout exprès pour ses jeunes Saint-Cyriennes l'*Oratorio* d'*Esther*. Là encore, dans cette pieuse maison d'éducation, le souvenir de la Champmeslé hante M^me^ de Sévigné ainsi que Dangeau.

[1] Le 26 novembre 1682.

Mais comme ils ont à flatter Mme de Maintenon, ils exaltent sa nièce : « Mme de Caylus fit Esther mieux que la Champmeslé[1] » dit l'une; même jugement et mêmes termes chez l'autre : « Mme de Caylus fit le Prologue (*la Piété*) mieux que n'aurait pu faire la Champmeslé[2]. » La gracieuse épistolière et le marquis courtisan avaient dû à la représentation se communiquer leurs impressions. Le 9 février elle écrit : « On continuera à jouer *Esther*; Mme de Caylus qui en était la Champmeslé ne la joue plus : elle faisait trop bien, elle était trop touchante, on ne veut plus que la simplicité de ces âmes innocentes. » C'est un hommage rendu encore à notre comédienne, puisque l'on sait par Saint-Simon[3] que Mme de Caylus cherchait à imiter les plus fameuses actrices, les « surpassait » même et « excellait dans l'art de les contrefaire. » La marquise était si persuadée qu'un pareil sujet ne convenait qu'à des jeunes filles et que les autres comédiens, même supérieurs dans leur art, y auraient été déplacés, qu'elle fait cette confidence à Mme de Grignan : « Vous dites des merveilles sur *Esther*; il est fort vrai qu'il fallait des personnes innocentes pour chanter les malheurs de Sion. La Champmeslé vous aurait fait mal au cœur. C'est cette convenance qui charmait dans la pièce. » On n'est plus au temps où elle faisait de lestes allusions à sa « belle-fille. »

N'a-t-on pas entendu semblables protestations, il y a quelques années, lorsqu'une grande tragédienne aussi

[1] Lettre du 28 janvier 1689.

[2] Dangeau, *Mémoires*.

[3] Lettre du 21 mars 1689. Mme de Caylus se montre aussi sévère pour la Desmare, nièce de la Champmeslé, et pour la Duclos, son autre élève, quand elle dit que la première n'aurait pu faire qu'une « Josabeth fardée », l'autre qu'une « Athalie outrée ». — *Mes Souvenirs*.

célèbre par son talent, que par l'originalité et la hardiesse de sa vie, osa risquer sur la scène de la Porte-Saint-Martin, le rôle de la Pucelle d'Orléans, guerrière au visage angélique, et plus tard celui de la Vierge Marie, dans la *Passion* d'Haraucourt, dans l'arène de l'Hippodrome. Bien des critiques y ont vu une profanation. Il serait pourtant si facile de faire abstraction de la femme pour ne songer qu'à l'artiste; car ce n'est plus la chair qui parle, c'est le poète. On est obligé à bien d'autres concessions au théâtre, concessions d'optique, de couleur locale, de temps, de lieu, etc.; pourquoi ne ferait-on pas celle-là?

D'ailleurs on ne put voir la Champmeslé dans *Esther* ni dans *Athalie* : défense expresse était faite, dans le privilège accordé aux Dames de Saint-Louis, aux autres comédiens de représenter ces pièces d'intérieur.

Racine vient l'applaudir le 8 mai 1694, dans cette tragédie d'*Adherbal* qu'il avait lui-même corrigée[1]. — Le 13 février, l'excellence de son interprétation ne sauve pas d'une chute irréparable la *Médée* (de Longepierre); elle y gagne une fatigue extrême, tant ce rôle était long et violent, et dont elle ne se releva guère.

Elle créa *Judith*, le vendredi 4 mars 1695, œuvre de cet abbé Boyer, sous les auspices de qui elle avait débuté. « Cette pièce eut un très grand succès, grâce à M^lle^ de Champmeslé qui la fit valoir plus par le mérite de son jeu que par la bonté de la pièce[2]... » Le succès tint bon tout le carême, tant à la cour qu'à la ville. A chaque soirée, plus de deux cents femmes envahissaient les banquettes sur la scène, étalant leurs mouchoirs sur les genoux pour

[1] Voir ch. II, p. 110.
[2] *Anecd. dram.*, t. I, p. 486.

les endroits pathétiques. Il y en avait un surtout qui excitait tant de larmes qu'on l'appelait « la scène des mouchoirs. » Les hommes débusqués de leurs places accoutumées se cachaient dans les coulisses. Tout enivré de ce triomphe, Boyer « se donnait déjà les violons » quand Pâques arriva et avec lui les sifflets, le tapage. « Alors, continue Lesage[1], Mlle de Champmeslé, actrice digne d'une éternelle mémoire, étonnée d'entendre une pareille symphonie, elle dont les oreilles étaient habituées aux applaudissements, apostropha le parterre en ces termes : Messieurs, nous sommes assez surpris que vous receviez aujourd'hui si mal une pièce que vous avez applaudie pendant le carême. — Dans ce moment une voix répondit : Les sifflets étaient à Versailles aux sermons de l'abbé Boileau[2]. »

Je la vois encore, au 3 février 1696, jouer d'original dans le *Polyxène* (de La Fosse). Mgr le Dauphin était venu voir les comédiens et leur avait demandé cette pièce. Ce n'était rien moins qu'un évènement. « C'est la première fois, disent naïvement les Frères Parfait, qu'il donna cette marque de bonté aux comédiens. » La salle est éclairée *à giorno*. Jugez donc ! 24 lustres garnis de bougies. Il est vrai que le prince avait payé quatre loges 176 livres, et qu'il donna aux comédiens, en signe de satisfaction, 100 louis d'or, c'est-à-dire 14,000 livres. La recette ce jour là, fut si élevée, 4,331 livres 10 sols, que le souvenir s'en est perpétué. Elle ne dépassait pas 1,400 li-

[1] Lesage, *Valise retrouvée*, 20e lettre.

[2] Cette tragédie de *Judith* avait déjà été essayée à Saint-Cyr. — Cette voix n'était-elle pas la voix de Racine ? Son fils Louis, dans ses *Mémoires* lui attribue la paternité de cette répartie, mais sans dire où ni à qui elle fut dite. Racine, sifflant la Champmeslé, pour faire tomber la pièce de Boyer, n'est-ce pas un rapprochement pénible ? L'abbé Boileau dont on parle ici s'appelait Charles, il était abbé de Beaulieu et membre de l'Académie.

vres ordinairement. Malade déjà selon toutes probabilités, la Champmeslé ne put soutenir *Scipion l'Africain* (de Pradon), qui tomba à plat, sort ordinaire de ses ouvrages, le 22 février 1697. Son Annibal était poltron.

A la fin de la même année, le 11 décembre, elle joua d'original son dernier rôle dans *Oreste et Pilade*. Voici ce qu'en dit l'auteur, La Grange-Chancel : « Mlle Champmeslé qui représentait Iphigénie en un âge où l'on n'a plus les agréments de la jeunesse ne fit pas plus verser de larmes dans le rôle de M. Racine qu'elle en fit verser dans le mien. » Qu'on se rappelle son triomphe immortalisé par Boileau, dans son *Epître à Racine!* Comme Molière elle resta sur la brèche jusqu'au dernier jour. Depuis longtemps elle aurait pu prendre sa retraite, et jouir d'une pension de 1,000 livres qui l'attendait comme les autres, en conformité des règlements, mais ses camarades avaient encore besoin de sa renommée, de ses talents pour s'assurer le nécessaire. Et les recettes diminuaient peu à peu ! A l'instar de Louis XIV, on s'éloignait du théâtre. Même dans les premiers jours de son entrée à l'hôtel de la rue Mazarine, les recettes nous paraissent bien médiocres. Je trouve pour :

Andromaque.....	914	livres	5	sols;
Bérénice.....	464	—	15	—
Bajazet.....	414	—	10	—
Phèdre.....	571	—	15	—

et plus bas encore. Néanmoins, au bout de l'an 1679[1], sa part se chiffra à 6,585 livres 10 sols; en 1680, 7,499 livres 12 sols. Il est vrai qu'à présent on joue tous les jours, et qu'avant il n'y avait de représentations que les dimanche,

[1] Dans l'état de la Compagnie de l'hôtel Guénégaud, M. de Champmeslé et sa femme figurent en tête des 27 acteurs avec 1 part 1/4 pour tous.

mardi et vendredi de chaque semaine. Aussi les parts étaient elles fort restreintes, et variaient de 2 à 3,000 livres.

N'était-ce pas bien maigre pour les charges énormes qu'entraînaient les costumes en étoffe de soie on de brocart, les dentelles, perles, diamants, car déjà on en portait ? Aussi le budget de chaque comédien devait-il être finalement assez obéré et les sociétaires ne se retiraient-ils du théâtre que le plus tard possible.

« Le public, continue La Grange-Chancel, eut le regret de la perdre dans le plus fort des représentations de ma tragédie. »

La Champmeslé ne mourut pas tout entière, elle laissait deux brillantes élèves, M^lle^ *Duclos* [1] et surtout sa nièce *Charlotte Desmares*, qui la doublaient et continuèrent sa tradition et son art. La seconde surtout, qui ne s'en tint pas aux rôles tragiques et portait aussi bien le sceptre d'une reine que le tablier d'une soubrette, connut des triomphes pareils à ceux de sa tante.

M^lle^ de Champmeslé réussit-elle dans la comédie? Charges, rôles comiques n'étaient pas son fait. Longtemps on a cru qu'on ne lui avait confié aucun personnage en ce genre. Fantaisie dut lui prendre quelquefois d'étudier autre chose que des reines, et de jouer dans les pièces faites par La Fontaine en collaboration avec son mari. Ainsi je trouve son nom parmi les autres actrices de *Ragotin*, représenté le 13 mai 1684; de la *Coupe Enchantée*, le 16 février 1688. — Comme le livre des recettes est la pierre de touche du succès, feuilletons-le. *Ragotin* donne 1,034 livres 10 sols; la *Coupe Enchan-*

[1] Pour la Duclos, *infrà*, chapitre I. On a parlé de Charlotte Desmares, p. 56.

tée d'abord 300 livres pour s'élever à 800, somme qui ne fut pas dépassée pendant les 15 représentations[1].

Quel est l'acteur qui chausse indifféremment le cothurne ou le brodequin au gré du public? Ceux qui ont buriné leur nom en lettres d'or dans les annales du théâtre, sont ceux-là même dont le talent ne s'est éparpillé ni d'un côté, ni de l'autre, qui ont cultivé avec passion le même genre, se corrigeant sans cesse et se perfectionnant. Que la Champmeslé n'ait pu allier Thalie avec Melpomène, faut-il en tirer les conclusions sévères, injustes de Louis Racine? Cédant aux désirs secrets d'innocenter, devant son fils auquel il dédie ses *Mémoires*, le souvenir du grand poète, le pieux avocat va jusqu'à nier, et ce n'est pas le seul endroit! un fait universellement reconnu. Il prend sa revanche des rudesses de M^me^ de Sévigné à l'égard de son père en ravalant l'ancienne maîtresse aimée. « Cette femme n'était point née actrice. La nature ne lui avait donné que la beauté, la voix et la mémoire : du reste elle avait si peu d'esprit qu'il fallait lui faire entendre les vers qu'elle avait à dire et lui donner le ton[2]... Il lui faisait d'abord comprendre les vers qu'elle avait à dire, lui montrait les gestes et lui dictait les tons que même il notait. »

Pourquoi ne pas dire tout de suite qu'elle n'était qu'un automate à la Vaucanson, fantoche tragique dont Racine tirait les ficelles par derrière les coulisses? Machine sans esprit et sans nulles ressources alors que cette femme qui ne trouva pas une note discordante dans les éloges de ses contemporains! Mais « cette voix touchante, aux sons gracieux », ces intonations dont pas une était fausse, cet

[1] Voir pour plus longs détails l'excellente édition des *Œuvres de La Fontaine*, par Louis Moland.

[2] *Mémoires sur la vie de Jean Racine*, pp. 110 et 111.

organe si souple qui tirait les larmes des yeux les plus rebelles, qui savait exprimer les passions les plus diverses, n'auraient donc pas été les instruments dociles de sa sensibilité et de son cœur. C'était si invraisemblable que ne pouvant taire des succès où la réclame n'avait aucune part, Louis Racine termine par ce correctif : « L'écolière fidèle à ses leçons, quoiqu'*actrice par art* sur le théâtre, paraissait inspirée par la nature, et comme par cette raison elle jouait beaucoup mieux dans les pièces de son maître que dans les autres, on disait qu'elles étaient faites pour elle et on en concluait l'amour de l'auteur pour l'actrice [1]. »

Qu'est-ce à dire sinon que Racine lui révélait sa pensée secrète, lui commentait ses tragédies, ses situations pour la faire entrer dans un rôle historique, étranger à son éducation première. D'une instruction assez élémentaire pour la plupart, les comédiens ont besoin sans cesse de ce frottement continu avec les poètes et les écrivains. L'idéal de ceux-ci n'est pas toujours bien compris par ceux-là. Ils jugent plutôt avec leur tête qu'avec leur âme et ne voient pas tout d'abord les finesses, les allusions, la délicatesse et la nuance des passions. A quoi serviraient les répétitions générales en présence de l'auteur, si les artistes n'avaient besoin d'être redressés, si leurs gestes, leur intonation, leur entrée ne devaient être corrigés, rectifiés ? La perfection vient ensuite. Encore, malgré les applaudissements dont les échos prolongés ébranlent la voûte de la salle, le poète, plus difficile que son auditoire, même un auditoire d'élite, trouve-t-il que l'interprétation est encore loin du type rêvé par lui. Pourquoi excepter Racine de la règle commune et faire un

[1] *Mémoires*, p. 113.

reproche à l'admirable actrice d'avoir écouté ses leçons. Ambitieuse de célébrité et non sans talent déjà, elle profita de l'empressement de Racine pour s'en faire un marchepied vers la gloire. « Avant que Racine lui eût appris à déclamer, c'était une actrice fort médiocre[1]. » Brossette, tout en entendant qu'au début elle était sans expérience dans son art, déclare implicitement qu'elle devint une grande artiste. Elle avait compris Racine qui se la forma à son image; elle devait donc avoir autant d'âme que de science.

Qu'ajouterai-je bien aux témoignages unanimes des amis et des ennemis de Racine sur l'excellence de son interprète. Etaient-ce des complaisances? Faut-il encore la déposition de Pradon? « Les tragédies de M. Racine perdent leur prix à la lecture, quand elles ne sont plus retenues par l'action touchante d'une personne qui nous intéresse à elle par un son de voix admirable qui va nous réveiller dans le cœur les passions les plus endormies[2]. »

Ici Pradon s'accorde avec Boileau, que ce soit maladresse ou non de la part du législateur du Parnasse :

> Que tu sais bien, Racine, à l'aide d'un acteur,
> Etonner, émouvoir, ravir le spectateur[3]?...

Et c'est de la Champmeslé qu'il s'agit.

A l'entendre, La Fontaine oublie son mal, ses idées noires :

> A guérir un atrabilaire
> Oui, Champmeslé, saura mieux faire
> Que de Fagon[4] tout le talent :

[1] Brossette, *Recueil Manuscrit*, Bibl. Nat., p. 41.
[2] *Nouvelles remarques*.
[3] *Epître VII*, vers 1 à 2.
[4] Fagon, médecin du roi, né en 1638, mort en 1718. Soutint la théorie de la circulation du sang. Publia un ouvrage *Des qualités du Quinquina*.

Pour moi, j'ose affirmer d'avance
Qu'un seul instant de sa présence
Peut me guérir incontinent [1].

Les Frères Parfait nous ont vanté les charmes de sa voix sensible, naturelle et vraie. « Elle avait la voix touchante » disent les *Entretiens Galants* [2]. Mais cette voix devenait extrêmement sonore dans les rôles exigeant de la force, de l'énergie. Au théâtre Guénégaud, quand la loge du fond de la salle était ouverte, elle se faisait entendre, dit-on, de l'autre côté de la rue, jusque dans la boutique portant l'enseigne : « Au Saint-Suaire de Turin » — un singulier titre entre parenthèses ! — et tenue par Couteau plus fameux sous le nom de *Procope*. Ses habitués, tout en dégustant, le soir, du café, chose nouvelle que trois épiciers distingués, les Potin du temps, débitaient déjà en poudre ou en grain, pouvaient donc sans se déranger écouter les imprécations de Camille ou les transports de la jalousie d'Hermione. Cette anecdote fournit peut-être l'explication de cette phrase de Louis Racine : « La Champmeslé quand elle eût perdu son maître, ne fut plus la même ; venue sur l'âge elle poussait de grands éclats de voix qui donnèrent un faux goût aux comédiens [3]. »

[1] Variante de la lettre de La Fontaine, qui commence ainsi : ce jeudi 12..... (1676 ?), citée dans le chapitre II (tiré des *Œuvres de La Fontaine*, Didot, 1824, t. V.) — Il y a eu en effet des comédiens-médecins. Un nommé Doyen, atteint d'une fièvre opiniâtre, voyait cette fièvre disparaître quand il écoutait Lekain, dans le rôle de Gengis-Kan. Ce qui fit dire à ce dernier ce bon mot : « Si j'avais su, je me serais mis tragédien-consultant. » — Tout le monde connaît l'histoire de Garrick appelé par un père au chevet de son fils mourant et le guérissant. — Rachel même n'alla-t-elle pas consoler, dans sa prison, Mme La Farge que la consomption emportait, et lui réciter des scènes d'*Athalie*, d'*Esther*, etc.? A ce sujet, voir l'*Intermédiaire des chercheurs*, année 1891, *passim*.

[2] *Entretiens Galants*, 1681, chez Barbin, 2 vol. in-12, t. II, p. 90.

[3] *Mémoires*, p. 111.

La Champmeslé obtiendrait-elle de nos jours les succès qu'on lui a prodigués et sa déclamation nous plairait-elle ? L'idéal du temps n'est pas le même qu'aujourd'hui. Elle n'était jamais assez retentissante ; la passion s'exprimait par de furieux éclats de voix. Il fallait de vastes et solides poumons : point d'anévrismes surtout. Plus d'un acteur fut victime de pareils rôles : Mondory, Montfleury, Brécourt, sans excepter Molière [1]. Avec une pareille diction, les comédiens avaient besoin de beaucoup de talent pour ne pas rester confondus dans le vulgaire.

« Mademoiselle de Champmeslé, dit un contemporain [2], savait conduire sa parole avec tant d'art et donner à propos des inflexions si naturelles qu'il semblait qu'elle avait vraiment dans l'âme une passion qui n'était que sur ses lèvres. Vous m'avouerez bien qu'elle ne plairait pas tant si elle avait une voix moins agréable. » C'est à peu près l'opinion des Frères Parfait et de l'abbé de la Porte [3] : Elle s'abaissait si bien dans la douleur, écrit ce dernier « qu'on était forcé de verser des larmes, quelque force d'esprit qu'on eût et quelque violence qu'on se fit sur soi-même. C'était un plaisir de voir les femmes soupirer et s'essuyer les yeux et les hommes s'en moquer tandis qu'eux-mêmes faisaient tous leurs efforts pour ne point pleurer. »

On s'apitoyait plus facilement alors sur les malheurs héroïques que sur les infortunes contemporaines. Les

[1] Voir Bibliophile Jacob. *XVII^e siècle, Lettres, Sciences et Arts.* — Molière, quelque grand acteur qu'il ait été, n'avait pas de voix. Il adoptait presque toujours les rôles à manteaux qui lui convenaient mieux.

[2] *Entretiens Galants*, déjà cités.

[3] *Anecdotes dram.*, t. III, pp. 100 et 101.

romans de cape et d'épée, de voilà cinquante ans, ont excité aussi bien des larmes.

Ce n'est donc pas en criant que Mlle de Champmeslé fonda sa réputation. Au moment où elle débutait, il y avait déjà une timide réaction dans l'art de déclamer : on commençait à *réciter*. Racine, beau diseur, avait atténué dans le récit tragique ce ton outré qui convenait si bien aux périodes pompeuses, aux tirades à la Lucain du vieux Corneille; ses rôles tendres, la voix de ses héroïnes s'en seraient mal accommodées. Il avait donc simplifié, réformé la diction des comédiens de l'hôtel de Bourgogne que Molière avait tant persiflée. Ce fut alors une sorte de chant harmonieux où l'on faisait sonner — à la façon des aèdes pour l'accent tonique — l'hémistiche et la rime, un récitatif mesuré, presque noté, une psalmodie quasi religieuse. N'y a-t-il pas tendance de nos jours à revenir à ces errements [1]?

Comment Racine qui, suivant Titon du Tillet [2], déclarait « que ce n'était pas la peine d'écrire en vers, si les vers devaient être récités sans qu'on en fit sentir l'harmonie, » se plaignait-il, au dire de l'abbé d'Allainval [3] qui le tenait de témoins auriculaires, « de n'avoir pu jamais corriger Mlle de Champmeslé de chanter? » Sans doute que l'actrice, par la nature de son talent, un effet de son

[1] Voici en effet ce que je lis dans *Le Temps*, du 30 mars 1891, sous la signature de M. Sarcey, au sujet de *la Passion* d'Haraucourt, jouée pendant le carême au Théâtre d'Application : « Les artistes chargés de l'interpréter ont cru devoir psalmodier les vers du poète. On se serait cru aux vêpres... Mlle M... faisait la Vierge. Elle parle bien longtemps la Sainte Vierge et je ne comprends pas la Sainte Vierge sur les planches, à moins qu'il n'y ait de la musique là-dessous et qu'elle ne chante... Cette actrice affecte une diction qui ressemble à une mélopée; rien de plus sanctifiant que la mélopée, mais, dame ! deux heures de mélopée ! »

[2] *Le Parnasse Français*, cité par Régnier.

[3] *Lettre à Milord B***; sur Baron et Mlle Lecouvreur*, déjà cité.

éducation première avait tendance, comme les écoliers de tout âge et de tout pays, à tomber dans la monotonie des ritournelles. C'est à l'en déshabituer que tendirent tous les efforts de Racine et nul doute qu'il n'y réussit, car le sévère Boileau lui-même y trouve son compte et celui de la beauté et de la vérité. Si sa diction plaisait à La Fontaine, à Mme de Sévigné, aux ennemis même de Racine, c'est qu'elle répondait à leurs sentiments et au goût du siècle. Malheureusement il est à craindre qu'elle n'ait eu le défaut de ses qualités, que, profitant des souplesses de ses cordes vocales, elle n'ait voulu réagir contre un genre auquel elle devait ses succès. Si elle avait rompu du jour au lendemain avec sa méthode, qui sait si ce n'aurait pas été sa déchéance à bref délai? Elle n'était pas normande pour rien. *Un bon tiens vaut mieux que deux tu l'auras*, pensait-elle. Un de ses contemporains ne soutenait-il pas « que la prononciation des comédiennes était la seule bonne [1] ? »

Il serait intéressant de posséder quelques points de repère pour nous faire entrevoir comment Racine entendait l'art du comédien, sur quelles bases il avait fondé sa réforme, en quoi consistait cette espèce de mélodie dans le débit tragique [2]? Les écrivains du XVIIe siècle avaient bien d'autres choses en tête ; ils ne sont pas prodigues de ces détails que nous recherchons, nous, avec tant de passion.

Mme la comtesse de Caylus, qui, mieux que tout autre, aurait été en mesure de nous renseigner à cet égard et merveilleuse actrice elle-même, garde un silence trop prudent. Elle nous parle pourtant à maint endroit dans

[1] « Celle des prédicateurs était mauvaise. » César Vichard, abbé de Saint-Réal (1639-1692). — *Œuvres complètes*, t. VI, pp. 464 à 472.

[2] Voir M. Jacquinet, édition d'*Esther*, introduction.

ses *Souvenirs* des leçons de Racine à elle et à ses anciennes compagnes de Saint-Cyr. Et ce n'est pas demain qu'on retrouvera les cahiers de la Champmeslé annotés, ses rôles « notés » de la propre main de son maître exigeant. En quoi consistait cette « notation ? » Etaient-ce des signes conventionnels, une langue chiffrée 1, 2, 3, ou *decrescendo*, comme on marque les intonations des marchands de pâte de guimauve et de *p'tits gâteaux*, ou des blanches, des noires et des croches sur une portée musicale ? Cette dernière hypothèse est la moins plausible. « La musique de la parole ne se note point, dit excellemment Régnier, l'éminent professeur à la *déclamation* de la Comédie. C'est le sentiment même de ce que l'acteur doit exprimer qui détermine le ton, la force et la nuance des intentions. Jamais on n'a pu et l'on ne pourra enseigner la déclamation par la notation musicale. »

L'intention du poète devait faire l'inflexion de l'artiste. N'y avait-il pas sur les rôles qu'on lui distribuait, de scène en scène, des vedettes, dans le genre des « piano, rinforzando, etc... » des partitions ? Je le croirais presque, à m'en tenir à la lettre de cette opinion de Louis Racine qui rompt à cette occasion une lance avec l'abbé Du Bos. « Je ne nie pas qu'on ne puisse noter toute la déclamation d'une pièce et celle même d'un discours : je ne nie pas non plus qu'un poète ne puisse donner aux comédiens leurs rôles *notés*, et qu'un comédien ne puisse, *avec le secours de ces notes*, étudier son rôle et remarquer les endroits où il doit élever, baisser, ralentir, précipiter sa voix [1]. »

Ces lignes nous en disent assez long sur la méthode de

[1] *Traité sur la poésie dramatique ancienne et moderne* faisant suite aux *Remarques sur les tragédies de Jean Racine*, édit. d'Amsterdam, 1752, t. III, chapitre XII, § 2, p. 356.

Racine le père « sur les tons qu'il dictait, que même il notait [1] » non seulement pour son amante mais aussi pour tous ses interprètes. Ne forma-t-il pas Baron, ajoute-t-il — ce qui est faux ! — « comme il avait formé la Champmeslé ? » La poésie, par sa forme, tenant le milieu entre la prose et la musique, ne demande-t-elle une « juste cadence », surtout quand on la déclame ? Autrement qui la distinguerait de la prose ? Si donc c'était un chant, ne devait-il pas nuire aux grands mouvements de la tragédie qui se peignent par un geste, une attitude, un jeu de physionomie, un silence, un mot, un cri qui échappe à la douleur, à l'amour, à la pitié, au remords ? Comme tous les acteurs de la fin du grand règne et de la Régence avec leur ton plaintif, rythmé, acheminement vers l'opéra plutôt qu'un de ses résultats, la Champmeslé ne pouvait que plaire et toucher. Aurait-elle déchiré, fait surgir au fond du cœur de soudaines sensations, analysé avec le raffinement de nos écrivains fin de siècle les différentes nuances des passions de toute sorte exprimées en ses rôles ?

Lulli qui avait pris pour modèle la tragédie classique de Corneille et de Racine et dont toute l'ambition était de traduire en musique ces beaux et nobles sentiments, disait à ses artistes : « Si vous voulez bien chanter ma musique, allez entendre la Champmeslé [2]. » Ce mot résu-

[1] *Mémoires sur Jean Racine*, p. 112. — Je lis aussi cette note dans les *Lettres* de M. Desprez de Boissy, avocat au parlement, *sur les Spectacles*, Paris, 1771. « On sait qu'une tragédie *chantée* ne diffère d'une tragédie *déclamée* que par une plus grande rapidité dans sa marche et par une plus parfaite concision dans son langage. Le plaisir du spectateur ne consiste toujours dans l'une ou dans l'autre qu'à éprouver une continuité vive de passions qui l'empêche de sentir que ce qu'on lui expose n'est qu'une fiction », pp. 148 et 149.

[2] Cité par H. Lavoix, *La Musique française*,

mait toute son esthétique de l'opéra. Ce n'était guère alors qu'un drame dont le musicien avait noté les intonations, comme on voudrait que Racine l'eût fait pour son écolière inintelligente. Combien aujourd'hui cette musique nous paraîtrait simple ! Que peu savantes même nous sembleraient les partitions de Rameau, dont pourtant un opéra, suivant un contemporain, Campra, « avait assez de musique pour en faire dix [1]. »

Mais ne jugeons pas avec nos préjugés d'enfants, les habitudes de notre éducation et les emballements du jour, les grandes figures du XVII[e] siècle. Nous ne sommes plus au point pour apercevoir assez nettement les contours, et partant apprécier avec justice le goût des contemporains de Racine. Trop souvent le goût, n'est-il pas la mode? Ne raillera-t-on pas plus tard le parler naturel de nos artistes, et cette fidélité à la couleur locale, qui fait deviner sous la toge ou le pallium renouvelé des Grecs et des Romains la maigreur ou la force de biceps de nos acteurs? Qu'en sait-on?

Si, dans sa *Ode à la déclamation* dédiée à M[lle] Duclos [2], La Motte-Houdart la félicite en une stance d'avoir imité les traces de M[lle] Champmeslé :

> Du seul son de ta voix les grâces pénétrantes
> Ont presque assez de pouvoir :
> A peine est-il besoin de paroles touchantes,
> Qui l'aident à nous émouvoir...
> Le théâtre languit, s'il ne prête aux Corneilles
> Des Champmeslés et des Duclos [3]...

[1] *Hippolyte et Aricie*, tragédie-opéra, avec un prologue, par l'abbé Pellegrin, musique de J. Rameau, 1733. — Campra était pourtant un musicien de l'ancienne école; Rameau représentait la nouvelle. C'était le Wagner du temps. Voir *Anecd. dram.*, t. I, p. 430.

[2] M[lle] Duclos avait débuté à la Comédie-Française, le 27 octobre 1693. Elle obtint, le 3 mai 1696, un ordre de doubler la Champmeslé, dont la santé s'altérait.

[3] *Odes* de M. de La Motte, Paris, 1713, t. I, p. 148.

en revanche Voltaire fait gorge-chaude de son ton chantant. Peu lui importe d'englober dans ses moqueries La Fontaine dont il semble révoquer en doute le bon goût. Il faut complaire à la Clairon et l'exalter aux dépens d'une gloire bien assise[1] !

... Le conteur heureux qui plaisamment chanta,
Le démon Belphégor et Madame Honesta,
L'Esope des Français, le maître de la fable,
A de la Champmeslé vanté la voix aimable;
Ses accents amoureux et ses sons affétés,
Echo des fades airs que Lambert à notés.
Tu n'étais pas alors ! On ne pouvait connaître
Cet art qui n'est qu'à toi, cet art que tu fais naître [2].

Voltaire n'a pas été toujours de cet avis : il avait entendu, il le dit lui-même, Mlle Beauval, actrice du temps de Corneille, qui lui récita le commencement du rôle d'Emilie, tel que la Beaupré l'avait déclamé à la première représentation. Ce n'était pas le genre de la Champmeslé, sans doute, mais il ne devait pas en être si éloigné, et Voltaire avait pu connaître la Desmares, dont le talent et la manière rappelaient sa tante.

L'auteur de *la Henriade* la jugeait donc par ses élèves qui, elle disparue, n'avaient pas tardé à exagérer ses leçons : « Ceux qui s'imaginent que la déclamation que mon père à introduite sur le théâtre était enflée et chan-

[1] Déjà dans un *Epître à Daphné, célèbre actrice,* nom païen de la Clairon, il lui disait :

... Vous arrivez conduite par l'amour.
On vous présente, à la reine, aux princesses,
Aux vieux seigneurs qui, dans les propos,
Vont regrettant *le chant* de la Duclos.

« Héritière du talent déclamatoire de la Beauchâteau et des artistes si vivement critiquées par Molière, dit M. Régnier, la Champmeslé transmit sa manière et ses défauts à Mlle Duclos. » (*Souvenirs de Théâtre*, Ollendorff, 1887.)

[2] Un vers de Boileau, dans le *Repas ridicule*, *Satire III*, a immortalisé ce Lambert. — *Epitre à Mlle Clairon*, juillet 1765.

tante, en jugent par la Duclos, élève de la Chammelay[1] », écrit Louis Racine. Voltaire de son côté, dans son *Dictionnaire philosophique*, à l'article *Mélopée*, pense que « la mélopée théâtrale périt avec la comédienne Duclos [2] qui n'ayant pour tout mérite qu'une belle voix, sans esprit et sans âme, rendit enfin ridicule ce qui avait été admiré dans la *Des Œillets* et *la Champmeslé*. »

Le goût du public avait changé ; il lui fallait non plus le récitatif de Lulli, mais des lamentations mélodieuses. Au lieu d'une partition rythmée, Mlle Duclos, fit du débit tragique une sorte d'emphase. Voltaire avait donc pu le comparer avec la diction d'Adrienne Lecouvreur, qui ramena au goût du simple et du naturel, si ennemis de la pompe et de l'apprêt que l'on prenait sous la fin du règne de Louis XIV et la Régence pour la noblesse et la majesté[3]. Que de vicissitudes depuis lors a subies la déclamation ! et Voltaire ne serait-il pas obligé d'en rabattre

[1] *Mémoires*, p. 111.

[2] Bachaumont s'accorde ici presque avec Voltaire : « La Duclos, reconnue fort bête pour tous ceux qui l'ont connue, avec une petite taille, un beau visage et de beaux éclats dans la voix, nous a fait illusion et nous a tous enchantés. Cependant à y regarder de près, sa déclamation n'était point naturelle. C'était une espèce de chant presque toujours le même ; mais une manière d'entrailles et de sentiments, un ton assez majestueux et imposant nous empêchaient de nous apercevoir du défaut d'esprit de la comédienne. » *Mémoires, Jeunesse de Bachaumont, Magasin de librairie*, année 1859, p. 183. — Voltaire parlait autrement de la Duclos, dans sa jeunesse, quand il lui adressait des couplets, qu'il en était amoureux :

Belle Duclos,
Vous charmez tous les cœurs !...

On sent une rancune d'amant évincé, dans ces vers qu'il adresse la même année (1714), à Mme de Montbrun-Villefranche :

Mon cœur de la Duclos fut quelquefois charmé ;
L'amour en sa faveur avait monté ma lyre,
Je chantai la Duclos ; d'Uzès en fut aimé.

[3] Voir le *Mercure* de 1730. — C'est dans une reprise du *Comte d'Essex* que la Lecouvreur inaugura cette réforme.

de son enthousiasme s'il oyait les artistes actuels de la comédie? Actuellement encore, dans ces régals classiques que la Maison de Molière nous donne trop à regret, ne sent-on pas, sous les tirades de Racine, qu'elles soient déclamées par Mme Favart ou tout autre, vibrer l'âme et la voix de la Champmeslé?

Voilà ce que fut la comédienne. Mais il n'y avait pas que son art consommé pour lui attirer les suffrages de ses contemporains et les amitiés les plus illustres. Elle avait la beauté, et mille grâces répandues en sa personne, si « elle n'était pas douée d'un esprit supérieur[1] », comme semblerait le faire accroire cette anecdote qui débute comme un conte de fée[2]. « Un jour la Champmeslé demandait à Racine d'où il avait tiré le sujet d'*Athalie*. — De l'*Ancien Testament* — De l'*Ancien Testament* ! Eh ! mais je croyais qu'on en avait fait un *Nouveau !* » Depuis quand ignorance est-elle sottise? J'ai connu un paysan normand madré, toujours dans le papier timbré, qui me fit à peu près la même réponse. « Le nouveau annule l'ancien. L'on n'a pas plaidé? »

Les actrices d'ailleurs paraissent avoir été coutumières du même fait; elles étaient si peu ferrées sur l'histoire sainte et le cathéchisme ! Je ne sais plus quelle comédienne[3] en renom à qui l'on disait : « Je parie Mademoiselle que vous ne savez pas votre *Credo*. — Ah ! Ah ! répliqua-t-elle, je ne sais pas mon *Credo !* Ecoutez-le moi réciter : *Pater noster qui*... Aidez-moi donc, le reste m'échappe. » — Encore dans la réponse impromptue de Mlle de Champmeslé serais-je tenté d'y voir une gaminerie, une espièglerie de l'ancienne maîtresse, pour

[1] Frères Parfait, *Hist. du Théâtre-Français*.
[2] *Courrier des Spectacles, art. XVI.*
[3] N'est-ce pas la Duclos?

taquiner le dévot Racine ou l'effrayer par son irréligion, à moins que l'anecdote ne soit apocryphe, comme beaucoup d'autres.

« Un grand usage du monde, beaucoup de douceur dans la conversation et une certaine naïveté aimable dans la façon de s'exprimer lui tenaient d'un génie plus brillant », disent les Frères Parfait. Sa maison aurait-elle été le rendez-vous des personnes de distinction de la Cour et de la Ville et des plus grands noms littéraires du XVII^e^ siècle, Racine, entre autres, sept ans, se serait-il fait le cavalier servant, le sigisbé de cette femme, si elle n'eût eu que la beauté pour la faire valoir ? Je ne suis pas de l'avis de Sainte-Beuve quand il écrit[1] : « On allait chez la Champmeslé. On la célébrait en vers galants, on rimait avec le mari. On y vivait familièrement, mais elle n'avait rien de ce qu'on peut appeler un salon. Elle n'avait pas réussi à gagner cette estime sociale qui se marque dans les moindres nuances, cette estime qu'obtenait Ninon. » Le brillant *Lundiste* oublie que La Fontaine seul lui adressa des vers, équivalant à une déclaration d'amour en bonne et due forme; il oublie toute la différence, l'abîme qu'il y avait entre l'éducation de Ninon de Lenclos, et de cette fille de bourgeois rouennais, élevée dans un intérieur fermé et jetée un beau jour par une vocation opiniâtre sur les planches d'un jeu de paume ; il oublie que les comédiens, malgré l'ordonnance royale du 16 avril 1641, étaient tenus à part comme une caste infâme; que bien osés étaient ceux qui les fréquentaient sans peur des canons de l'Eglise; il oublie enfin que la Champmeslé, toute à son art, à son métier si l'on veut, ne pouvait, comme la belle courtisane, ouvrir à chaque heure

[1] *Causeries du Lundi*, t. I, p. 207.

du jour et de la nuit les portes du salon le plus spirituel qui fut jamais. « Elle avait, disent d'autres biographes, de l'esprit naturel, de la grâce, et cette docilité qui n'est pas toujours le partage des personnes de sa condition. »

Personne mieux qu'elle ne sut juger du mérite d'un ouvrage, à témoin le fait suivant. En 1686, sur les conseils de Mlle de Champmeslé, joints à ceux de Raisin, le marquis de Penango, *alias* Campistron, librettiste de l'opéra d'*Arcis et Galathée*, renvoya au prince de Vendôme les cent louis qu'il avait reçus à titre de satisfaction. La comédienne estimait que le libretto ne valait pas cette somme, énorme pour l'époque. Le mieux c'est que M. de Vendôme crut que son protégé agissait ainsi par pur désintéressement; ne voulant pas rester en retour de délicatesse, il le prit pour secrétaire des commandements.

On connaît l'eau-forte de l'édition Louis Moland, *Œuvres de La Fontaine* [1], qui représente Racine et La Fontaine chez la Champmeslé; gravure moderne sans doute, mais peu banale. Pendant qu'autour de la table sont assis les deux amis et son mari, debout dans le fond, les yeux sur l'auteur d'*Andromaque*, la comédienne projette sa taille svelte, ondoyante, et ses grâces statuaires.

Sa beauté n'a été contestée par personne; je ne compte pas en effet cette boutade de Mme de Sévigné : « Elle est laide de près, mais je ne m'étonne pas que mon fils ait été suffoqué par sa présence, car quand elle dit des vers, elle est adorable [2]. » La scène l'aurait-elle transfigurée, comme de nos jours, les feux de la rampe, fards et couleurs, costumes et coiffure changent du tout au tout l'actrice la moins belle? La beauté de Mlle de Champmeslé ne répondait peut-être pas aux rêves esthétiques de « la

[1] Garnier Frères.

[2] *Lettre* du 15 janvier 1672.

plus jolie fille de France » aristocratique jusqu'au bout des ongles. Elle était difficile et, comme l'oiseau chanté par le fabuliste, il n'y avait que les siens pour être

> ..... mignons,
> Beaux, bien faits et jolis sur tous leurs compagnons [1].

Un laideron a-t-il des adorateurs? Elle n'en a pas manqué, on l'a vu. Son pire ennemi, L. Racine, atteste sa beauté, ainsi que tous les contemporains. Si ses traits n'étaient pas d'une correction, d'une régularité parfaite, elle était du moins très séduisante. Les portraits qui nous en restent ne l'ont pas trop mal partagée à cet égard. Voici du reste ce qu'en disent les Frères Parfait, qui durent la connaître. « Elle était d'une taille avantageuse, bien prise et fort noble. Le tout ensemble de son visage plaisait également à tout le monde; cependant sa peau n'était pas blanche, de plus elle avait les yeux petits et ronds, mais ces défauts étaient pour ainsi dire effacés par les grâces répandues sur toute sa personne et par le son harmonieux et touchant de sa voix [2]. » Que de femmes, que d'actrices couvriraient d'or la plume du chroniqueur qui en aurait autant à leur adresse. Son portrait et sa vie peuvent se résumer dans cet article élogieux du *Figaro* d'alors, le *Mercure Galant* [3], au lendemain même de sa mort.

« Il est assez glorieux à ceux qui ont embrassé une profession de s'y distinguer assez pour faire connaître leur nom par toute la terre. C'est ce qui est arrivé à M^lle^ de Champmeslé qui vient de mourir... Elle s'est fait admirer à Paris sur les trois théâtres français où elle a toujours reçu de si grands applaudissements qu'il semble

[1] *L'Aigle et le Hibou*, liv. V.
[2] *Histoire du Théâtre-Français.*
[3] N° de mai 1698, pp. 266, 267, 268.

qu'elle ait commencé par où les autres finissent... Elle a joué d'original dans tous les premiers rôles de la plupart des tragédies de l'illustre M. Racine. Aussi l'on ne doit pas s'étonner si les pièces qui ont toujours mérité les louanges qu'elles reçoivent du public ont passé pour des chefs-d'œuvre, puisqu'elles étaient également bonnes et bien jouées ! »

N'est-ce pas là pour une comédienne la plus belle oraison funèbre et la meilleure conclusion de ce chapitre?

IV

BIBLIOGRAPHIE

La bibliographie des artistes du théâtre est considérable. C'est par douzaines que le bienveillant archiviste de la Comédie-Française, M. Georges Monval, entasse dans les rayons de la rue Richelieu, livres, brochures, articles sur les dessous du monde des coulisses. Bien malin, dans cent ans, qui pourra repêcher la vérité dans cette eau si limpide apparemment, mais dont le fond est rempli d'une végétation exotique !

Combien d'erreurs et de légendes se créent et se perpétuent sur la foi de l'imagination capricieuse, et grâce à la magie du style de nos critiques parisiens.

Il y a quelque trente ans les étudiants qui fréquentaient un café-concert de la rue Dauphine répétaient en chœur une chanson assez plaisante dont voici deux vers :

> Don Quichotte apprenait l'histoire,
> Dans Monsieur Alexand' Dumas ! ...

Don Quichotte n'a pas été le seul. Quand on songe, m'écrivait M. Monval, que Larousse a puisé son article d'*Adrienne Lecouvreur* dans Alexandre Dumas et Arsène Houssaye !

Il est vrai que le mensonge est si agréable sous la plume de tels enchanteurs !

Les grands noms aussi bien que les étoiles filantes du théâtre contemporain ont trouvé ou des historiographes sincères, ou des panégyristes émus, ou des admirateurs hyperboliques. On s'est montré moins galant pour ceux dont la figure classique disparaît lentement dans la pénombre des siècles successifs.

C'est ainsi que, malgré quelques lignes dans certains dictionnaires, on a oublié Mlle de Champmeslé. « Aucune monographie d'elle, s'écriait *Erasme,* dans le Journal l'*Evènement* [1], n'a été faite encore ! » Sera-ce sa destinée de rester à tout jamais figée dans les archives, sans dépasser l'alignement requis par les historiens du monde théâtral?

On n'a guère parlé d'elle que dans certaines publications spéciales, revues ou dictionnaires :

Frères Parfait. — *Histoire du Théâtre-Français,* t. XIV et *passim,* Paris, 1748.

Abbé De Laporte. — *Anecdotes dramatiques, passim,* Paris, 1775.

Lemazurier. — *Galerie Historique,* 1810, Paris.

Bance. — *Galerie Théâtrale,* 1817, t. II, n° 76, Paris.

Ph. Guilbert. — *Mémoires bibliographiques,* t. I, 1812, Rouen.

Ch. Durand. — *Soirées littéraires,* cours professé à Rouen, 1828, t. II, p. 66.

Th. Lebreton. — *Revue de Rouen et de Normandie,* 1847, 1er semestre, p. 714. — Article publié également le 5 janvier 1848, dans le *Journal de Rouen.*

Th. Lebreton. — *Biographies Rouennaises,* Rouen, 1865, in-8°.

[1] Numéro du 5 juillet 1891. — 7041.

A. Jal. — *Dictionnaire historique et critique.*

Gueullette. — *Acteurs et Actrices du temps passé,* in-8°, Jouaust, 1881.

Régnier. — *Souvenirs et études de Théâtre,* in-18, Ollendorf, 1887.

Alberto Manzi. — *Un' attrice francese al secolo XVII,* Bologne, 1890, brochure.

Journal l'*Evènement.* — Un article de fond d'*Erasme,* intitulé *M^lle de Champmeslé,* 5 juillet 1891, n° 7041.

A en croire une annonce dans son *Racine et la Voisin,* in-12, 1878, M^me Marc de Montifaud aurait eu l'intention de publier un opuscule, *La Champmeslé;* mais sa fuite en Belgique a dû éteindre son beau feu : l'ouvrage n'a pas paru, et il n'y a pas à le regretter, étant donnée la méthode de travail de cette romancière.

Si intéressantes que soient ces diverses études, la biographie de la célèbre tragédienne n'avançait point d'un bien grand pas. Trop heureux si je puis avoir fourni des documents inédits, coordonné des détails épars un peu partout, et facilité la tâche à d'autres !

Faut-il citer quelques comédies, ou à propos en vers dont elle a fait les frais :

Ancelot et Paul Dupart : *La Champmeslé,* comédie anecdotique, en deux actes et mêlée de chant. (Musique nouvelle de M. de Flotteaux, représentée au Vaudeville, le 11 février 1837).

La thèse en est très simple autant que romanesque. Desmares, premier président au parlement de Rouen, a un petit-fils très volage, Gaston, marquis de Genevray, qui, à Paris, à une représentation de *Mithridate,* en 1672 (au lieu de 1673 !), s'est enamouré de la belle actrice. Il est bien loin de se douter que des liens de la parenté la plus étroite les rapprochent l'un l'autre. Comme Champ-

meslé, n'est encore que son protecteur, Gaston veut *mordicus* se marier avec elle. Arrive le grand'père qui fait une sortie à l'actrice sans la reconnaître, envoie des exempts pour la mettre à la Bastille, et finalement tombe à ses pieds, lui demandant pardon de sa rigueur qui l'a faite ce qu'elle est.

Hippolyte Lucas : *Champmeslé*, comédie en un acte et en vers, Odéon, 19 mars 1844.

Assez de verve et surtout d'anachronismes. Sujet : c'est la rupture de Racine avec sa maîtresse et son élève qui la trompe à la barbe de Champmeslé. Un billet et un médaillon surpris, l'un par le mari, l'autre par l'amant, produisent un imbroglio dont Racine semble profiter avec plaisir pour céder la place au comte de Clermont-Tonnerre.

En 1887, à l'Odéon, au 247e anniversaire de Racine, on donna *Britannicus* avec un à-propos obligatoire de Mme Gabron et Mme de Calonne. Son titre : *Chez la Champmeslé.*

« On y voit Racine qui vient apprendre à l'actrice le rôle d'Hermione et qui fait à son interprète l'aveu d'un amour auquel elle n'est pas insensible. Au cours de la leçon, le poète trouve qu'elle dit mollement les invectives à Pyrrhus; l'actrice furieuse rend le rôle. Le pauvre Racine s'en irait avec sa rupture amoureuse et son rôle; s'il ne s'avisait de piquer la Champmeslé en feignant de faire la cour à sa suivante et de consentir à lui donner des leçons de déclamation. L'actrice irritée de se voir oubliée et remplacée aussi vite se jette devant Racine et lui rugit les invectives d'Hermione[1]. Le poète

[1] Em. Morlot, *Revue dramatique*, 1887, t. V, p. 46.

crie *bravo*, et le pacte d'amour est scellé au nez de ce pauvre Champmeslé. »

Pierre Gauthiez, *Racine et la Champmeslé*, comédie en un acte et en vers (326). 1889, Odéon [1].

La scène se passe à l'hôtel de Bourgogne : la Champmeslé est dans sa loge, en costume d'Hermione, avec dame Fleurette, son habilleuse, une vieille ouvreuse (!) — Plusieurs et singuliers anachronismes. Il ne faut point y chercher de l'histoire. L'action peut intéresser, mais la vérité n'y est pas. C'est ainsi que l'auteur, dès 1670, parle de *Britannicus*, comme d'un fait accompli et de la Champmeslé,

> Depuis un an à peine échappée à Rouen,

jouant *Hermione* à l'impromptu sur les supplications de son « directeur à ~~intimider~~ aux abois. »

> La Beauchâteau nous manque, et malaise ou caprice,
> Il n'y faut point compter, nous n'avons plus d'actrice,
> Daignez prendre le rôle ou tous nous périssons...

La scène II où l'auteur se jette aux pieds de la comédienne a une certaine élévation. Sans se faire prier, en vers superbes, richement rimés, ils se content mutuellement leur enfance.

> C'est en lisant, c'est en chantant vos premiers vers,
> Que je veillais la nuit, durant les lourds hivers;
> On dit qu'en son pays on n'est jamais prophète :
> Moi, qui suis de Rouen, je me sentis mieux faite,
> Pour ces doux vers d'amour où votre esprit se plaît,
> Que pour ceux où Monsieur de Corneille s'enflait.
> Hélas ! quand Champmeslé me tira de province
> Et que je vis Paris, mon succès fut bien mince !
> J'avais encore en moi tout l'ennui desséchant,
> De la ville où vivait mon père le marchand...

Racine lui propose son rôle de *Bérénice*, mais ce n'est

[1] Voir *Revue dramatique*, 1889, t. XIII, p. 77.

pas assez il lui offre son cœur enflammé avec d'autant plus de passion que Champmeslé ne le gêne point :

Il est d'humeur placide, aimant fort le bon vin,
Peu jaloux de sa femme et qui ne cherche guère
A faire Amphitryon revenant de la guerre...

Ici nouvelle erreur, car Champmeslé n'est pas encore auteur et ne travaille pas en commun avec La Fontaine.

Racine devient entreprenant et l'exhorte franchement à jeter par dessus les moulins

Le bonnet conjugal, éteignoir de l'amour!

C'est assez peu XVII^e siècle. Vrai, Racine est bien *polisson* ! Soudain une rumeur se fait entendre ; c'est l'habilleuse qui revient, après avoir défendu deux heures durant la porte de la loge contre marquis et beaux esprits. Comme les deux interlocuteurs ne peuvent rester toute la nuit au théâtre que ferme Fleurette, Champmeslé dit sans façon à son galant précepteur :

Venez souper, Monsieur, nous lirons *Bérénice*.

Diantre ! soupait-on déjà en ce temps-là ?

V

ICONOGRAPHIE

Les portraits de la Champmeslé ont fait l'objet de recherches passionnées de la part des collectionneurs.

A plusieurs reprises l'*Intermédiaire des Chercheurs* [1] a posé cette question : « Que sont devenus les portraits authentiques de cette comédienne ? » Dans le numéro du 10 juin 1874 [2], je lis cette note : « Un de mes parents

[1] *Intermédiaire des Chercheurs*, 10 avril 1874, 7e vol., p. 194.
[2] Id., 10 juin 1874, p. 310

possède un très beau tableau d'un peintre inconnu du XVIIe siècle, représentant une femme qu'il a toujours regardée comme étant la Champmeslé. Cette célèbre actrice y est de grandeur naturelle, vue jusqu'à mi-corps et un sein absolument découvert. C'est une peinture qui offre toutes les apparences d'un portrait. » L. P.

Que ne puis-je avoir eu la clef de ces initiales? Il eut peut-être été facile d'obtenir de l'heureux possesseur une plaque photographique ou héliogravée de cette curieuse peinture.

Plus tard [1], nouvelle demande : « Où sont passés le portrait de la Champmeslé ayant appartenu au chevalier de Langeac, et une miniature du cabinet de La Mésangère ? »

Personne n'y a répondu. Si cette dernière miniature reste perdue dans le vestibule de quelque amateur, il en existe des reproductions in-4°, gravées par Lefèvre, et rééditées il y a une quinzaine d'années par M. Vignères.

La collection *Baratte* de la bibliothèque municipale en possède une [2]. Ce portrait a évidemment inspiré Gustave Morin pour sa lithographie, imprimée par A. Péron, en tête de l'article de Th. Lebreton [3] déjà cité.

Les mêmes cartons renferment deux autres documents : 1° un médaillon en buste assez grossier, bois aquarélisé, détaché à coup sûr d'une publication, fin du XVIIIe ou commencement du XIXe siècle, livre d'or du Théâtre-Français.

L'auteur a dû se servir de certains portraits de Mme de

[1] *Intermédiaire des Chercheurs*, 25 décembre 1881, 13e vol., p. 815.

[2] Sur chine, monté avant la lettre, 1 fr. 50, chez Letarouilly, 1-3, quai Malaquais, Paris. — Ordinaire, chez Ernest Dumont, 32, rue de Grenelle, 0 fr. 75.

[3] *Revue de Rouen et de Normandie*, 1847, 1er semestre, p. 714.

Sévigné; longs cheveux retombant en cascade sur les épaules, les papillotes encore nouées, collier à six rangs, coiffure en cône légèrement incliné derrière la tête et couronné d'une torsade; diadème jaune avec pierreries et par derrière une guimpe en tulle flottant sur le dos. C'est la mode d'avant M^me^ de Maintenon; car cette reine morganatique inaugura le système des cornettes, passes-bouillonnées, formant des rayons, dont les bouts étaient assez longs pour tomber sur la gorge et pour les nouer sous le menton.

Le deuxième portrait est la gravure de Prud'hon, d'après un dessin de Cœuré [1], représentant M^lle^ de Champmeslé dans le rôle de Phèdre.

> Ce n'est plus une ardeur dans mes veines cachée,
> C'est Vénus toute entière à sa proie attachée?

Elle est habillée à la Grecque, style Empire, jambe gauche nue jusqu'au dessus du genou où vient s'échancrer la robe; bracelet en serpent au bras droit, double porte-bonheur à l'autre, sandales avec courroies élégantes, peplum avec de riches brodures en arabesques ioniennes, *velum* large et étoilé, et diadème royal. Quelque soit le talent du peintre ou du graveur, n'est-ce pas là une erreur historique ou une honteuse fantaisie à laquelle le néant serait préférable !

Publiée sous l'Empire, cette gravure faisait partie de la 19^e^ livraison, n° 76, de la *Galerie théâtrale* de Bance, collection de portraits en pied des principaux acteurs et actrices avec notes biographiques.

En 1873, M. Barraud [2], 23, rue de Seine, a réédité

[1] Imprimerie Langlois.

[2] Barraud est mort il y a une dizaine d'années et ses éditions ont été dispersées à l'encan.

cet ouvrage. Le portrait de la Champmeslé figurait dans la 4e livraison.

Le Musée de Rouen, si riche en souvenirs rouennais et normands, n'en possède aucun. Il y a là une lacune à combler si jamais on retrouve la peinture *ad vivum* de notre immortelle compatriote.

Passons en revue les autres portraits de la Champmeslé, dont aucune image authentique, ne me semble avoir été malheureusement conservée :

« Le plus ancien des deux portraits de la Champmeslé, conservé au cabinet des Estampes, est assurément une gravure coloriée la représentant en costume théâtral, front diadémé, voile rejeté sur le sommet de la tête, ses yeux son gris, le nez étroit s'abaisse sans grand accent sur une bouche mince ; les joues sont d'un ton fleuri et les cheveux frisés en descendant longs et raides donnent à la pointe du menton un trait presque anguleux. La gorge, loin de s'échapper du corsage a l'air fort tranquille dans la bordure dorée du costume, et ce n'est certes pas sa fleur d'embonpoint qui mettrait Racine ou La Fontaine en émoi.

« Mais reprenez un à un les détails de cette physionomie ; soulevez ces boucles immobiles qui vont se tordre comme des couleuvres sur ces tempes blêmies par le rôle d'Hermione ou par celui de Phèdre aux abois; l'artère du cou se gonfle, la narine se dilate, l'œil s'agrandit, la gorge a tressailli à la morsure du spasme tragique; les pans du voile courent affolés sur les épaules : on dirait que l'ouragan souffle dans la draperie ; l'illusion, se complétant, nous montre toute sa personne soulevée par une force impérieuse qui monte en elle, pareille à la rafale lointaine d'un orage, pendant que la voix accentue le profond monologue :

..... Juste Ciel, qu'ai-je fait aujourd'hui?
Mon époux va paraître et son fils avec lui.
Je verrai le témoin de ma flamme adultère
Observer de quel front j'ose aborder son père.

» Nous avons alors une Champmeslé semblable à celle qui apparaissait aux spectateurs de l'hôtel de Bourgogne... [1]. »

Les *Acteurs et actrices du temps passé*, de Charles Gueullette, donnent un cuivre ravissant de Lalauze [2], mais qui me semble un document douteux. Et pourtant voici ce qu'il en est dit dans la courte monographie de la célèbre comédienne.

« Ce portrait est une véritable trouvaille... M. Lalauze, aidé de l'obligeant concours de M. Duplessis, conservateur des Estampes à la Bibliothèque nationale, à découvert la gravure qui lui servit de modèle. C'est à notre connaissance le seul portrait existant de M^lle^ de Champmeslé... Examinez cette délicieuse eau-forte et vous jugerez si visage fut d'une plus grande pureté de lignes, si regard eut une expression à la fois plus tendre et plus piquante ; s'il est enfin rien de gracieux comme cette fine attache de cou, cette courbe moëlleuse qui donne au personnage un charme et une poésie adorables... »

Aussi hypothétique peut-être encore le charmant petit portrait, dessiné par Clairin dans la vignette au commencement de l'étude sur M^lle^ de Champmeslé, *Souvenirs et études de Théâtre*, de Régnier [3]. L'artiste a dû s'inspirer ou de l'eau-forte de Lalauze ou du même modèle.

Voici encore une gravure sur bois, extraite de *Polyeucte* [4], qui représente notre actrice dessinée par

[1] Journal *l'Événement*, 5 juillet 1891, article d'Erasme.
[2] Paris, Jouaust, in-8°, 1881.
[3] Paris, Ollendorf, 1887, in-18.
[4] Édition de grand luxe, Tours, Mame, 1889, un volume grand in-4°.

Edouard Garnier, d'après un tableau non signé, exposé, en 1878, au Trocadéro. Elle n'est pas dans le rôle de Pauline, mais dans celui de Roxane, à voir l'étrange coiffure pseudo-turque et l'éventail en plumes de paon. Rejetons-la encore; elle ressemble trop à une poupée parisienne; la figure ne dit rien; mais en revanche quel riche costume franco-oriental. On croirait à une réminiscence des carrousels où aimait à parader le Roi-Soleil. Mais rien du portrait qu'en ont donné les frères Parfait [1],

Ce tableau qui figure sans doute dans la galerie d'un de nos compatriotes n'est point un original. Peut-être ce *rara avis* si cherché est-il bien près de nous? Dans une visite à M. Charles Pelay, le collectionneur et amateur aussi connu qu'aimable, j'ai cru devoir attirer son attention sur un exemplaire auquel il n'attachait guère d'importance. M. Lebel, conservateur du Musée de peinture, a bien voulu, je crois, se déranger pour examiner ce qui fut, autrefois, la vérité un tableau, mais qui n'est plus maintenant qu'une toile dans un état lamentable.

La robe est trouée, le paysage ou plutôt le feuillage qui sert de fond présente quelques repeints maladroits et grossiers; mais heureusement les parties principales ont peu souffert; j'entends par là la tête et le buste. Quelle richesse de coloris dont le temps n'a pas terni un détail?

Il y a tout lieu de penser que c'est le portrait de la Champmeslé, et surtout que c'est le prototype de celui de l'Exposition de 1878. C'est la même pose, le même faux goût si l'on veut, mais avec des variantes. Les yeux d'ailleurs ne sont pas les mêmes; au lieu d'être rond, le visage est allongé et sévère. Les broderies du costume diffèrent ainsi que la coiffure en turban et les babouches, Point de signature que je sache.

[1] Voir 3e partie: *La Comédienne et ses rôles*, page 139.

A mon sens, c'est une facture qui sent bien son XVII^e^ siècle ! Quel dommage que je ne sois pas artiste pour juger autrement qu'avec mes désirs et un entraînement bien naturel à tout chercheur d'une pièce rare ! La mention au crayon qui figure au revers de la toile. « *Portrait de la Champmeslé, actrice, petite-fille d'un président au parlement de Rouen*, 1644-1698) » existait lors de son achat à la brocante.

Comme me le disait M. Pelay, cette toile aurait besoin d'être soumise à la Comédie-Française et à des collectionneurs spéciaux sur le théâtre. On arriverait ainsi peut-être à être fixé.

Mais comment obtenir un résultat définitif alors qu'à la maison même de Molière on ne possède rien qui ait un cachet d'authenticité rigoureuse ! Et cependant à en croire cette page de M. René Delorme, dans son ouvrage *le Musée de la Comédie-Française* [1], l'*escalier* des Artistes renfermerait un tableau original signé de François de Troy.

Montons avec lui ces marches « peuplées de haut en bas de figures sombres ou gaies, avenantes ou farouches, aimables ou moqueuses..... » On ne saurait avoir de meilleur *cicerone*.

« ..... Notre attention est éveillée par deux figures de femmes peintes côte à côte sur une même toile. Ce tableau, à en juger d'après la facture et l'intensité d'ombre prise par les bitumes, appartient à l'école du XVII^e^ siècle. Reste à savoir quelles sont les deux actrices qui se sont fait représenter ensemble, comme deux intimes amies. Jusqu'ici on avait cru reconnaître en elles M^mes^ Dennebaut (1680-1685) et *Champmeslé* (1679-1698). Si

[1] Pages 149 et 150.

cette hypothèse était juste, ce double portrait n'aurait pu être fait que de 1680 à 1685, c'est-à-dire pendant le temps où les comédiennes se sont trouvées ensemble au Théâtre-Français.

» Mais est-elle juste ?

» M. Georges Mondain-Monval, l'obligeant archiviste de la Comédie, a bien voulu nous communiquer une lettre de Planat, relative à cette toile intéressante. Voici ce document :

« Paris, 26 novembre 1838.

» Monsieur,

» Ainsi que je vous l'avais promis hier au soir, je » vous envoie le portrait de la Champmêlé, peint par » François de Troy, père de Jean François de Troy, qui » a fait le portrait de Baron que possède la Comédie- » Française. M. le chevalier de Langéac a possédé un » autre portrait de cet actrice par le même peintre et » dont la tête et le buste étaient parfaitement semblables » à la tête et au buste de celui-ci ; mais la Champmêlé » était seule, tandis qu'elle est groupée avec une autre » femme. M. de Langeac pensait que son tableau était » antérieur de quelques années à celui que je vous offre » et présumait que le portrait de profil, que de Troy » avait ajouté, pourrait bien être celui de M^lle^ Desmares, » nièce de M^me^ Champmêlé, son opinion n'était fondée » que sur la ressemblance qu'il croyait trouver entre ce » profil et les autres portraits connus, peints ou gravés, » de cette demoiselle Desmares ; au reste, Monsieur, vous » avez dans votre foyer un portrait de cette dernière » actrice, et vous pourrez facilement éclaircir cette ques- » tion. Si ce n'est pas M^lle^ Desmares, ce ne peut-être as- » surément que quelque comédienne distinguée de ce » temps-là ; mais je vous garantis que ce n'est point la

» d'Ennebaut, comme quelques personnes l'ont présumé.
» Je pencherais plutôt pour Mlle Duparc.

» Le portrait que possédait M. de Langeac, celui-ci et » la miniature du cabinet de feu Lamessengère sont les » trois seuls originaux que j'ai connus de Mme Champ- » mêlé; et je crois fort qu'il n'existe d'elle aucune gra- » vure d'aucune sorte; toutes mes recherches, soit à la » Bibliothèque royale, soit dans les cabinets des plus » passionnés amateurs de portraits, ont été infructueuses » à cet égard. Voilà, Monsieur, ce qui me fait présumer » d'avoir trouvé une heureuse occasion d'être agréable à » la Comédie-Française, en lui procurant la facilité » d'acquérir un tableau bien rare et surtout un portrait » intéressant pour elle.

» J'ai l'honneur, etc., etc.

» Planat,

» Rue Grenelle-Saint-Honoré, 14. »

» *P. S.* — La signature du peintre se trouve au bas » du manteau de la Champmêlé, sur la broderie. »

« Après avoir pris connaissance de cette lettre, nous n'avions plus qu'à comparer ce tableau avec le portrait de Mlle Desmares. Cet examen nous a fait adopter l'avis de Planat. Nous sommes bien en présence de la Champmêlé et de sa nièce, et le double portrait de François de Troy mériterait, par son intérêt historique et artistique, une place meilleure que celle qui lui a été assignée dans le Musée. »

D'autre part, rien ne paraît moins prouvé à M. Georges Monval. Pour lui, ce serait tout simplement le portrait des demoiselles Loyson, les amies de Regnard, que de Troy exposa au Salon de 1699.

A la critique artistique de chercher et de se prononcer.

Une trouvaille inespérée viendra peut-être remettre tout en question ou décider souverainement.

VI

RUE A BAPTISER. — PLAQUE A POSER

Il ne me reste plus qu'un désir à formuler.

Vers la fin du second empire, le Conseil municipal de Paris crut devoir débaptiser cette vieille rue des Marais, si célèbre dans l'histoire des belles-lettres et des arts aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles. C'était là que mourut Racine, et qu'habitèrent successivement M^lle^ de Champmeslé, Adrienne Le Couvreur et Hippolyte Clairon. On songea tout d'abord au nom de Racine, mais il était déjà donné à une autre voie. Restaient les noms des trois comédiennes. Lequel serait choisi ? Moins embarrassé et plus machiavélique que le pâtre de l'*Ida* dans ce concours d'un nouveau genre, le Conseil opta pour le nom de *Visconti*, qui aurait été mieux à sa place du côté des Tuileries ou du Louvre [1].

La ville de Rouen, si féconde en illustrations de toutes sortes, ne semble pas se souvenir qu'elle a vu naître la première grande tragédienne et que nos pères ont applaudi, là, tout près de nous, à ses débuts. Ne serait-ce pas justice de lui faire l'aumône d'une mention à l'angle d'une de nos rues, d'une plaque bleue émaillée où trancherait en lettres blanches cette inscription :

RUE LA CHAMPMESLÉ.
(MARIE DESMARES)
TRAGÉDIENNE
NÉE A ROUEN
1642-1698

[1] Voir *Intermédiaire des Chercheurs*, VII, 25 septembre 1874, p. 527.

Il y a tant de rues qui ont des dénominations insignifiantes et il en est encore tant à ouvrir ou à baptiser !

Mais, si jamais la municipalité veut bien s'occuper de ce modeste vœu, qu'elle me permette de lui signaler le quartier de Saint-Godard, où la grande actrice naquit. Proche la Bibliothèque, nous avons la rue de ce nom qui n'indique pas grand'chose; n'est-elle pas toute désignée pour rappeler le souvenir de la comédienne qui vivifia le répertoire de Corneille et de Racine? Ce serait compléter les honneurs rendus ici même à nos deux grands tragiques [1].

1er juillet 1892.

[1] Qu'on me permette de transcrire la lettre suivante que j'ai adressée, le 24 avril 1892, à M. Ch. de Beaurepaire, l'éminent archiviste départemental :

« Monsieur le Président,

» La Commission départementale des Antiquités de la Seine-Inférieure a l'intention, je crois, de rappeler par une plaque de marbre, l'emplacement du *Jeu de Paume des Braques* et le séjour qu'y firent Molière et sa troupe en 1658.

» Ne pourrait-on, si ma proposition ne venait trop tard, mentionner à la suite de l'inscription projetée : *les débuts, en 1665, de Marie Desmares, notre compatriote, à jamais illustre sous le nom de Champmeslé?*

» J'ai dit 1665, et non 1668, comme on l'a écrit jusqu'ici; c'est une date en effet qui ressort de la découverte de son extrait de mariage, dans les registres parochiaux de Saint-Éloi...., etc. »

A l'heure où je corrige ces épreuves, la lettre précitée n'a pas encore été soumise à la Commission. Mais M. de Beaurepaire m'a promis de me faire connaître la suite qui y sera donnée. Puisse-t-elle être conforme au souhait exprimé !

TABLE DES MATIÈRES

		Pages
	Préambule.	5
I.	Les Desmares. — Biographie	7
II.	La Femme. — Ses adorateurs.	58
III.	La Comédienne. — Ses rôles. — Son talent. — Sa déclamation. — Sa beauté.	107
IV.	Bibliographie.	162
V.	Iconographie	167
VI.	Vœux divers	176

MARIE DE CHAMPMESLÉ

S'il est une faveur précieuse à une artiste, c'est d'avoir attiré les regards des hommes les plus remarquables de son époque; s'il est un témoignage indiscutable de son talent, c'est l'empressement des premiers esprits du temps à chanter ses louanges. Or, ces hommages au talent, ces marques d'attention flatteuse, personne ne les a plus libéralement reçus que Marie de Champmeslé, et nous ne saurions mieux faire que de les placer en tête de sa biographie.

Dans son épître VII, adressée à Racine, Boileau écrivait ces vers, qu'il est à peine utile de citer tant ils sont connus :

> Jamais Iphigénie, en Aulide immolée,
> N'a coûté tant de pleurs à la Grèce assemblée
> Que, dans l'heureux spectacle à nos yeux étalé,
> En a fait sous son nom verser la Champmeslé.

La Fontaine, plus tendre et plus enthousiaste que l'auteur des *Satires,* trouve pour M^lle^ de Champmeslé des éloges

mieux sentis et moins prosaïques. Lui dédiant son conte de Belphégor, il s'écrie :

Qui ne connaît l'inimitable actrice
Représentant ou Phèdre ou Bérénice,
Chimène en pleurs, ou Camille en fureur?
Est-il quelqu'un que votre voix n'enchante,
S'en trouve-t-il une autre aussi touchante,
Une autre enfin allant si droit au cœur?
N'attendez pas que je fasse l'éloge
De ce qu'en vous on trouve de parfait;
Comme il n'est point de grâce qui n'y loge,
Ce serait trop, je n'aurais jamais fait.
De mes Philis vous seriez la première,
Vous auriez eu mon âme toute entière
Si de mes vœux j'eusse plus présumé;
Mais en aimant qui ne veut être aimé?
Par des transports n'espérant point vous plaire,
Je me suis dit seulement votre ami,
De ceux qui sont amants plus qu'à demi,
Et plût à Dieu que j'eusse pu mieux faire!

Épris en même temps de la femme et de la comédienne, le grand fabuliste confond dans une même admiration le talent et les charmes de Marie de Champmeslé.

Après les vers, voici la prose; et la lettre qu'on va lire témoigne des mêmes sentiments, quoique exprimés dans un style badin et familier. Elle est si piquante que je n'ai pu résister au plaisir de la transcrire après Lemazurier, en ajoutant, comme détail complémentaire, que La Fontaine l'écrivit de Château-Thierry, sa ville natale, pendant l'été de 1678 :

Comme vous êtes la meilleure amie du monde aussi bien que la plus agréable, et que vous prenez beaucoup de part à ce qui regarde vos amis, il est à propos de vous mander ce que font ceux qui ne vous ont pas suivie. Ils boivent, depuis le matin jusqu'au soir, de l'eau, du vin, de la limonade, etc..., rafraîchissements légers à qui est privé de vous voir. La chaleur et votre absence nous jettent tous en d'insupportables langueurs. Quant à vous, Mademoiselle, je n'ai pas besoin que l'on me mande ce que vous

faites : je le vois d'ici. Vous plaisez depuis le matin jusqu'au soir, et accumulez cœurs sur cœurs. Tout sera bientôt au roi de France et à Mlle de Champmeslé. Mais que font vos courtisans ? Car, pour ceux du roi, je ne m'en mets pas autrement en peine. Charmez-vous l'ennui, le malheur au jeu, et toutes les autres disgrâces de M. de La Fare ? Et M. de Tonnerre, rapporte-t-il toujours au logis quelque petit gain ? Il ne saurait plus en faire de grands après l'acquisition de vos bonnes grâces. Tout le reste n'est qu'un surcroît de peu d'importance ; et quiconque vous a gagnée ne se doit que médiocrement réjouir de toutes les autres fortunes. Mandez-moi s'il n'a pas entièrement oublié le plus fidèle de tous ses serviteurs, et si vous croyez qu'à son retour il continuera à m'honorer de ses niches et de ses brocards.

Mais peut-être alléguera-t-on que ces louanges partent d'un esprit sous le charme, et qu'un homme, fût-ce un grand homme, n'est jamais insensible à l'influence de deux jolis yeux. A ceux qui hésiteraient devant l'autorité de Boileau et de La Fontaine nous répondrons par le fanatisme de Mme de Sévigné, dont l'impartialité, comme femme et comme critique, ne saurait être mise en doute.

« La pièce de Racine m'a paru belle, écrit-elle le 15 janvier 1672 ; nous y avons été. » Puis, faisant tout naïvement allusion aux tendres liens qui unissaient Mlle de Champmeslé au marquis de Sévigné son fils : « Ma belle-fille, poursuit-elle, m'a paru la plus miraculeusement bonne comédienne que j'aie jamais vue. Elle surpasse la des Œillets de cent mille piques ; et moi, qu'on croit assez bonne pour le théâtre, je ne suis pas digne d'allumer les chandelles quand elle paraît. »

La lettre du 1er avril est encore plus enthousiaste :

« La Champmeslé est quelque chose de si extraordinaire qu'en votre vie vous n'avez rien vu de pareil ; c'est

la comédienne que l'on cherche, et non pas la comédie. J'ai vu *Ariane* pour la Champmeslé seule; cette comédie est fade, les comédiens sont maudits; mais quand la Champmeslé arrive on entend un murmure, tout le monde est ravi, et l'on pleure de son désespoir. »

Des éloges aussi éclatants sont bien faits pour répondre aux critiques injustes et quelquefois acerbes auxquelles notre artiste, en qualité de grande comédienne, ne pouvait manquer d'être en butte. Louis Racine se montra des plus ardents à la poursuivre, et en cela il avait son motif. Comme on accusait son père d'avoir eu des relations intimes avec la Champmeslé, il s'imagina qu'en affirmant la nullité de celle-ci il persuaderait au public que l'illustre poète ne se fût jamais abaissé à des amours aussi vulgaires.

Sans aucun doute, l'instruction première faisait défaut à la comédienne, et il est exact qu'entendant dire un jour à Racine qu'il avait tiré *Athalie* de l'Ancien Testament, elle répliqua naïvement : « N'avais-je pas ouï dire qu'il en existât un nouveau? » Mais de là à prétendre que M^lle^ de Champmeslé fût dénuée d'intelligence il y a loin, et la grande réputation de l'actrice donne un démenti formel au juge malveillant, qu'égarait du reste son amour filial.

En faisant de la comédienne un perroquet dont l'unique talent consistait à répéter machinalement ce qui était confié à sa mémoire, « Louis Racine, conclut Lemazurier, aurait dû s'apercevoir qu'une méthode semblable peut réussir pour un rôle, mais n'a jamais suffi pour mériter à une actrice trente ans de succès. »

Fermant donc l'oreille à la note discordante que jette

Louis Racine dans le concert d'applaudissements qui accompagna Mlle Champmeslé durant toute sa carrière, n'hésitons pas à dire les louanges de la charmante comédienne dont le nom est parvenu brillant jusqu'à nos jours.

Marie Desmares, née à Rouen en 1641, appartenait à une excellente famille; son aïeul était président au parlement de Normandie, et, si elle fut obligée dès son enfance de monter sur les planches, ainsi que son frère Nicolas Desmares, c'est que leur père avait été déshérité par le rigide magistrat pour s'être marié sans son consentement, et qu'ils ne possédaient aucun moyen d'existence.

C'est à l'époque où Marie Desmares jouait la comédie dans sa ville natale qu'elle fit la connaissance de Charles Chevillet, sieur de Champmeslé, et qu'elle l'épousa. Sans doute le ménage demeura plusieurs années en province, car ses débuts au Marais, premier théâtre parisien où il figura, datent seulement de 1669. Mlle de Champmeslé, alors âgée de vingt-huit ans, eut des commencements qui firent concevoir de hautes espérances sur son avenir. Les leçons de Racine n'avaient pourtant point encore passé par là, et les seules dispositions de la jeune actrice lui avaient valu les suffrages du public. Laroque, mauvais acteur, mais excellent critique en matière de théâtre, fut le premier qui devina la vocation de la comédienne; il s'occupa d'elle tout spécialement, et fit en quelques mois de son élève le meilleur sujet de sa compagnie. Malheureusement le Marais ne profita point de l'œuvre de son pensionnaire. Dès la rentrée de Pâques 1670, les deux époux entrèrent à l'hôtel de Bourgogne, où Marie de Champmeslé se signala particulièrement dans le rôle d'Hermione.

Mlle des Œillets, l'étoile de ce dernier théâtre, était malade quand y débuta la nouvelle actrice; elle voulut néanmoins assister à la représentation, et tel fut son enthousiasme qu'à la sortie elle disait à plusieurs personnes qui l'interrogeaient : « Il n'y a plus de des Œillets! Vous n'aurez rien à regretter de moi ! »

Les frères Parfaict, dans leur *Histoire du Théâtre français*, donnent de curieux détails à propos de cette soirée : « Quelques amis de M. Racine voulurent voir la représentation, et lui proposèrent de venir avec eux : M. Racine refusa d'abord la partie, craignant de voir défigurer son ouvrage par la nouvelle débutante; mais enfin il se rendit à leurs instances. Les deux premiers actes lui parurent joués faiblement, et, à la vérité, ils demandent une grande finesse de jeu; mais les deux derniers furent si bien rendus que M. Racine, transporté du plaisir qu'ils lui avaient fait ressentir, courut à la loge de Mlle Champmeslé et lui fit, à genoux, des compliments pour elle et des remerciements pour lui. Dès ce moment, il destina à la comédienne ses rôles les plus brillants. Il venait d'achever sa tragédie de *Bérénice;* ce personnage lui fut donné, et, soutenue de ses talents et des utiles conseils de l'auteur, elle fit l'admiration de la cour et de la ville. *Bajazet* n'eut pas un succès moins marqué pour M. Racine et pour Mlle Champmeslé. Au commencement de 1673 parut *Mithridate*. Le personnage de Monime fut excellemment rendu par cette actrice; on ajoute que jamais comédienne n'a approché du ton dont elle disait à Mithridate :

Seigneur! vous changez de visage!

A la rentrée de 1679, Mlle de Champmeslé et son

mari, séduits peut-être par l'offre d'une pension supplémentaire de 1,000 livres, s'engagèrent dans la troupe du théâtre Guénégaud, où ils attendirent la réunion de 1680, qui les conserva tous deux.

La nouvelle troupe était à peine constituée que Marie de Champmeslé en était proclamée la première comédienne.

Visé, rendant compte de la réunion des deux théâtres dans le *Mercure Galant* du mois d'octobre 1680, ajoute le passage suivant en faveur de notre actrice : « La grande troupe, qui est à présent l'unique, va souvent jouer à Versailles, dans l'appartement de monseigneur le Dauphin, où elle divertit ce jeune prince depuis le retour de sa santé. Mlle Champmeslé, qui n'avait point encore eu l'honneur de jouer devant madame la Dauphine, y a paru avec tant d'éclat que, quoique cette princesse en eût entendu dire beaucoup de bien, elle en a trouvé encore davantage, et est demeurée d'accord qu'il n'y eut jamais une manière de jouer plus propre à toucher le cœur. »

Parmi les meilleurs rôles de Mlle de Champmeslé, nous citons ceux qu'elle créa dans les trois tragédies de Racine : *Bérénice* (21 novembre 1670), *Iphigénie* (18 août 1674), *Phèdre* (1er janvier 1677); dans *Ariane,* de Corneille (4 mars 1672); dans *Médée,* de Longepierre (13 février 1694); et dans les pièces de second ou troisième ordre : *les Amours de Vénus et Adonis,* de Visé (2 mars 1670); *Zaïre,* de La Chapelle (26 janvier 1681); *Régulus,* de Pradon (4 janvier 1688); *Judith,* de l'abbé Boyer (4 mars 1695).

Cette dernière tragédie donna lieu à un trait malicieux que la chronique attribue à Racine, mais qu'il ne commit point dans la circonstance, en admettant toutefois qu'il en

soit l'auteur. Il paraît que *Judith*, applaudie à la clôture de 1695, fut sifflée à la réouverture de la même année. Marie de Champmeslé, chargée précisément du rôle de la jolie Juive, s'avança alors résolument vers le public, et, d'un ton assuré : « Messieurs, dit-elle, nous sommes surpris que vous receviez aujourd'hui si mal une pièce que vous avez applaudie pendant le carême. » Aussitôt une voix de répondre : « Les sifflets étaient à Versailles aux sermons de l'abbé Boileau ! »

C'est durant les représentations d'*Oreste et Pilade,* de La Grange-Chancel (11 décembre 1697), que Mlle de Champmeslé tomba malade, ainsi que le constate le *Dictionnaire des théâtres :* » La pièce eut un grand succès et ne fut interrompue que par la mort de la célèbre Champmeslé, qui y jouait le rôle d'Iphigénie. » D'Allainval, lui, reportant beaucoup plus haut la maladie à laquelle succomba la grande actrice, atteste ceci : « Elle aurait fait encore longtemps les plaisirs du théâtre si Longepierre n'avait point fait sa tragédie de *Médée;* la longueur et la violence du rôle qu'elle y jouait lui causa une maladie dont, après avoir langui quelque temps, elle mourut à Auteuil, en 1698. » Si l'on considère que quatre années séparent la première représentation de *Médée* de la mort de son excellente interprète, on trouvera que le *quelque temps* de d'Allainval est passablement long, et on conclura que, si le rôle de Médée fatigua momentanément l'artiste, il fut néanmoins étranger à sa mort.

Où l'abbé d'Allainval est, au contraire, dans la vérité et s'accorde avec l'opinion générale, c'est quand, abordant la vie privée de la comédienne, il atteste que Racine l'aimait passionnément et qu'il en était aimé... « Mais, continue-t-il, l'infidélité qu'elle lui fit dans la suite pour feu M. le comte

de Ton..... lui causa tant de chagrin qu'elle ne contribua pas peu à le dégoûter du théâtre. » Voici les vers qu'on fit sur cette aventure; ils sentent le temps des pointes :

A la plus tendre amour elle fut destinée,
Qui prit assez longtemps *Racine* dans son cœur;
Mais, par un insigne malheur,
Un *tonnerre* est venu qui l'a *déracinée*.

En dépit du plaidoyer de Louis Racine, il est incontestable, en effet, que la Champmeslé fut la maîtresse du poète.

Aussi était-ce bien difficile, et c'est là l'opinion des frères Parfaict, que les différentes occasions qui rapprochaient le maître de son élève ne fissent pas naître entre eux un sentiment d'une tendresse toute particulière. La comédienne devait à l'auteur tragique une partie de sa réputation, celui-ci avait vu dépasser ses espérances par les talents de l'artiste : en fallait-il davantage pour exciter leur reconnaissance réciproque et faciliter d'étroites relations que les attraits physiques des deux amants contribuèrent à entretenir? Le public, ajoutons-le, récolta les fruits de cette intimité, car c'est Marie de Champmeslé qui fut véritablement la muse inspiratrice de Phèdre. « Elle avait prié le poète de lui donner un rôle où toutes les passions fussent exprimées. M. Racine chercha quelque temps, et enfin il s'arrêta au sujet de Phèdre. Cette pièce parut le 1er janvier 1677, et, malgré la cabale de quelques personnes de la cour, elle eut le succès éclatant qu'elle méritait. La tragédie de *Phèdre* fut le comble de la gloire de Mlle Champmeslé. »

« Racine fait des comédies pour la Champmeslé, écrit Mme de Sévigné, ce n'est pas pour les siècles à venir. »

Et, dans son épître à Mlle Lecouvreur, Le Franc de Pompignan prête ces vers à l'ombre du poète, évoquant le souvenir de la Champmeslé :

> Mes soins et mon amour formèrent sa jeunesse.
> N'avez-vous pas appris quelle fut ma tendresse
> Et ce qu'enfin pour elle j'ai souffert ?

Tendrement épris de la charmante interprète de ses œuvres, Racine fut plus d'une fois instruit des infidélités de son idole. Il les supporta patiemment tant qu'il les crut passagères et qu'il se sentit aimé; mais, quand la Champmeslé donna son cœur au comte de Clermont-Tonnerre, et que le poète se vit bien réellement délaissé pour ce nouveau rival, la douleur qu'il en ressentit fut pleine d'amertume, et d'Allainval a raison de lui attribuer la brusque retraite et tous les dégoûts de l'auteur tragique.

Tenons-nous-en cependant à l'histoire sans rien exagérer. On a prétendu, et un éditeur a imprimé, que Racine avait eu un fils de Mlle de Champmeslé : l'allégation est fausse. Les relations des deux amants étant postérieures au mariage de l'actrice, ce fils, s'il eût existé, eût appartenu légalement au mari. Mais le ménage demeura sans enfant, et nous sommes heureux de mettre sous les yeux du lecteur la pièce suivante, conservée aux Archives nationales, et qui tranche la question d'une façon péremptoire :

1678 — 18 janvier

Charles Chevillet, sieur de Champmeslé, et Marie Desmares, sa femme, font donation mutuelle de l'usufruit de leurs biens au dernier vivant d'entre eux.

Par-devant les conseillers du roi, notaires, gardes-notes de Sa Majesté au Châtelet de Paris, soussignés, furent présens, en leurs personnes : Charles Chevillet, sieur de Champmeslé, d'une part, et damoiselle Marie Desmares, sa femme, qu'il autorise à l'effet

des présentes, tous deux comédiens de la seule troupe du roi, d'autre part, demeurant rue Pavée, paroisse S.-Sauveur ;

Lesquels, étant de bonne santé, par la grâce de Dieu, et *n'ayant aucuns enfants* qui puissent après leur décès jouir du bénéfice de leur travail, désirant, à cet effet, que le survivant d'eux ait meilleur moyen de vivre le reste de ses jours, puisque leurs effets ne consistent qu'en ce qu'ils ont amassé et épargné ensemble par leurs soins et économies, se sont, par ces présentes, volontairement fait don mutuel, pareil, égal et réciproque au survivant d'eux, ce acceptant, de l'usufruit des biens, meubles et conquêts immeubles, qui se trouveront appartenir au premier mourant, au jour et heure de son décès, en tels lieux et endroits qu'ils se trouveront assis et situés, sans rien excepter ni réserver ; pour, dudit usufruit, jouir, faire et disposer par ledit survivant, suivant et au désir de la coutume de Paris, et par conséquent régir et gouverner lesdits biens meubles et immeubles à sa caution juratoire sans être obligé d'en donner d'autre.

Ce présent don mutuel ainsi fait pour les causes susdites et pour la bonne amitié qu'ils se sont portée et portent, et parce que telle est leur volonté et intention, etc.....

Fait et passé ès études l'an 1678, le 18e jour de Janvier.

Signé : Mouffle et Filloque, etc.

Privés de toute postérité, nos époux se faisaient donc hommage réciproque de l'usufruit de leur fortune ; et, soit dit en passant, cette fortune était assez importante, puisque, à parler des seuls immeubles, ils possédaient une maison de campagne à Asnières et la propriété d'Auteuil, où Mlle de Champmeslé mourut en 1698.

Mais revenons à l'artiste, dont il nous reste à compléter la biographie. Quand nous avons parlé de ses rapports avec le grand poète, nous n'avons point entendu nier l'influence de ce dernier sur l'avenir dramatique de son élève ; seulement nous avons cru devoir affirmer, contrairement aux insinuations malveillantes de Racine fils, que Marie de Champmeslé était née pour la scène, et nous avons basé

notre opinion sur sa réussite à une époque où son maître ne la connaissait point encore. Il convient d'ajouter à ces dispositions instinctives, absolument évidentes, une mémoire prodigieuse et une voix d'une flexibilité extraordinaire. Harmonieuse, douce et insinuante dans les rôles tendres, elle se faisait, dans les morceaux pathétiques, vibrante et si sonore qu'en ouvrant, disait-on, la loge du fond de la salle, on l'eût entendue au café Procope.

A propos de cette voix admirable, nous en arrivons à parler de la façon dont l'actrice chantait les vers : car ses rôles étaient de véritables *partitions*.

Racine, prétendent les uns, avait pris soin de *noter* de sa main tout le répertoire de la fameuse Champmeslé. « J'ai entendu dire à des gens qui avaient fort connu cette actrice, écrit au contraire l'abbé d'Allainval, que jamais Racine n'avait pu la corriger de son défaut de chanter. » La vérité est que ce défaut n'était point particulier à notre artiste; il était passé à l'état de méthode chez les pensionnaires de l'hôtel de Bourgogne, qui se le transmettaient les uns aux autres. Si, par conséquent, il est injuste de croire que l'auteur tragique nota les rôles de la Champmeslé, il n'est point exact non plus de prétendre qu'il s'efforça de modifier des habitudes érigées en principe et qui lui survécurent longtemps encore.

Quoi qu'il en soit, et ce vice de déclamation une fois constaté, combien devons-nous plus admirer la comédienne qui demeura dans ses rôles naturelle et vraie, et qui sut émouvoir le spectateur jusqu'aux larmes, malgré les modulations cadencées d'un chant insipide et monotone!

« Je me souviens, écrit un auteur de l'époque, qu'on m'a conté jadis, sur M^lle^ Champmeslé, qu'il n'était pas néces-

saire de lui dire, avec M. Despréaux, quand elle représentait certains rôles tendres :

> Il faut dans la douleur que vous vous abaissiez;
> Pour me tirer des pleurs, il faut que vous pleuriez !

parce qu'elle s'en acquittait si bien qu'on était forcé de verser des larmes, quelque force d'esprit qu'on eût et quelque violence qu'on se fît sur soi-même. C'était, disait-on, un plaisir de voir les femmes soupirer et s'essuyer les yeux, et les hommes s'en moquer, pendant qu'eux-mêmes faisaient tous leurs efforts pour ne point pleurer. »

Ce fut vers la fin de décembre 1697 que Mlle de Champmeslé, dont la santé s'altérait visiblement, se retira dans sa maison d'Auteuil pour y prendre quelque repos. Mais, loin de s'améliorer, son état empira de telle sorte que le mal fut bientôt déclaré incurable par les médecins. La pauvre comédienne vit la mort approcher avec terreur. Elle se désolait à la pensée de renoncer à ses triomphes, aux adulations du public : aussi l'idée de répudier le théâtre, instrument de sa gloire, la révoltait, et longtemps elle fut rebelle aux sollicitations du curé d'Auteuil, qui la suppliait de faire sa paix avec l'Église. Enfin pourtant la Champmeslé se laissa fléchir, et elle mourut absoute le 15 mai 1698.

Le lendemain son corps fut transporté à Paris et enterré à Saint-Sulpice, sa paroisse.

« Il est assez glorieux à ceux qui ont embrassé une profession, dit le *Mercure Galant* du mois de mai, de s'y distinguer assez pour faire connaître leur nom par toute la terre. C'est ce qui est arrivé à Mlle Champmeslé, qui vient de mourir. Elle s'est fait admirer à Paris sur les trois théâtres français, où elle a toujours reçu de si grands ap-

plaudissements qu'il semble qu'elle ait commencé par où les autres finissent. Elle a joué d'original dans tous les premiers rôles de la plupart des tragédies de l'illustre M. Racine. Aussi l'on ne doit pas s'étonner si ces pièces, qui ont toujours mérité les louanges qu'elles reçoivent du public, ont passé pour des chefs-d'œuvre, puisqu'elles étaient également bonnes et bien jouées. »

Voici maintenant les fragments de deux lettres de Racine à son fils, où il est question du trépas de la célèbre actrice :

Paris, 16 mai 1698.

...M. de R..... m'a appris que la Champmeslé était à l'extrémité, de quoi il paraît très affligé; mais ce qui est le plus affligeant, c'est de quoi il ne se soucie guère; je veux dire l'obstination avec laquelle cette pauvre malheureuse refuse de renoncer à la comédie, ayant déclaré, à ce qu'on m'a dit, qu'elle trouvait très glorieux pour elle de mourir comédienne. Il faut espérer que, quand elle verra la mort de plus près, elle changera de langage, comme le font d'ordinaire la plupart de ces gens qui font tant les fiers quand ils se portent bien. Ce fut M^me^ de Caylus qui m'apprit hier cette particularité, dont elle était effrayée et qu'elle a sue de M. le curé de S.-Sulpice.

Deux mois plus tard, le 24 juillet 1698, nouvelle lettre de Racine :

.....Le pauvre Boyer est mort fort chrétiennement, sur quoi je vous dirai, en passant, que je dois réparation à la mémoire de la Champmeslé, qui mourut avec d'assez bons sentiments, après avoir renoncé à la comédie, très repentante de sa vie passée, mais surtout fort affligée de mourir. Du moins M. Despréaux me l'a dit ainsi, l'ayant appris du curé d'Auteuil, qui l'assista à la mort : car elle est morte à Auteuil...

Nous voilà, d'après Racine lui-même, initiés aux derniers moments de l'actrice. Mais que vous semble de cette phi-

losophie hautaine, de cette froideur méprisante, avec lesquelles le poète converti traite son ancienne idole, qu'il confond avec *ces gens* et dont il réhabilite la mémoire *en passant?* N'est-ce pas tout au moins une absence de tact, pour ne point dire un manque de cœur ?

M^lle^ de Champmeslé méritait certes une autre oraison funèbre. « Elle avait, écrivent les biographes, de l'esprit naturel, de la grâce, et cette docilité modeste qui n'est pas toujours le partage des personnes de sa profession. » Joignez à cela qu'elle était bonne, de façons distinguées, d'une sensibilité communicative, d'une conversation séduisante, et vous aurez une des femmes les plus sympathiques de son temps.

Répondant aux qualités de son cœur et de son esprit, les attraits de M^lle^ de Champmeslé étaient pour inspirer de l'amour. D'une taille élégante, d'une jolie figure quoiqu'un peu brune, d'une prestance noble et seyant à ravir au caractère de la tragédienne, l'artiste savait composer sa physionomie, naturellement bienveillante et douce, suivant les besoins de ses rôles. Examinez la délicieuse eau-forte qui orne cette brochure, et vous jugerez si visage fut d'une plus grande pureté de lignes, si regard eut une expression à la fois plus tendre et plus piquante, s'il est enfin rien de gracieux comme cette fine attache du cou, cette courbe moelleuse qui donne au personnage un charme et une poésie adorables.

Le portrait qui a permis à M. Lalauze d'offrir au lecteur l'image de la célèbre actrice est une trouvaille. Nous avions, pour notre part, fait des recherches infructueuses, tant chez les amateurs que dans les collections publiques, quand M. Lalauze, aidé de l'obligeant concours de M. Duplessis,

conservateur des estampes à la Bibliothèque nationale, a découvert la gravure qui lui a servi de modèle. C'est, à notre connaissance, le seul portrait existant de Mlle de Champmeslé.

Charles Chevillet, sieur de Champmeslé, le mari de notre comédienne, « réunissait, d'après le *Dictionnaire des théâtres*, les talents de la représentation à ceux de la composition », et, de fait, c'était un auteur de mérite et un excellent acteur.

D'Allainval prétend qu'avant ses débuts, Champmeslé, qui était fort gros, détaillait des rubans sur le Pont-au-Change, ce qui fit dire à Le Noble, en s'adressant à un poète ami du comédien :

> Tu les as mesurés (tes vers) sans doute à l'aune antique
> Dont jadis ton *Pansa* mesura ses rubans.

Mais d'Allainval se trompe : c'est le père de l'acteur, et non l'acteur lui-même, qui avait établi son commerce sur le Pont-au-Change, et c'est à notre Champmeslé que Le Noble décochait son épigramme, dont la véritable forme est celle-ci :

> Tu les as mesurés sans doute à l'aune antique
> Dont jadis ton papa mesurait ses rubans.

Ce détail admis, rappelons que les débuts du jeune Champmeslé se firent en province, qu'il connut et épousa Mlle Marie Desmares à Rouen, et que, la suivant partout dans sa carrière théâtrale, il fut avec elle, en 1669, dans la troupe du Marais; en 1670, dans celle de l'hôtel de

Bourgogne; en 1679, au théâtre Guénégaud, et enfin, en 1680, à la Comédie française.

Champmeslé joua surtout les rôles de rois, qu'il réussissait d'une façon toute particulière. Aussi sa compagnie le tint-elle en grande estime et le public regretta-t-il sincèrement sa mort, qui eut lieu le 22 août 1701.

Tout gros qu'il était, il ne manquait ni de distinction ni de dignité; ce fut même, paraît-il, à cet embonpoint qu'il dut de représenter à la satisfaction générale la majesté du trône. C'était, en outre, un homme d'esprit et un critique de goût, dont les conseils furent souvent recherchés par les écrivains de son époque. Ajoutons que l'auteur dramatique n'était point sans valeur, et que La Fontaine lui en reconnut assez pour collaborer plusieurs fois avec lui. C'est ainsi que Champmeslé eut une part incontestable dans les quatre petites pièces suivantes, jouées sous le nom du fabuliste : *Le Florentin* (1685), *La Coupe enchantée* (1688), *Le Veau perdu* (1689), *Je vous prends sans verd* (1693).

Quant aux comédies qui lui sont propres, elles eurent trois éditions, dont la meilleure est celle de la Compagnie des libraires, en 1742, et elles reçurent de la part du public un accueil favorable.

Ce sont : *Les Grisettes, ou Crispin Chevalier,* pièce en vers, primitivement en trois actes, puis réduite en un acte par l'auteur (1671); *L'Heure du berger,* pastorale en cinq actes en vers (1672); *Le Parisien*, cinq actes en vers; et *La Rue Saint-Denis,* un acte en prose (1682); *Les Fragments de Molière,* deux actes en prose (1684); *La Veuve* (non imprimée), un acte en prose (1699).

Prises souvent dans la société bourgeoise, dont elles

peignent les ridicules, les comédies de Champmeslé sont intéressantes, pleines de mots piquants et d'incidents heureux; le style en est badin, enjoué; mais on leur reproche avec raison une forme extrêmement négligée et des dénoûments presque toujours manqués ou peu justifiés.

A côté du comédien et de l'auteur dramatique se place l'homme privé, qui a bien son intérêt. Champmeslé était un excellent compère, gai, indulgent, affable, ami du plaisir et de la table, mais toujours prêt à rendre service et à ramener la paix au milieu de ses camarades, assez enclins à se quereller. Dans son ménage, il était de commerce facile, aimant sa femme avec une constance digne d'éloges et lui témoignant toute sa vie un dévouement absolu. Pourtant il n'en était point à ignorer les faux pas de la trop sensible actrice, mais il fermait les yeux sur ses faiblesses ou mettait à les excuser une indulgence paternelle, ce qui n'est pas néanmoins pour justifier la boutade rimée qu'on va lire, et que commit un jour l'austère Boileau en compagnie du doux Racine :

De six amants, contents et non jaloux,
Qui tour à tour servaient madame Claude,
Le moins volage était Jean, son époux.
Un jour pourtant, d'humeur un peu trop chaude,
Serrait de près sa servante aux yeux doux,
Lorsqu'un des six lui dit : « Que faites-vous?
Le jeu n'est sûr avec cette ribaude.
Ah! voulez-vous, Jean, Jean, nous gâter tous? »

Outre sa trivialité malsaine, cette tirade est une odieuse calomnie, et ne saurait avoir été inspirée que par la jalousie. Si Marie de Champmeslé manqua souvent à ses devoirs, elle n'eut jamais ni dans son caractère ni dans sa conduite les allures d'une courtisane. Ne soyons point,

d'ailleurs, plus sévères que l'époux, qui, en philosophe et en homme d'esprit, trouva toujours de bonnes raisons pour pardonner à sa femme.

Je destine le récit de la mort de Champmeslé à celles de mes lectrices qui aiment les aventures romanesques et qui ajoutent foi aux pressentiments : elles y trouveront un argument en faveur de leurs convictions.

C'était dans la nuit du vendredi 19 au samedi 20 août 1701. Charles de Champmeslé vit en songe sa mère et sa femme qui lui souriaient en lui faisant signe de les venir joindre. Puis, comme il étendait les mains vers elles, la vision disparut. Au lendemain de ce rêve étrange, le comédien, loin de perdre souvenance de ses fantômes, en fut incessamment visité et fit part de ses craintes à chacun de ses amis, répondant à leurs railleries par un hochement de tête significatif. La nuit suivante il dormit mal, pensa de longues heures aux chères ombres, et se réveilla le dimanche convaincu que sa fin était proche. Le soir, à la représentation, on fut tout étonné de voir Champmeslé, d'ordinaire expansif et jovial, demeurer soucieux et préoccupé. Ceux mêmes qui l'approchèrent avant son entrée en scène, dans le rôle d'Ulysse, l'entendirent maintes fois murmurer en soupirant : « Adieu paniers, vendanges sont faites! »

Le lundi matin, de plus en plus dominé par ses lugubres pressentiments, le comédien se rendait aux Cordeliers et remettait au sacristain une pièce de trente sols avec prière de faire dire une messe de *Requiem* pour sa mère et une autre pour sa femme. Mais, comme ce dernier lui rendait dix sols : « Non, fit Champmeslé, la troisième messe sera pour moi, et je vais l'entendre. »

En sortant de la chapelle, l'artiste s'en fut s'asseoir à la

porte du cabaret de *l'Alliance*, qui était proche du théâtre, et lia conversation avec plusieurs de ses camarades. Sallé était alors en froid avec le jeune Baron, et Champmeslé, fidèle à ses habitudes de médiateur, cherchait à les réconcilier. Soudain une idée lui vient de les inviter à sa table afin d'amener entre eux un rapprochement. Satisfait de sa trouvaille : « Sallé, s'écrie-t-il, nous dînerons ensemble aujourd'hui! » Mais il ne peut en dire davantage ; ses mains crispées se portent à son front, il trébuche et tombe lourdement sur le pavé..... Quand on le releva, il était mort!

Nicolas Desmares se recommande de deux façons à notre attention : il est le frère de Marie de Champmeslé et le père de la charmante M^lle^ Desmares. Quant à sa place dans les annales du théâtre, elle est secondaire, bien qu'il ait joué d'une manière satisfaisante les rôles de paysans, surtout ceux que Dancourt composa pour lui dans ses pièces.

D'abord acteur de campagne par nécessité, puis comédien du roi de Danemark, Desmares ne fournit qu'une moitié de carrière sur la scène française. Il y monta sans débuts, grâce à l'appui de sa sœur, le 28 mars 1685, et s'en retira le lundi 27 juin 1712, pour mourir deux années plus tard, le samedi 3 novembre 1714. Notre jugement serait donc incomplet si nous ne mettions à l'actif de cet artiste les succès qu'il obtint à la cour de Danemark, où, secondé par les talents de sa femme, Anne d'Ennebaut, il posséda un tel crédit que le roi et la reine choisirent pour filleule l'enfant qu'il eut à Copenhague en 1682, et à laquelle furent donnés les noms de Christine-Antoinette-

Charlotte : c'est précisément de cette enfant que nous allons parler avec détails.

La petite Desmares affronta dès l'âge le plus tendre les hasards de la scène. Arrivée à Paris à trois ans, elle débutait à huit sur le Théâtre-Français dans *le Cadet de Gascogne,* une mauvaise pièce qui n'eut qu'une seule représentation (21 août 1690), mais qui fournit à sa gentille interprète l'occasion de déployer son espièglerie et ses charmes enfantins.

En parcourant les biographies de Mlle Desmares, nous avons été plus d'une fois frappé des traits de ressemblance qu'une de nos jeunes actrices possède avec cette aimable comédienne du temps passé.

Mlle Jeanne Samary, dont l'esprit, le naturel, le rire éblouissant, enchantent le public d'aujourd'hui, débuta, ainsi que l'ancienne artiste, à l'âge de huit ans. Mais, moins heureuse que cette dernière, elle n'eut point une salle parisienne pour consacrer les prémices de son talent. Produite par son père et par Mme Dortet, sa tante, en province et en Italie, elle ne parut sur le Théâtre-Français qu'à sa sortie du Conservatoire, et prodigua aux étrangers les premières étincelles de sa gaieté mutine. A cette différence près, les deux comédiennes se ressemblent.

Lesage, de nos jours, eût dit de Mlle Samary, comme de Mlle Desmares : « Je suis enchanté de l'actrice qui fait la suivante; avec quelle grâce elle occupe la scène! A-t-elle quelque bon mot à débiter, elle l'assaisonne d'un souris malin et plein de charmes qui lui donne un nouveau prix... Souvent, au milieu d'une scène, elle interrompt tout à coup l'action pour céder à une folle envie de rire... » Et, si M. Sarcey eût écrit ses *Comédiens* en 1698, il eût fait de

Mlle Desmares le portrait suivant, qu'il trace de la soubrette moderne : « Il y a dans son visage, dans son rire, dans sa personne, quelque chose d'avenant et d'espiègle,... sa voix inspire la gaieté,... elle est ravissante à voir si jeune, si fraîche,... un bon sourire toujours épanoui sur ses lèvres. »

Mlle Desmares interprète merveilleusement les Dorine, les Nérine, les Collette, affirmaient les critiques du temps ; Mlle Jeanne Samary joue à ravir les Toinette, les Lisette, les Marinette, proclament nos journalistes contemporains. N'est-ce pas un seul et même jugement dont les termes se confondent à deux siècles de distance ?

Ici s'arrête notre parallèle, car nous avons à notre disposition toute la carrière de Mlle Desmares, tandis que la jeunesse de Mlle Samary ne permet que d'apprécier ses aptitudes et ses débuts.

La nièce des Brohan abordera-t-elle quelque jour le genre tragique ? y trouvera-t-elle le succès ? Nous ne saurions le dire. Ce que nous pouvons constater, au contraire, c'est que sa devancière, à tel point séduisante dans *Psyché* que le Dauphin la désigna pour y remplacer Mlle Beauval, fut goûtée de même sorte quand elle chaussa le cothurne et qu'elle parut dans les rôles dramatiques.

Destinée de bonne heure à la tragédie et formée par les leçons de sa tante, Mlle Desmares eut l'honneur insigne de jouer, après la mort de Mlle de Champmeslé, le même personnage d'Iphigénie sur lequel la grande tragédienne s'était retirée.

Cette glorieuse épreuve eut lieu le 30 janvier 1699 ; le 26 mai suivant, Mlle Desmares était officiellement désignée comme la plus digne pour tenir l'emploi laissé vacant par la mort de sa tante. L'héritage sembla lourd à une enfant

de dix-sept ans; elle en accepta néanmoins toutes les responsabilités, et bientôt sa renommée dans la tragédie égala ses succès de comédienne; si bien que le public ébloui ne sut plus dans lequel des deux genres il devait admirer davantage la jeune et intelligente actrice.

Parmi les rôles que remplit Mlle Desmares figurent ceux d'Électre (1708), d'Athalie (1716), de Sémiramis (1717), de Jocaste (1718), et enfin d'Antigone, dans les *Machabées,* de La Motte (1721), qui couronna sa carrière. La tragédienne n'avait pourtant à cette époque que trente-neuf ans, âge où le talent est dans sa plénitude, sans que les charmes physiques aient encore cessé de lui servir d'auréole.

Nous ignorons les motifs qui poussèrent Mlle Desmares à disparaître prématurément. Si la coquetterie eut quelque part à sa résolution, notre actrice a pu s'en féliciter, car les regrets causés par sa retraite furent unanimes, et l'on tenta l'impossible pour la retenir. Mais la comédienne demeura inébranlable, et le dimanche 30 mars 1721 elle faisait ses adieux au public pour ne plus remonter sur la scène.

Durant les trente-deux années qui suivirent, et jusqu'à sa mort, à Saint-Germain en Laye, le 12 septembre 1753, Mlle Desmares ne se souvint de son ancienne profession que pour jouer de temps à autre sur des théâtres particuliers, en la compagnie de seigneurs et de dames de la cour. Quant à sa dette de reconnaissance envers la Comédie française, elle l'acquitta en formant deux excellentes élèves, Mlles Dancourt et Quinault cadette, et en désignant pour lui succéder plus tard la fameuse Mlle Dangeville.

Nous pensons avoir suffisamment insisté sur les qualités

multiples de la comédienne et sur les grâces de la femme, pour que nos lecteurs aient une idée juste de Mlle Desmares. Il nous reste à leur indiquer une gravure qui reproduit exactement le visage et la physionomie de l'artiste. C'est celle de Lépicié d'après Coypel.

C. G.

7382. — Imp. Jouaust.

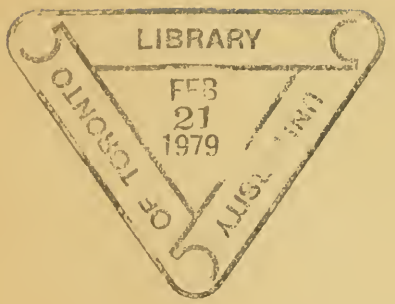
LIBRARY
FEB
21
1979
OF TORONTO

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

BRIEF
PQA
0010358

UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 10 01 14 07 013 2